



HAL
open science

Plus complexe qu'il n'y paraît, une famille du Loiret : la famille Boucheron

Anne-Sophie Messenger

► **To cite this version:**

Anne-Sophie Messenger. Plus complexe qu'il n'y paraît, une famille du Loiret : la famille Boucheron. Histoire. 2023. dumas-04403812

HAL Id: dumas-04403812

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04403812>

Submitted on 18 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



DU GENEALOGIE ET HISTOIRE DES FAMILLES

UNIVERSITE DE NÎMES

SESSION DISTANCIEL

2023

Plus complexe qu'il n'y paraît, une famille du Loiret : La famille BOUCHERON

Par Anne-Sophie MESSAGER, promotion Chihuahua, sous la direction de S.COSSON.

A mes deux grands-mères,

Table des matières

Introduction	3
Dates importantes	4
I. L'ASCENDANCE BOUCHERON : LE FIEF DE L'ORLEANAIS	5
A) Un territoire rural.....	5
B) L'ascendance Boucheron : de solides racines implantées dans le Loiret.....	13
II. MARGUERITE BOUCHERON ET SA DESCENDANCE	25
A) Marguerite Rosalie Adelaïde Boucheron et Joseph Alexandre Malfray (G 1).....	25
B) La descendance du couple Marguerite Boucheron-Joseph Malfray.....	29
III. LES COLLATERAUX DE MARGUERITE BOUCHERON	55
A) Jean Simon BOUCHERON et sa descendance.....	55
B) Les autres collatéraux de Marguerite Boucheron.....	76
C) Prosper Théodore Adrien Boucheron et sa descendance : de l'Algérie à Dijon, en passant par la guerre, parcours d'une branche aventurière.....	81
CONCLUSION GENERALE	91
REMERCIEMENTS	92
RESUME DES GRANDS FAITS MILITAIRES DE LA FAMILLE ELARGIE	93
BIBLIOGRAPHIE	95
LEXIQUE	97
ANNEXES	98

INTRODUCTION

Il a été demandé, dans le cadre de notre DU généalogie et histoire des familles, de rédiger un mémoire, en prenant comme base un couple marié entre 1830 et 1840. De là, il nous fallait remonter la branche de l'un des deux, puis chercher leur descendance, le tout, en allant le plus loin possible.

Pour effectuer ce travail, j'ai choisi Marguerite Rosalie Adelaïde BOUCHERON et Joseph Alexandre MALFRAY, mariés en 1840. Un choix motivé par le fait que Marguerite est la sœur de l'un de mes ancêtres ; Prosper. Après avoir d'abord décidé de faire de Joseph Alexandre le personnage principal de cette généalogie, il m'est apparu que la branche de sa femme comportait plus d'intérêt. Pour moi, en tant que chercheuse, mais aussi pour mon/mes futur(s) lecteur(s). Il s'agira alors pour moi de parler de la famille BOUCHERON, famille issue du Loiret, et travaillant en majorité la terre, comme nombre d'individus à cette époque.

De prime abord, rien de destine cette famille agricole à des trouvailles généalogiques exceptionnelles. En commençant ma recherche, je ne m'attendais pas à grand-chose, d'autant que les archives numérisées ne sont pas très riches en renseignement. Ma mère ayant déjà effectué une partie du squelette dans ses recherches personnelles, cela m'offre un léger aperçu de ce qui m'attend ; une famille issue du Loiret, qui est restée dans le Loiret.

Si l'ascendance de Marguerite pose des bases très solides, consolidées par la suite par sa descendance, ce n'est pas la seule partie de sa famille qui est digne d'intérêt.

Je décidai alors de creuser les collatéraux, après tout, ne sous-estimons nous pas trop souvent la richesse de ceux-ci ? Ce sont, en grande partie ces collatéraux qui ont été, parfois malgré eux malheureusement, la plus grande richesse de ce que je m'apprête à rédiger.

Ce travail, que je souhaite être le plus scientifique et universitaire possible, n'en reste pas moins un écrit personnel. Il s'agit pour moi, non pas de dresser des listes de noms accompagnées de dates, mais de raconter une histoire.

L'histoire d'une famille qui ressemble à beaucoup d'autres, mais qui par quelques singularités bien senties, réserve bien des surprises, bonnes ou mauvaises. Il y aura donc, dans mon travail, une partie importante et désirée d'étendre cette histoire au collatéraux.

Ce mémoire, ne comportera qu'une seule problématique, une seule question. Parce que je ne m'en suis posée qu'une seule durant la totalité de mes recherches ;

Qu'est-ce qui peut rendre une famille de Charsonville, Loiret, exceptionnelle ?

Dans un premier temps, nous aborderons l'ascendance de Marguerite Boucheron, ce qui nous emmènera à Charsonville, petite ville du Loiret ; dans un second temps, nous aborderons le couple MALFRAY-BOUCHERON en lui-même, ainsi que sa descendance ; et enfin, nous finirons avec les collatéraux et leur descendance.

« Ce n'est pas grave si on se trompe de route ; tous les chemins mènent à Charsonville ! »

Hélène MESSAGER

DATES IMPORTANTES :

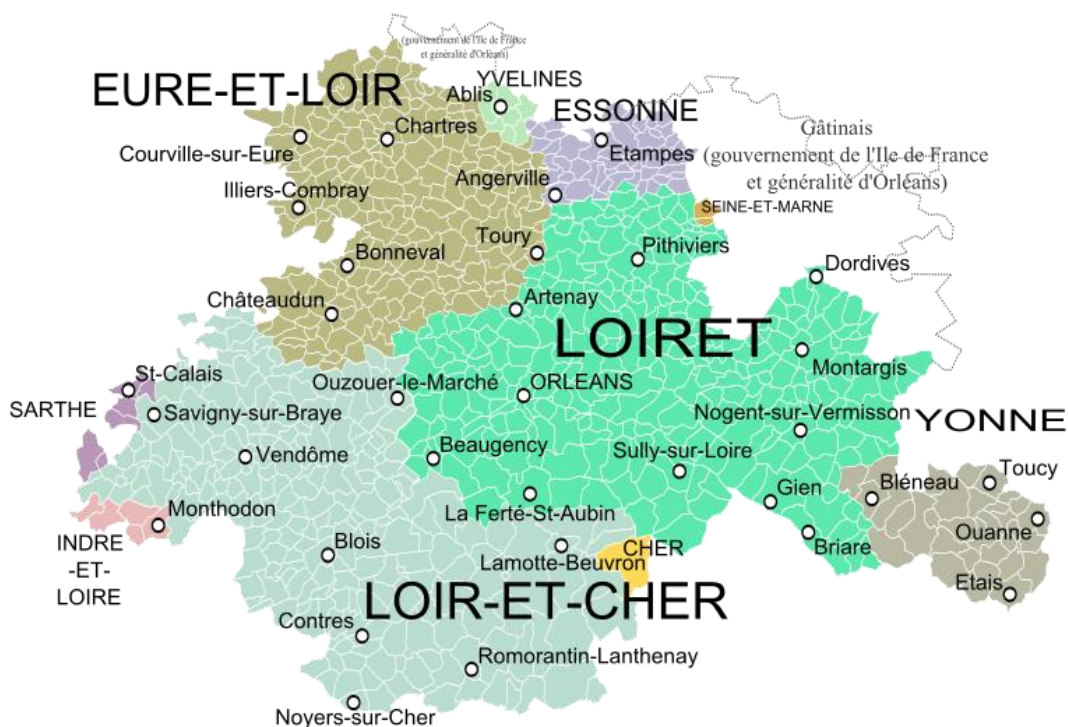
- Henri IV : 1589-1610
- Louis XIII : 1610-1643
- Louis XIV : 1643-1715
- Louis XV : 1715-1774
 - ➔ Guerre de Succession de Pologne (1733-1738)
- Louis XVI : 1774-1792
 - ➔ Révolution de 1789
- Première République : 1792-1804
 - ➔ Fin des BMS ; ils deviennent naissance, mariage, décès
 - ➔ Le franc devient la monnaie de la République en 1795
- Premier Empire (Napoléon Ier) : 1804-1814
- Première Restauration (Louis XVIII) : 1814-1815
- Les Cent-Jours (Napoléon Ier) : 1815
- Seconde Restauration : Louis XVIII : 1815-1814
 - Charles X : 1824- 1830
- Monarchie de Juillet (Louis-Philippe Ier) : 1830-1848
- Deuxième République (Louis Napoléon Bonaparte) : 1848-1851
 - ➔ Suffrage universel (1848)
- Second Empire (Napoléon III) : 1852-1870
- Troisième République : 1871-1940
 - ➔ Début du Protectorat au Maroc (1912)
 - ➔ Première Guerre Mondiale (1914-1918)
 - ➔ Début de la Seconde Guerre Mondiale (1939)
- Régime de Vichy : 1940-1945
 - ➔ Fin de la Seconde Guerre Mondiale (1945)
- Quatrième République (1946-1958)
 - ➔ Guerre d'Indochine (1946-1954)
 - ➔ Début de la Guerre d'Algérie (1954)
 - ➔ Fin du Protectorat au Maroc (1956)
- Cinquième République (depuis 1958)
 - ➔ Fin de la Guerre d'Algérie (1962)

I. L'ASCENDANCE BOUCHERON : LE FIEF DE L'ORLEANAIS

A) Un territoire rural

L'Orléanais

L'Orléanais est un terme devenu désuet, bien que toujours utilisé. Cette ancienne province était composée depuis Hugues Capet (10^{ème} siècle) des départements actuels du Loiret, du Loir-et-Cher, et de l'Eure-et-Loir, avec pour capitale Orléans. En 1790, l'Orléanais donna naissance aux trois départements que nous connaissons actuellement.



L'Orléanais dans ses limites du XVIII^e siècle et les communes et départements actuels (source : Wikipédia)

Au XVI^e siècle, le gouvernement de l'Orléanais comprend un vaste ensemble, regroupant la Beauce, le Dunois, le Vendômois, le Blésois, le Gâtinais et la Sologne, représentant l'ensemble des départements actuels du Loiret, de l'Eure-et-Loir et du Loir-et-Cher. Érigé en duché¹, l'Orléanais fut confié une première fois en apanage² à Philippe, cinquième fils de Philippe de Valois, qui mourut sans enfants ; une seconde fois à Louis d'Orléans frère de Charles VI, dont le petit-fils Louis, accédant au trône de France en 1498, réunit à nouveau le duché à la couronne royal.

¹ Ensemble des terres et seigneuries auquel le titre de duc est rattaché.

² Portion du domaine royal que le roi assignait à ses fils cadets ou à ses frères et qui faisait retour à la couronne si son détenteur mourait sans héritier direct mâle.

Ainsi, en 1626, le duché fut confié à Gaston, frère de Louis XIII. A la mort de ce dernier, l'Orléanais revient à la couronne de France. Louis XIV confie à son tour le duché à son frère, Philippe, qui réussit de son côté à créer sa propre dynastie d'Orléans, qui subsiste encore de nos jours. On peut par ailleurs retenir des noms tels que Régent de France (fils de Monsieur le frère du roi et de sa seconde femme), qui dirigea le royaume pendant la minorité de Louis XV, et Louis Philippe Joseph, dit Philippe Égalité, duc d'Orléans de 1785 à 1793, qui mourut sur l'échafaud cette même année. À la Restauration de la monarchie, le titre de duc d'Orléans fut rétabli pour le fils de Philippe Égalité, qui devint roi lui-même en 1830 sous le nom de Louis-Philippe. Le titre de « Duc d'Orléans » ne devint rien de plus qu'un titre de courtoisie³ après Ferdinand-Philippe d'Orléans (fils de Louis-Philippe 1er).

A partir de 1790, l'Orléanais cesse donc d'exister en tant que tel, et se fractionne. Il a donc été assez compliqué de trouver des chiffres ou des écrits racontant « la vie dans l'Orléanais ». Les statistiques démographiques effectuées par SPLAF (étude statistique) ne démarrent en effet qu'en 1801 pour deux des trois départements. Je fais donc le choix de me concentrer sur le territoire de La Beauce, qui est rattaché à l'Orléanais, puisqu'il s'étend lui aussi sur plusieurs départements : l'Eure-et-Loir et les moitiés du Loir-et-Cher et du Loiret situées au nord de la Loire, ainsi qu'une petite partie de la Seine-et-Marne, de l'Essonne, des Yvelines et du Val-d'Oise.

La Beauce

La Beauce est présentée comme une région naturelle française agricole très fertile qui couvre 600 000 hectares, dont 575 000 de surface agricole. Productrice de blé tendre, elle est considérée comme le grenier de la France et sa première région céréalière.



La Beauce (source : Pays Loire Beauce)

³ Titre de noblesse porté dans une famille noble mais qui n'est ni légal ni régulier.

Il ne serait donc ni étonnant, ni illogique qu'une grande partie des habitants de ce territoire exercent et aient exercé des métiers agricoles. Par ailleurs, la proximité avec Paris rend plus facile le commerce des produits issus de ces activités.

La Beauce est, en effet, représentative des régions de grande culture des plateaux du Bassin parisien où les échanges et le commerce avaient déjà progressé dans les cercles ruraux avant la Révolution. Il s'agit d'un territoire faiblement peuplé, avec une densité qui ne dépasse pas les 40 habitants par km² au milieu du XIX^{ème} siècle⁴⁴.

Comprendre un peu mieux La Beauce permet de mieux appréhender le territoire dont nous parlons, puisque la famille dont je vais évoquer la vie prend racine dans cette Beauce rurale et agricole. Néanmoins, la plupart d'entre eux ont évolué dans le Loiret, l'un des départements de La Beauce, et de l'Orléanais. Au fil de ce qui va suivre, se traduira certainement, et volontairement la difficulté que j'ai éprouvé rendre compte précisément de la vie dans ce département. Il s'agit pour moi de donner le plus d'informations solides et scientifiques en lien avec la vie de nos personnages, sans tomber dans la statistique systématique difficile à la fois à mettre en forme, mais aussi à comprendre.

Le Loiret

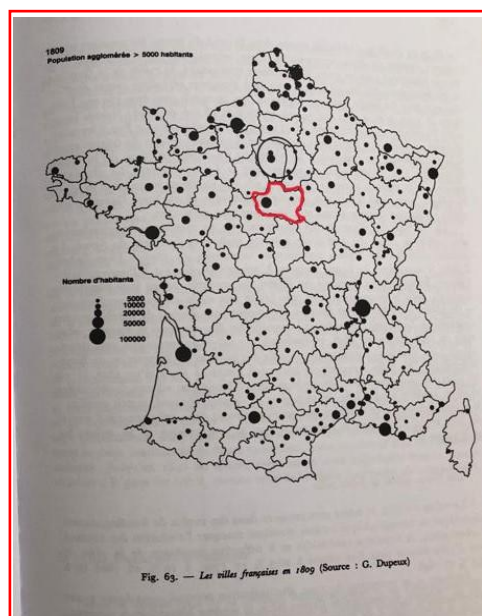
Blason du Loiret : d'azur à la divise ondulée d'argent surmonté d'un lambel aussi d'argent.



accompagnée de trois fleurs de lys d'or, le tout

Géographie

Le Loiret se situe dans le Bassin parisien, et est entouré entre autre de l'Eure-et-Loir et du Loir-et-Cher. Il est traversé du sud-est à l'ouest par la Loire. La plus grande ville, tant au niveau de la densité de population que de la superficie, est Orléans, qui est aussi son chef-lieu. Expliquer la géographie du département offre des outils pour comprendre la constante agricole qui nous intéresse.



Dans cette carte issue de l'ouvrage *La société française au XIX^{ème} siècle*, nous pouvons voir la répartition des villes françaises, le Loiret étant entouré en rouge par ajout. Ce type de carte marque la dispersion de l'habitat de l'époque. Il y a les « grandes » villes, puis, les villages ruraux, où la plus grande activité est l'agriculture. Le plus gros point noir est bien évidemment Orléans.

⁴⁴ *Le monde rural face au changement technique : le cas de la Beauce au XIX^{ème} siècle*, Jean-Claude Farcy.

Le cas particulier du Loiret : Un exode rural, vraiment ?

Même s'il fût difficile de trouver des chiffres datant du XIX^{ème}, ou même antérieurement, en m'appuyant sur des statistiques nationales et des constatations liées à la conjoncture propre à chaque période, j'ai pu avoir une meilleure idée de la démographie globale du Loiret.

C'est le livre *La société française au XIXe siècle*, sous la direction de Jacques Dupâquier et Denis Kessler qui m'a apporté le plus d'éclaircissement. En effet, j'y appris que durant le premier Empire, en France, (1804-1814), 65% des actifs (individus en capacité de travailler) travaillaient dans l'agriculture. Ce taux passera à la fin du siècle à 41%, ceci dû en grande partie à la modernisation et l'industrialisation, qui apportent machines et hausse de la productivité, et donc moins de nécessité de main-d'œuvre. On parle souvent d'exode rural comme indicateur de modification démographique, mais cette explication doit-elle être nuancée ? L'idée du paysan loirétain passant ses journées dans son champ trop caricaturale ?

Tout d'abord, il convient de parler de la notion de ruralité. Qu'est-ce qu'un rural ? Cela concerne la campagne, l'agriculture, les paysans. Ainsi, parler d'une ruralité prédominante dans le Loiret n'est pas un risque, puisque cela se vérifie, au moins pour le milieu du XIX^{ème} siècle.

Ceci dit, l'évolution de la population rurale n'est pas uniforme dans tout le territoire français. Si on note une augmentation moyenne de 14% dans celui-ci durant la période 1804-1848, le Bassin parisien connaît une croissance négative. Or, qu'en est-il pour le Loiret ?

1791	?	1841	318 452	1876	360 903	1911	364 061	1962	389 854
1801	286 050	1846	331 633	1881	368 526	1921	337 224	1968	430 629
1806	285 315	1851	341 029	1886	374 875	1926	341 225	1975	490 189
1821	291 294	1856	345 115	1891	377 718	1931	342 679	1982	535 669
1826	304 228	1861	352 757	1896	371 019	1936	343 865	1990	580 612
1831	305 276	1866	357 110	1901	366 660	1946	346 918	1999	618 126
1836	316 189	1872	353 021	1906	364 999	1954	360 523	2007	647 733

Tableau de l'évolution démographique du Loiret (SPLAF)

Ce tableau montre en revanche que la croissance démographique du Loiret est positivement constante de 1806 à 1866. Passée cette dernière date, la population chute, avant de reprendre sa croissance de 1876 à 1891. Cette chute peut s'expliquer par la guerre qui opposa la France à la Prusse (Allemagne), de 1870 à 1871.

Ainsi, en 1846, nous pouvons voir que 80% de la population du Loiret était rurale (voir carte). L'explication selon laquelle l'industrie aurait eu du mal à prendre réellement racine dans le Loiret tient, puisque c'est à partir de ce milieu de siècle que l'on observe une réelle explosion de l'industrie. Nous devrions observer le fameux « exode rural », et voir de moins en moins de Loirétains, mais, cela n'est pas tout à fait le cas. En effet, à Orléans, dans le milieu urbain, les industries se créent, mais peinent à tenir sur le long terme, concurrencées par la centralisation des activités industrielles à Paris, facilitée par les travaux de chemin de fer. Selon Jean-Marie Flonneau (docteur en histoire), une autre explication peut être le fait que la bourgeoisie préférait investir dans la terre et la spéculation plutôt que dans l'industrie.



Sources : SGF, ICPSR, INSEE, RP 1921 ;
Réalisation : ANCT Pôle ADT

Et les épidémies dans tout ça ?

Le Loiret a été marqué durant le XIX^{ème} siècle par la **pandémie de choléra** qui frappa la France dans les années 1830. Si 100 000 personnes moururent en France, le choléra tua 761 personnes dans le Loiret, avec comme foyer de propagation Orléans. Lors de ces vagues épidémiques, l'attitude des gens était de fuir les villes pour les campagnes. En effet, les épidémies sont dues au manque d'hygiène globale de l'époque et se propagent plus rapidement dans les lieux denses en population. La lutte contre les épidémies sera un enjeu majeur des politiques de l'époque. La bactérie responsable du choléra (le *Vibrio Cholerae*), est découverte en 1854 par l'anatomiste italien Filippo Pacini et isolée en 1884, par le médecin allemand Robert Koch qui démontre le rôle de l'eau comme agent transmetteur de la maladie. Ainsi, ce sont les mesures d'assainissement et d'hygiène collective et individuelle qui menèrent à la disparition du choléra en France au XX^{ème} siècle⁵.

La vie dans la ruralité du Loiret ; entre tradition et adaptation

Une vie sédentaire et féconde

Dans la France du XIX^{ème} siècle, la sédentarité de la population est bien installée. On note que « la proportion de personnes résidant encore à 45 ans dans leur département de naissance atteignait 79,3% chez les hommes , 81,4% chez les femmes dans le groupe de générations 1816-1820. »⁶ S'il existe un mouvement de mobilité saisonnière pour le travail, le déménagement le plus fréquent arrive au moment du mariage, dans un rayon qui ne dépasse pas, pour les deux parties, 10km. Le développement de cette mobilité de saison ne rompt donc pas avec le modèle sédentaire, et a lieu dans un contexte de mobilité croissante de la population rurale. D'ailleurs, la bicyclette s'implante dans les campagnes à la fin du XIX^{ème} siècle.

Par rapport à la fécondité, il est nécessaire de rappeler que l'un des fondements de la société est la religion. Même après la Révolution, qui prône la laïcité, Napoléon I^{er} retourne vers l'Eglise Catholique avec le Concordat signé avec le Pape Pie VII en 1801, qui reconnaît le catholicisme comme « la religion de la grande majorité des français ». Cela apporte une continuité pour la paysannerie, qui demeure très conservatrice comme le prouve par exemple **le livret ouvrier**. Si les urbains croient de moins en moins aux avantages de celui-ci à partir des années 1850, le monde de la paysannerie, notamment dans le Loiret, en demande la conservation par ces mots « que les ouvriers des deux sexes attachés à la culture en qualité de domestiques fussent assujettis au livret. »⁷ Par ailleurs, l'un des personnages les plus importants des villages ruraux reste le curé. La vie demeure rythmée par la religion et les offices religieux.

Le livret ouvrier est un document remis au patron par l'ouvrier agricole. Le patron note l'attitude de l'ouvrier, le motif de la séparation, etc. Ce livret restera en vigueur de 1781 à 1890 avant d'être abandonné.

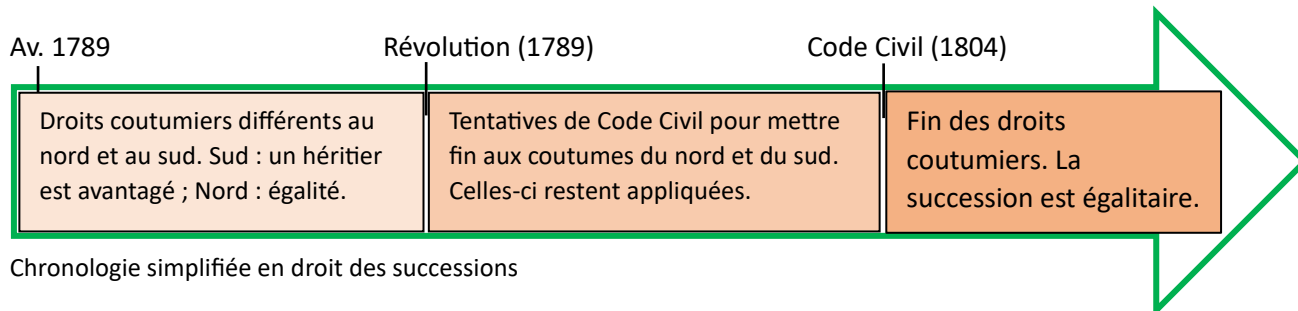
Alors qu'en est-il de la natalité dans une société qui prônait traditionnellement d'avoir le plus d'enfants possible ?

Il est souvent reconnu que les paysans ont toujours plus d'enfants que les urbains, et si cette hypothèse se vérifie le plus souvent, elle est accompagnée de conjonctures historiques changeantes.

⁵ Loiret.fr ; et *Histoire : 1832, le choléra arrive en France*, d'Isabelle Bernier

⁶ *La société française au XIXe siècle*, Jacques Dupâquier, page 170.

⁷ *A propos d'une contrainte sociale au XIXe siècle : Le monde paysan et le livret ouvrier*, A. Chatelain



Tout d’abord, il est important de préciser les modalités de succession en France avant et après le Code Civil de Napoléon.

Avant celui-ci, la France applique le droit dit « coutumier ». Il s’agit de coutumes héritées du droit barbare et romain. La France est alors coupée en deux ; le nord applique le droit coutumier, hérité des barbares, tandis que le sud applique le droit romain. Tandis qu’en terme de succession le nord prône l’égalité entre les enfants légitimes, le sud applique le droit d’aînesse « déguisé ». Ainsi, par le testament, les individus peuvent avantager un héritier à hauteur de 75% de l’héritage.

Lors de la période révolutionnaire, on tente de lisser le droit. On proclame à l’Assemblée la succession égalitaire et il n’y aura pas moins de 3 tentatives de Code Civil, qui échoueront toutes. Les coutumes continuent néanmoins d’être appliquées en raison des nombreux vides juridiques. Le testament est remis en question par Robespierre, mais finalement maintenu à hauteur de 10% de l’héritage.

En 1804 paraît le Code Civil, rédigé par des juristes experts en droit coutumier (nord), en droit romain (sud), et en droit révolutionnaire. On met fin aux coutumes, la succession devient égalitaire et la hauteur de l’avantage produit par le testament devient proportionnelle au nombre d’enfants qui héritent.

Ce Code est décrié à la fois dans la littérature (Balzac), mais aussi chez certains sociologues comme Frédéric Le Play (1808-1882), qui argumentent que cette succession égalitaire est la cause de la chute démographique, notamment dans les campagnes. Le raisonnement est le suivant : un morcellement du patrimoine qui mène à moins de richesses et de terres pour chaque enfant, ce qui entraîne une baisse du niveau de vie pour tous. Dans la suite de cette logique, les individus font moins d’enfants, surtout en campagne afin de ne pas voir leur héritage morcelé au point que les terres ne soient plus rentables ou viables.

Dans les faits, la fécondité demeure encore forte dans les campagnes. La ville jouit des nouveaux préceptes individualistes des bourgeois, mais la campagne reste dépendante de la mentalité religieuse, et semble imperméable au nouveau mode de vie urbain.

La vie rurale : conservatrice et solidaire

Dans tout ce dont j’ai parlé, il y a un groupe qui, contre toute attente est garant d’un conservatisme persistant : la jeunesse. En effet, au-delà d’être la garantie du renouvellement des générations, celle-ci est la gardienne des valeurs rurales.

Au milieu du XIX^{ème} siècle, le monde rural est peu ouvert vers l’extérieur, peu mobile, et se satisfait d’un entre-soi rassurant. Dans cette société, les jeunes, en plus d’être la main-d’œuvre principale pour les travaux agricoles, sont régents de la vie sociale de leur village. Ses habitants, tributaires des saisons et du temps, vivent dans la précarité, ce qui renforce la solidarité. Dans un tel climat, tout est fait pour créer et maintenir un fort sentiment d’appartenance au village. Cela passe par les célébrations religieuses, par les fêtes de

village, les Carnavals, les rites, où la jeunesse se plaît à rassembler tout le village, mais aussi par la défense de l'honneur de ce dernier.

Ainsi, les jeunes se font policiers des mœurs, notamment concernant la sexualité et le mariage des habitants ; il faut faire respecter les normes des campagnes. On rejette les naissances illégitimes, les mariages « mal assortis », de manière générale toute conduite considérée comme immorale. On applique alors des formes de punitions, démonstratives et publiques, telle que le [charivari](#). Toute la communauté étant complice, il est impossible de recevoir du soutien.

Les jeunes incarnent donc cette défense du patrimoine et des valeurs traditionnelles, communales et rurales.

C'est le service militaire qui apporte un peu de nuance dans ces constats. En effet, à partir de 1814, le service militaire obligatoire et universel est supprimé, mais on tire toujours au sort les conscrits à l'âge de 20 ans (personnes inscrites pour accomplir le service militaire), avec à la clé un service pouvant aller de 1 an à 7 ans. Cela changera en 1889, avec le service militaire obligatoire pour une durée de 3 ans. C'est dans ce climat que la mentalité de la jeunesse rurale tend à changer. Outre le fait de forger une identité masculine et virile, le rôle du service militaire est aussi de créer une identité nationale, un sentiment patriotique d'appartenance au pays. La jeunesse rurale découvre alors que le monde ne s'arrête pas aux bordures du village, et l'identité nationale prend le pas sur l'identité communale.⁸

Le [charivari](#) est un concert où se mêlent toutes sortes de sons de façon discordante. On note par exemple l'utilisation d'ustensiles de cuisine et de cris. Le but étant évidemment de faire le plus de bruit possible.

Les modifications du paysage politique, économique et culturel au XIX^{ème} siècle

Le XIX^{ème} siècle est marqué par des changements, tantôt profonds, tantôt minimes. Mais quelle incidence sur les ruraux ?

Au tout début du XIX^{ème} siècle, la France entière est dans un état déplorable, dans les domaines économiques et sociaux. Les routes ne font pas exception. Les travaux des routes sont alors lancés, afin d'améliorer le transport et le commerce. Mais ces réseaux routiers sont très vite concurrencés par l'expansion du chemin de fer. Ainsi, la ligne Paris-Orléans est inaugurée le 2 mai 1843, suivie de peu par la ligne Orléans-Tours ouverte le 1^{er} avril 1846 puis la ligne Orléans-Vierzon le 15 novembre 1847. Dès lors, le transport routier connaît une chute d'utilisation pour le transport de marchandises. Cela favorise par ailleurs une certaine ouverture extra-muros pour les habitants des villages.

C'est le temps où les campagnes jouissent d'une grande prospérité, ce qui devient assez rapidement un facteur de décisions assumées mais lourdes de conséquences. En 1848, la Révolution établit le suffrage universel, alors que la France peuple encore 75% de ruraux. Ceux-ci sont encore considérés comme loin de la vie politique et culturelle, et prenant encore exemple sur les notables ou le clergé. Ainsi, les voix des paysans sont courtisées, mais reviennent finalement à l'Empire, et provoquent l'avènement de Napoléon III comme empereur en 1852, marquant la fin de la tentative républicaine. Les paysans, bien que marqués par les guerres napoléoniennes ayant fait des ravages dans leurs rangs, vouent une admiration à Napoléon Ier et à son aura de Conquistador. Ce paradoxe est en plus renforcé par la prospérité économique qu'ils vivent. Mais c'est bel et bien Napoléon III qui sera défait face à la Prusse en 1871, ce qui sera facteur de la [Longue Dépression](#) qui durera de 1873 à 1896.⁹

⁸ *Jeunesse rurale et société nationale : le cas de la France au XIX^{ème} siècle*, Jean-Claude Farcy.

⁹ Il était une fois la France rurale des années 1900 (youtube).

Mais comme une crise ne vient jamais réellement seule, un autre coup dur est porté à la paysannerie ; une épidémie. Cette fois, elle ne touche pas les hommes mais les vignes. Elle se matérialise par le **phylloxéra**, une espèce d'insectes ravageurs des vignes. L'épidémie, partie du Languedoc, atteint le Loiret en 1876. Dans le Loiret, de 32 000 hectares en 1875, on passe à environ 20 000 hectares en 1882 à cause de l'épidémie.

La Longue Dépression

Elle intervient suite à la guerre franco-prussienne (1870-1871). La France, grande perdante, est condamnée par le traité de Francfort à payer de lourdes indemnités à l'Allemagne, ce qui déclenche une crise bancaire en 1873. Des centaines de banques font faillite en Autriche, et le phénomène s'étend à Paris et Berlin, provoquant une récession (chute de la croissance). Après une prospérité certaine, l'agriculture est durement touchée. Les prix chutent, faisant baisser les salaires des ouvriers agricoles.

En plus de la vigne, les paysans loirétains cultivaient le blé tendre, la betterave sucrière, les asperges et les haricots. Mais surtout, les agriculteurs cultivaient la pomme de terre.



Image sous licence creative commons

La pomme de terre, ce tubercule appartenant aux solanacées, a été un instrument de survie majeur pour la paysannerie, surtout en temps de crise. Longtemps victime de préjugés, considérée comme un produit de complément plus que de subsistance, la pomme de terre s'impose au XIX^{ème} siècle comme une denrée indispensable. Antoine Parmentier (1764-1841), agronome et pharmacien tentera de la populariser, sans grand succès jusqu'à la disette qui frappa la France au début du XIX^{ème} siècle. Lors de celle-ci, la pomme de terre sera le seul moyen de survie d'une partie de la population. Promue par la suite par l'Académie d'Agriculture de

France en 1818, elle s'installera durablement dans l'assiette des Français durant le reste du siècle (et même après !). A la fin du XVIII^{ème} siècle, on comptait 45 000 hectares consacrés à la culture de la pomme de terre. En 1892, il s'agit de 1 450 000 hectares.

De même, l'agriculture loirétaine tente de s'améliorer afin de nourrir au mieux le peuple, en acquérant des connaissances. Dans un rapport rédigé par le conseil général en 1847, on évoque la création de fermes-écoles, recommandée par le gouvernement. Cette initiative fait suite à des constatations sans équivoques : « Depuis longtemps, l'ignorance des principes sur lesquels se fonde la science agricole ; ignorance si commune parmi nos cultivateurs, est considérée comme une des causes premières à l'infériorité de notre agriculture. »¹⁰

Le monde rural subit donc au cours du XIX^{ème} siècle des modifications lentes mais significatives, dénotant avec la constante qui avait été la sienne durant les siècles précédents.

Passons maintenant aux recherches généalogiques, réalisées en grande partie dans les Archives Départementales du Loiret, numérisées ou consultées en salle de lecture.

¹⁰ Rapports et délibérations/ Conseil général du Loiret - Gallica

B) L'ascendance Boucheron : de solides racines implantées dans le Loiret

De Jean Jacques à Jean Jacques, du Loiret au Loir-et-Cher, les parents et grands-parents de Marguerite

Génération 2

Nous prenons comme point de départ le couple choisi : Marguerite Rosalie Adélaïde BOUCHERON et Joseph Alexandre MALFRAY. C'est sur Marguerite que je développerai l'ascendance, avant de finir non sans logique avec cette dernière.

Son père, Jean-Jacques Pasquier BOUCHERON naît à Charsonville le 17 frimaire de l'an V, qui, correspond au 6 décembre 1796 dans notre calendrier¹¹. Il a un frère et une sœur, et se maria à Ouzouer-le-Marché (Loir-et-Cher) le 14 janvier 1817 avec Madeleine Geneviève BOURREAU¹². C'est dans le lieu de naissance de l'épouse que se réalise le mariage ; Madeleine naît en effet le 3 janvier 1797 à Ouzouer-le-Marché¹³, et est la fille de Louis et Marie Bourreau. Aînée de sa fratrie, son mariage l'incite à déménager à quelques kilomètres (5km exactement) pour rejoindre son mari à Charsonville (Loiret).



De cette union naîtront 7 enfants : Marguerite, Jean Simon, Virginie, Jean-Jacques, Anne Caroline, Prosper (parti en Algérie), et un enfant mort-né. J'aborderai cette fratrie dans une autre partie de mon travail. Si lors de son mariage, Jean-Jacques Pasquier est **charretier**, nous pouvons voir dans le recensement de 1836 qu'il est **journalier**¹⁴ et son épouse, domestique lors du mariage en 1817 devient apparemment sans profession, puisque cette case n'est juste pas remplie dans le recensement. De la même façon, alors que la plupart des femmes travaillaient, de nombreux recensements affichaient « sans profession », ou « sp ». Le travail de journalier, bien que pénible, était presque le bas de l'échelle dans la hiérarchie agricole, et par conséquent, ne faisait que rarement des travailleurs, des hommes/femmes riches. Mais alors, qu'est-ce qu'un journalier ? Qu'est-ce qu'un charretier ?



Un **journalier**, comme son nom l'indique, est un ouvrier agricole payé à la journée. Il n'était pas rare pour celui-ci de devoir se déplacer « loin » de sa ville pour trouver du travail. Les journaliers ont deux occupations majeures ; la moisson et le battage de grains. Ils sont à différencier des domestiques. Il ne faut cependant pas croire que journalier=pauvre. Ils ne sont pas riches, mais peuvent toutefois être propriétaires. Cela peut se réaliser, en plus d'un travail acharné, par une pluriactivité, c'est-à-dire le fait de cumuler le travail de journalier avec d'autres travaux, comme l'artisanat par exemple.¹⁵

Le journalier, fumant sa pipe. Le Messenger de la Beauce et du Perche, 1867. (Archives départementales d'Eure-et-Loir)

¹¹ 11 AD45 4 NUM 8

¹² AD41 5 MI 173/56

¹³ AD41 5 MI 173

¹⁴ AD45 406 O-SUPPL 1 F/1

¹⁵ *Ouvriers agricoles en Beauce seconde moitié du XIXe siècle*, Jean-Claude Farcy.



Le charretier, là encore comme son nom l'indique, conduit une charrette. A la différence du journalier, le charretier entre dans la catégorie de la domesticité, et est par ailleurs considéré comme « l'aristocratie » au sein de celle-ci.

Revenons à notre couple Jean-Jacques BOUCHERON-Madeleine BOURREAU. Celle-ci meurt le 24 mai 1879 à Charsonville¹⁶, tandis que lui décède le 2 novembre 1881¹⁷. Je me faisais une certaine idée de leur vie au début de mes recherches. Un couple comme tant d'autres ayant eu plus de 5 enfants, lui journalier, elle domestique. Il a fallu aller aux Archives départementales du Loiret, afin de m'en faire une idée plus précise. Je réussis à trouver leurs successions respectives, toutes deux effectuées par maître Maury, à Epieds-en-Beauce¹⁸¹⁹. Comme prévu, elles revenaient à la descendance du couple ; leurs 5 enfants encore vivants, ainsi que les enfants de leur fils, Jean Simon, déjà décédé. Elles comprenaient, entre autres, des biens (draps, armoires, chaises, etc), ainsi que deux obligations, d'une valeur de 600 francs pour l'une, et de 300 francs pour l'autre. Le total des deux successions s'élevait à 1072,15 francs.

Rattrapage sur la monnaie

Dit comme ça, ça ne fait peut-être pas vraiment sens. Après tout, tout le monde n'a pas un tableau de conversion des devises. Par chance, je suis en mesure d'apporter un peu plus d'éclaircissement. En sachant que 1 franc = 4,5 euros, le couple a donc légué 4824,675 euros à sa descendance. Un ouvrier agricole de l'époque gagnant environ 100 à 300 francs/livres par an, soit entre 450 et 1350 euros à l'année. On peut alors un peu mieux appréhender la difficulté pour cette catégorie de population d'économiser de l'argent. En effet, avec 60% des ressources partant pour la nourriture, la principale source de dépenses est donc tout simplement la subsistance.²⁰

Revenons à nos journaliers, je n'ai pu obtenir bien plus de Jean-Jacques Pasquier, ceci dû à la période étudiée. Par exemple, ce n'est qu'à partir de 1867 que les bureaux de recrutement recenseront les jeunes hommes de 20 ans devant effectuer leur service militaire sur des registres matricules.

Il me faut donc remonter plus loin dans l'histoire, et écrire sur le père de Jean-Jacques Pasquier. Celui-ci s'appelle... Jean-Jacques Pasquier ! Un peu compliqué à intégrer au début, mais finalement assez logique. En effet, donner le prénom du père au fils, aîné surtout, était une pratique assez courante à l'époque, surtout que le frère de Marguerite portait lui aussi le même prénom. Nous retrouverons donc 3 fois celui-ci sur 3 générations. Je vous rassure, les épouses des Jean-Jacques Pasquier ne portent, elles, pas toutes les mêmes prénoms.

¹⁶ AD45 EC 79061

¹⁷ AD45 EC 79061

¹⁸ AD45 3Q 33173

¹⁹ AD45 3Q 33176

²⁰ *Valeur de la monnaie de l'Âge Classique au XIX^e siècle*, Éric Leborgne

Génération 3

Jean-Jacques Pasquier BOUCHERON père (ou plutôt grand-père), naît à Epieds-en-Beauce, Loiret, le 20 novembre 1765²¹, il sera le seul de sa fratrie de 11 enfants à naître dans un lieu autre que Charsonville. Il se marie avec Marguerite PARIGUET le 25 juin 1793²², et ils ont donc 3 enfants. Sa femme, elle, voit le jour le 23 juillet 1765 à Tournois, issue d'une fratrie de 8 enfants. Dans leur acte de mariage, il est précisé que lui est charretier, et elle couturière. Nous sommes donc là encore dans le milieu rural dont nous avons tant parlé. Ce qui ressort de ce couple, c'est le nombre de leurs enfants, au nombre de 3. Ils viennent tous deux de familles nombreuses, alors, pourquoi perturber cette constante ?

Je formule alors deux hypothèses. La première est celle du mariage « tardif ». En effet, nos époux se marièrent à 27 ans, avec une première naissance dans la foulée. Au XVIII^{ème} siècle, l'âge des individus lors du mariage augmente ; 25 ans pour les femmes et 27 ans pour les hommes. Cela laisse cependant au couple moins de temps pour enfanter avant la ménopause de l'épouse. De même, l'âge au dernier enfant se situe à 35 ans, ce qui correspond quasiment à l'âge des époux. Ont-ils alors décidé de s'arrêter là ? Possible, mais j'y ajoute ma seconde hypothèse, parfaitement cumulable avec la première ; Jean-Jacques Pasquier mourut le 12 septembre 1801 (25 fructidor An IX) à Charsonville²³, deux ans à peine après la naissance de François, son dernier né. Il est alors tout à fait possible que le couple ait désiré d'autres enfants, mais ait été contrariés par le destin. Marguerite Periguet mourra longtemps après à 84 ans, sans s'être remariée, le 4 décembre 1849 à Charsonville.²⁴

Avant de passer aux deux générations suivantes, je me permets, puisque l'histoire se vit autant qu'elle se raconte, de faire un petit point historique. Petit point qui se reproduira pour le bon plaisir de petits et grands, et parce tout est plus compréhensible lorsque l'on y apporte du contexte.

Les deux générations dont nous venons d'évoquer la vie ont vécu sur un peu plus d'un siècle (1765-1881). Je ne peux hélas recenser chaque élément de ce siècle, puisqu'il s'agit d'une période particulièrement riche. Ainsi, Jean-Jacques Pasquier Boucheron (G-3) verra passer Louis XV, Louis XVI, mais aussi la Révolution et la 1^{ère} République. Il vivra la fin de l'Ancien Régime. Son fils, verra, lui, pas moins de neuf changements de régimes politiques. Si j'ai beaucoup évoqué le XIX^{ème} siècle, cela à moins été le cas pour le XVIII^{ème}. C'est le Siècle des Lumières, de la croissance démographique, mais aussi, dans le monde agricole, d'une baisse de la mortalité (bien que la mortalité infantile



Image sous licence creative commons

reste élevée), d'une hausse de l'alphabétisation. La population est alors rurale à 80% en France, une ruralité à la merci de la misère dû aux épidémies comme la Peste (1750), à l'endettement (impôts), mais aussi au nombre de bouches à nourrir qui augmente. De surcroît, la France rurale ne progresse que peu, restant dans un système agricole traditionnel de jachère et de culture uniquement céréalière, laissant le pays à la merci des mauvaises récoltes dues à la météo.²⁵



Louis XV - Image sous licence creative commons

²¹ AD45 2390-SUPPL GG/4

²² AD45 4 NUM 81/2

²³ AD45 4 NUM 81/9

²⁴ AD45 EC 3702

²⁵ *Agriculture, démographie et vie des paysans au XVIII^{ème} siècle*, Ninon du Plessy

Génération 4

Je vais sûrement vous étonner, mais l'arrière-grand-père de Marguerite ne s'appelait pas Jean-Jacques Pasquier Boucheron, non. Ce bisaïeul de Marguerite se prénomme Pasquier BOUCHERON, voit le jour le 20 février 1743 à Charsonville²⁶, et est cadet d'une fratrie de 13 enfants. Il se marie avec Anne PELLE le 5 février 1765 à Charsonville.²⁷ Celle-ci naît le jour le 11 octobre 1744, encore à Charsonville.²⁸ Elle est la fille de Simon PELE, et d'Emerance BARRAULT.

Rattrapage de l'orthographe au XVIII^{ème} siècle

Vous noterez, comme moi, la différence de nom de famille entre le père et la fille. Il ne s'agit évidemment pas d'une volonté de ma part, mais bien de l'exemple de la fluctuation de l'orthographe de l'époque. En effet les écrivains, en majorité les curés, écrivaient au son. Ainsi, il n'est pas rare de retrouver plusieurs orthographe différentes pour le même mot durant l'Ancien Régime. Si cela peut surprendre de nos jours, il convient de rappeler que la fixation de l'orthographe pour les noms propres n'apparaît qu'en 1877 avec le livret de famille.²⁹

Notre couple a donc 11 enfants, dont Jean-Jacques Pasquier, mais aussi Marie Madeleine BOUCHERON. Sur ces 11 âmes, 6 survivent à l'enfance. Le taux de mortalité infantile est en effet, à l'époque, de 300/1000, ce sont donc environ 7 enfants sur 10 qui survivent jusqu'à l'âge adulte.

On compte par ailleurs ce que l'on appelle un « **enfant de remplacement** », ce qui signifie que l'on donne le prénom d'un enfant décédé à l'enfant qui suit. C'est le cas pour l'un des garçons, né et décédé en 1770, se prénommant Pierre. L'enfant qui naîtra en 1773 s'appellera à son tour Pierre.

Parlons métier maintenant, parce que nous n'avons pas encore évoqué celui d' « homme de peine », ce qui était manifestement le métier de Pasquier BOUCHERON d'après les actes de naissance de ses enfants. Un homme de peine était un travailleur exécutant des tâches pénibles. Il n'était ni particulièrement qualifié, ni spécialisé, on peut donc l'associer de nos jours à un « homme à tout faire ». Pour son épouse, sans grande surprise, le métier n'est pas précisé, que ce soit dans son acte de mariage, de décès, ou encore dans les actes de ses enfants.

Cette fois-ci, c'est l'époux qui vivra plus longtemps que l'épouse, puisque cette dernière s'éteignait le 28 juillet 1794³⁰, tandis que Pasquier décède le 30 décembre 1814³¹, tous deux à Charsonville.

Je pourrais m'arrêter là, et passer à la génération suivante, mais il est temps pour moi de vous présenter une ville dont j'ai déjà évoqué le nom à de multiples reprises, sans pour autant en écrire plus ; Charsonville. Je n'ai pas la prétention de laisser entendre que je connais cette ville par cœur, mais il serait en même temps mentir que d'écrire qu'elle ne fait pas intégralement partie de ma vie à l'heure actuelle, et pas parce que j'y vis.

Pour tout ce que j'y ai vécu durant ma courte visite, et parce c'est vers là que presque toutes mes recherches ont pointé, je vous ouvre grand les portes de ce village sans prétention, sans particularité, mais devenu si important pour moi justement par l'importance que lui ont conférées ces recherches.

²⁶ AD45 406 O-SUPPL GG/9

²⁷ AD45 406 O-SUPPL GG/11

²⁸ AD45 406 O-SUPPL GG/9

²⁹ *Depuis quand porte-t-on un nom de famille en France ?* Adeline Colonat.

³⁰ AD45 4 NUM 81/3

³¹ AD45 4 NUM 81/12

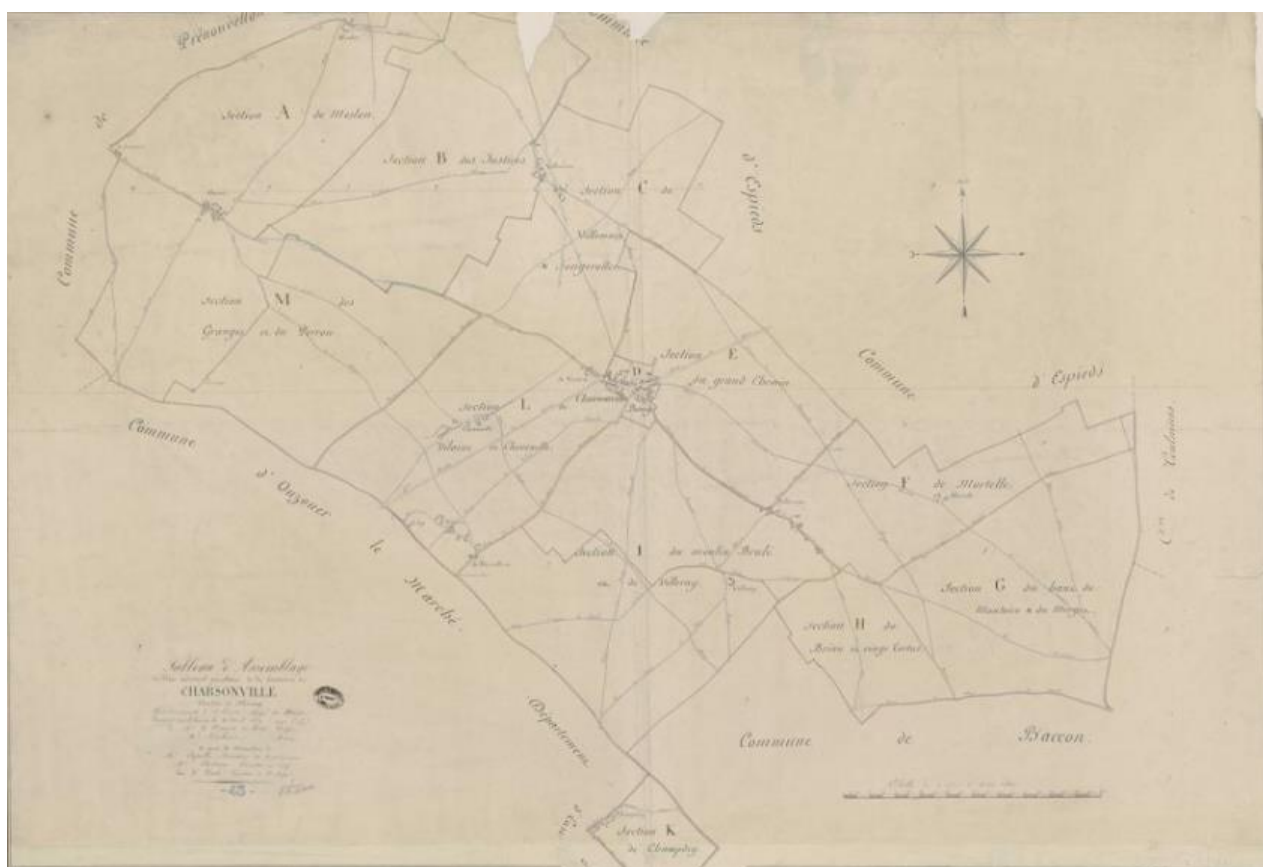
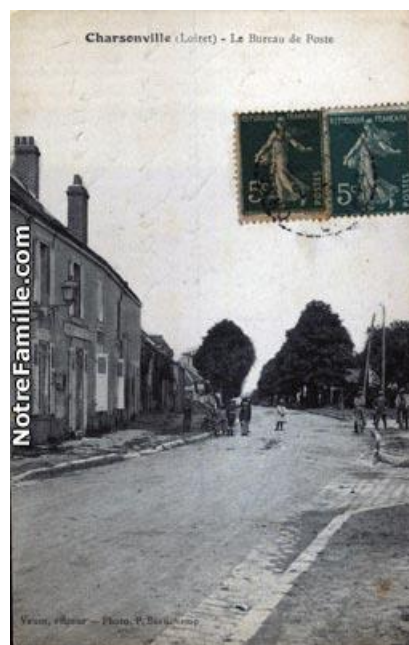
AU CŒUR DU LOIRET (et de l'action) : BIENVENUE A CHARSONVILLE

Petite commune du Loiret, dans la région agricole de La Beauce, Charsonville est limitrophe avec des communes comme Epieds-en-Beauce et Baccon (Loiret), mais aussi avec des communes du Loir-et-Cher comme Ouzouer-le-Marché et Villermain. Sa population compte, en 2020, 612 habitants, un nombre qui n'aura pas trop évolué au fil du temps.

autre	1841 851	1876 963	1911 841	1962 680
1793	676	1846 848	1881 955	1921 769
1800	753	1851 891	1886 944	1926 819
1806	680	1856 944	1891 955	1931 846
1821	803	1861 930	1896 943	1936 811
1831	795	1866 917	1901 926	1946 772
1836	829	1872 964	1906 917	1954 735
			2006 627	

Evolution de la population Charsonville (Cassini/EHESS)

Je pourrai à la fois rédiger des pages et des pages sur cette ville, et en même temps vous laisser juste avec ces quelques données très sommaires. Parce que dans les faits, Charsonville est une ville typiquement rurale, avec une rue principale, très peu peuplée, avec une population qui a assez peu bougé. Aussi, lors de mes nombreuses recherches dans les recensements de population ai-je retrouvée constamment les mêmes noms ; Pellé, Thauvin, Dupuis, Gond, Goin, et j'en passe.



Cadastré Charsonville (AD45)

Sur ce cadastre, qui est une carte créée à partir de données de surfaces terrestres et foncières, nous voyons la disposition du village ; un bourg, une zone urbanisée avec les habitations, et le reste avec des zones agricoles. Nous verrons par la suite l'importance de ce bourg pour les Boucheron, et comment ils y ont évolué.

Ainsi, je pourrai vous parler d'occupation des sols et de sédiments, mais il me convient mieux d'aborder directement les gens qui ont vécu sur ce sol. Alors bien sûr, je continuerai d'écrire sur Charsonville, mais avec un prisme beaucoup plus humain que géographique.



Carte postale Charsonville



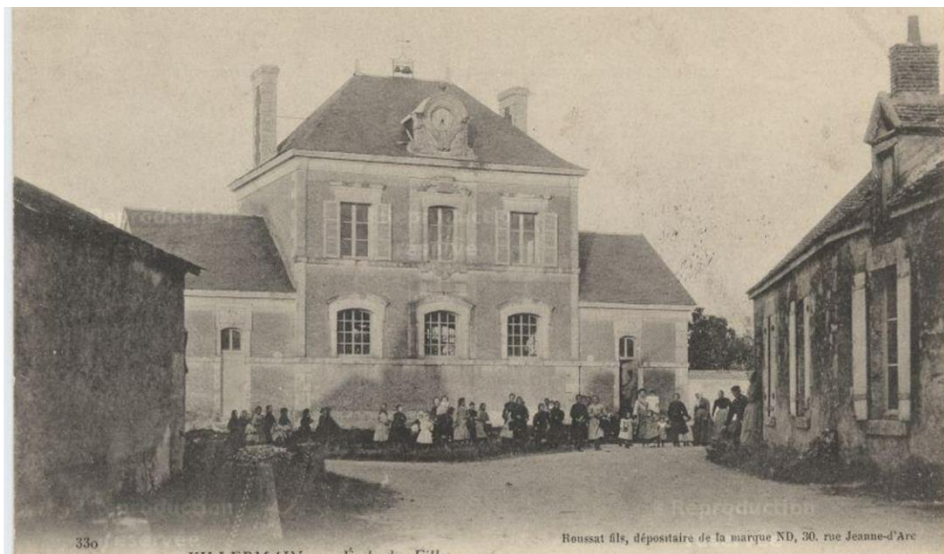
Carte postale Charsonville



Carte postale Charsonville

Génération 5

Remontons encore un peu plus dans le temps pour cette cinquième génération. Le père de Pasquier s'appelait Simon BOUCHERON et est le trisaïeul de Marguerite, c'est-à-dire l'arrière arrière grand-père. Il voit le jour le 6 décembre 1711 à Villermain, Loir-et-Cher³², et est l'aîné d'une fratrie de 6 enfants.



Villermain - Ecole des filles

Il s'unit le 6 février 1734 à Françoise TAUVIN, à Charsonville.³³ Là encore, le mariage se fait dans la ville d'origine de l'épouse, puisque celle-ci y naît le 20 février 1713.³⁴ Le couple s'y installe à la suite des épousailles et en son sein naissent leurs 13 enfants. Ce qui est intéressant ici, au-delà du nombre d'enfant, c'est le fait que parmi eux se trouvent deux paires de jumeaux : Jacques et Blaise, nés le 3 février 1751 qui ne survécurent qu'une journée, et Gentien et Françoise, nés le 12 avril 1756. Sur cette seconde paire, Gentien ne vécut que 5 jours, tandis que Françoise décéda au bout d'un an et demi.³⁵

Parmi les autres enfants du couple, on trouve donc Pasquier, mais aussi François Boucheron, qui se marie avec Françoise LHOSTE. Pourquoi François est important ? Parce qu'il eut un fils avec Françoise ; Pierre François. Ce même homme se marie à Charsonville le 16 février 1816 avec Marie Madeleine Boucheron³⁶, fille de Pasquier. Il s'agit donc là d'un mariage entre cousins germains. Mariage qui aurait dû nécessiter une dispense religieuse, c'est-à-dire accord donné par un clerc pour un mariage entre cousins, mais d'après l'acte de mariage, il n'en est rien. Ces mariages étaient quoiqu'il arrive assez répandus dans la ruralité, puisque souvent arrangés entre les parents.

Côté métier, Françoise n'en a, en apparence du moins, pas. Simon, lui, est indiqué comme laboureur dans l'acte de naissance de son fils Louis.³⁷ Sous l'Ancien Régime et jusqu'au XIXème siècle, cela désignait un paysan qui possédait la terre qu'il cultivait et au moins un attelage, cheval ou paire de bœufs, et charrue.

Simon et Françoise décèdent tous deux à Charsonville, Simon le 7 mai 1791 et Françoise le 25 octobre 1789.³⁸

Source : Cartorum.fr



³² AD41 E DEPOT 289/2

³³ AD45 406 O-SUPPL GG/8

³⁴ AD45 406 O-SUPPL GG/7

³⁵ AD45 406 O-SUPPL GG/10

³⁶ AD45 4NUM 81/11

³⁷ AD45 406 O-SUPPL GG/9

³⁸ AD45 406 O-SUPPL GG/13

Génération 6

Le père de Simon, Gentien BOUCHERON, voit le jour le 1 décembre 1681 à Charsonville.³⁹ Il est donc le quatrièul de Marguerite, soit son arrière arrière arrière-grand-père. Il est cadet d'une fratrie de 10 enfants. Gentien se marie une première fois avec Marie BLONDEAU, de qui il a deux filles ; Marie et Françoise. Mais le 30 mars 1709, un an à peine après la naissance de Françoise, son épouse est inhumée.⁴⁰ Gentien se remaria deux ans plus tard avec Madeleine JACQUET, fille de Pierre et Françoise (née Gasnier) Jacquet, le 16 février 1711 à Cravant (Loiret).⁴¹ Simon naîtra donc 10 mois après le mariage de ses parents. Madeleine Jacquet naquit le 15 avril 1689 à Ouzouer-le-Marché (Loir-et-Cher), il s'agissait donc pour elle d'un premier mariage, puisqu'elle n'était âgée que de 21 ans lors de celui-ci.

Le remariage au XVIII^{ème} siècle

Se remarier était monnaie courante à cette époque, il s'agissait de ne pas finir sa vie seul, mais aussi et surtout d'avoir une femme à ses cotés pour élever des enfants issus d'un premier mariage, ou alors d'assurer sa descendance. Il y avait bien sûr une période de deuil, mais passée celle-ci, les individus se remariaient. Si on note une proportion plus grande de remariages chez les urbains, les ruraux ne sont pas en reste. En effet, au XVIII^{ème} siècle, les remariages constituent entre 20 et 30% des unions.

42

Une donnée que je n'ai pas réussi à m'expliquer est le lieu du second mariage de Gentien ; Cravant. Pourquoi Cravant, alors que Madeleine et lui-même sont issus de Charsonville. Les parents de Madeleine ont apparemment vécu toute leur vie à Charsonville, mis à part la naissance de leur fille. C'est aussi le cas des parents de Gentien. Je n'ai donc trouvé aucune explication logique. Rien n'indique que Madeleine aurait été déjà enceinte, ce qui aurait pu justifier le choix d'une paroisse autre que Charsonville, puisque Simon naissait dans un délai cohérent par rapport à la date du mariage. Les parents auraient-ils pu être non consentants ? Cela aurait pu expliquer pareil choix. Si leur acte de mariage précise que Madeleine a déjà perdu ses parents, tous deux décédés, les consentements des familles apparaissent. C'est donc l'une des questions qui restera sans réponse.

Pour les métiers, Gentien est mentionné comme laboureur dans plusieurs actes, comme celui de la naissance de Simon, et de la sépulture de son épouse.

Celle-ci est inhumée le 20 juin 1740, tandis que Gentien l'est le 10 juin 1738. Ils sont inhumés tous deux à Charsonville, à respectivement 51 ans et 56 ans.⁴³

Je n'ai par ailleurs pas pu m'empêcher de remarquer la date du décès de Gentien. Il meurt l'année de la fin de la Guerre de Succession de Pologne (1733-1738), opposant notamment la France et l'Espagne à l'Archiduché d'Autriche et la Prusse qui soutenaient leur candidat au trône polonais. A-t-il participé à cette guerre ? Est-ce la raison de son décès ? Là encore, je n'obtiens pas de réponse, si ce n'est dans la négation, puisque rien n'indique dans son acte de décès qu'il aurait été engagé dans cette guerre.

³⁹ AD45 406 O-SUPPL GG/5

⁴⁰ AD45 406 O-SUPPL GG/7

⁴¹ AD45 3NUM 116/2

⁴² Le remariage, *Annales de démographie historique*, Guy Cabourdin

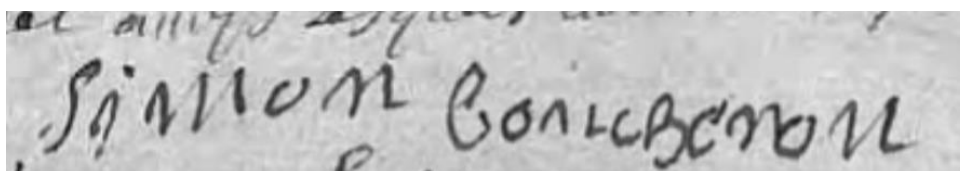
⁴³ AD45 406 O-SUPPL GG/8

Génération 7

Nous attaquons déjà la septième génération ascendante de Marguerite ; il s'agit donc des quinquaières de cette dernière. Le père de Gentien s'appelait Simon BOUCHERON, comme son petit-fils plus tard. Il naît le 15 janvier 1654 à Charsonville⁴⁴, issu d'une fratrie de 12 enfants. Il se marie à Villermain, Loir-et-Cher, le 23 août 1678 avec Françoise TOURNOIS.⁴⁵ Celle-ci naît dans ce même village le 3 juin 1657, et est fille de Noël et de Jeanne Tournois (née Caillard).⁴⁶ De nouveau, le mariage se fait donc dans la paroisse du village de naissance de l'épouse, bien que les enfants, au nombre de 10 naissent tous à Charsonville.

Si Simon est comme son fils, laboureur, et donc ne m'a pas particulièrement interpellé dans son parcours de vie, c'est tout autre chose qui m'a posé problème. En effet, malgré la période étudiée, les actes divers n'ont pas été trop difficiles à trouver, parfois juste un peu dur à lire et comprendre tout au plus. Pas de difficulté pour trouver l'acte de sépulture de Françoise, inhumée le 20 novembre 1719 à Villermain.⁴⁷ Mais impossible de trouver celui de son époux Simon. Il est indiqué dans beaucoup d'arbres généalogiques sur Geneanet et Filae que Simon serait mort le 29 mai 1713 à Charsonville. Mais après avoir regardé l'intégralité du registre de Baptêmes, mariages et sépultures (BMS) de 1700 à 1720, aucune trace d'un tel acte de sépulture.⁴⁸ Je change alors de méthode en ne cherchant pas seulement l'acte de sépulture de Simon.

Si Françoise est inhumée dans son village d'origine (en 1719), cela veut dire que son époux n'est déjà plus en vie, ce qui est confirmé par le fait qu'il est précisé qu'elle est veuve lors de son décès. Simon est donc forcément mort avant. Aussi, lors du mariage de Gentien, son fils, avec Madeleine Jacquet, il y est écrit « feu Simon Boucheron », il est donc décédé avant février 1711. Les autres dates dont je dispose se situent vers le début des années 1700, je décide donc de continuer de réduire l'intervalle possible de sa mort. Après un certain nombre de recherches infructueuses, je regarde de nouveau dans le détail l'acte de sépulture de Marie Blondeau, première épouse de Gentien Boucheron, datant de 1709. Ma réflexion est que si Simon était encore en vie à ce moment-là, il devrait être mentionné, ou alors devrait figurer sa signature. C'est le cas, je retrouve bien sa signature en bas de l'acte, ce qui indique que Simon était bien vivant le 30 mars 1709.



Je décidai tout de même de vérifier le registre de BMS de Cravant et Villermain pour les années 1700-1719^{49,50}, au cas où il y aurait une raison telle que son décès pour que Gentien s'y soit marié, mais là encore, pas de trouvailles.

Si je ne peux déterminer avec précision sa date de décès ou d'inhumation, je peux tout de même affirmer qu'il serait décédé entre le 30 mars 1709 et le 16 février 1711. Cela reste à la fois une frustration, et en même temps un bon test de vérification quant aux données que l'on peut trouver sur différents sites de généalogie.

⁴⁴ AD45 406 O-SUPPL GG/4

⁴⁵ AD41 E DEPOT 289/5

⁴⁶ AD41 E DEPOT 289/4

⁴⁷ AD41 E DEPOT 289/6

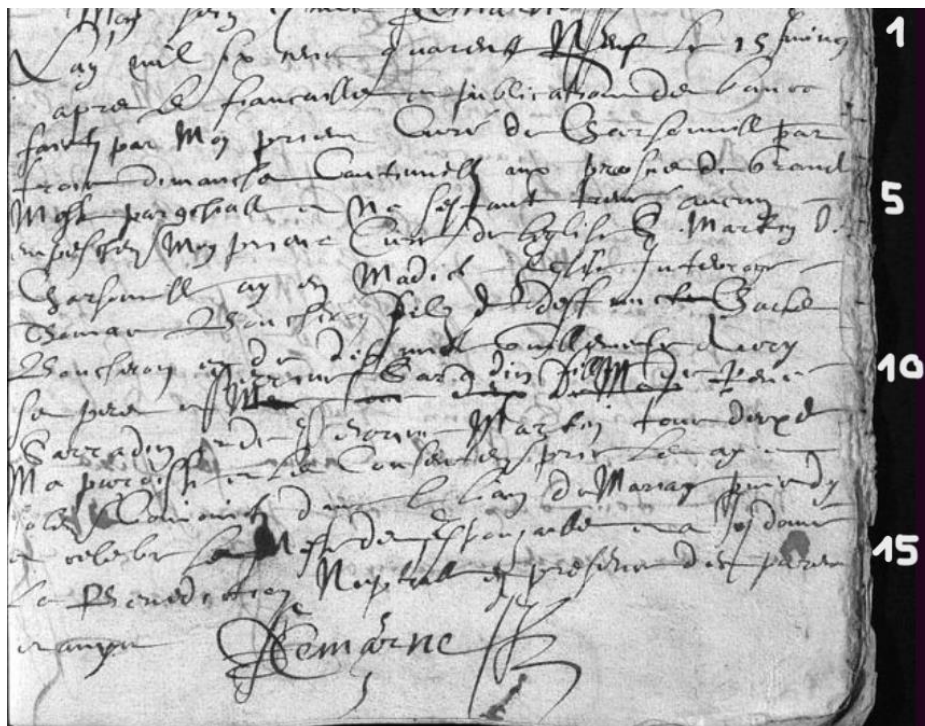
⁴⁸ AD45 406 O-SUPPL GG/7

⁴⁹ AD45 3 NUM 116/2

⁵⁰ AD41 E-DEPOT 289/2

Génération 8

Cette fois-ci, pas de débordements sur le XVIII^{ème} siècle, nous resterons au XVII^{ème}, avec le père de Simon ; Thomas BOUCHERON. Il est le sextaïeu de Marguerite, et aussi l'avant dernier ascendant paternel que j'ai pu retrouver. Thomas, contrairement à une partie de ses descendants, naît à Coinces le 15 novembre 1629, dans le Loiret.⁵¹ Il est le cadet d'une fratrie de 6 enfants et s'unit le 15 juin 1649 à Perine SARADIN dans le village de Charsonville.⁵² Son épouse, elle, naquit dans ce même bourg le 22 octobre 1632.⁵³ Peut-être n'imaginez-vous pas ce qu'est un acte de mariage de cette époque, et quelles informations y sont écrites. Ainsi, avant même d'avoir trouvé l'acte de baptême de Perine, je disposais déjà de l'identité de ses parents. Mais puisque qu'une image vaut mille mots, voici l'acte accompagné de la **transcription** :



Mariage de Thomas Boucheron et de Perine Saradin⁵²

- [1] L'an mil six cent quarante-neuf, le 15 juing
- [2] après les fiançailles et publications des bans
- [3] faict par moy, prieur curé de Charsonville, par
- [4] trois dimanches continuels aux prosnes de grandes
- [5] messes paroissiales et ne s'estant trouvé aucun
- [6] empeschem[ent]. Moy prieur curé de l'église S[aint]-Martin de
- [7] Charsonville ay en madicte église interrogé
- [8] Thomas Boucheron, fils de deffunct Charle
- [9] Boucheron et de deffuncte Guillemete Aury,
- [10] son père et mère tous deux de ma p⁵⁴ Perrine Saradin, fille de René
- [11] Sarradin et de Perrine Martin.

⁵¹ AD45 106 O-SUPPL GG/1

⁵² AD45 406 O-SUPPL GG/4

⁵³ AD45 406 O-SUPPL GG/2

⁵⁴ Mention raturée par l'écrivain

Tous deux de
[12] ma paroisse et des consentem[ents] pris les ay et
[13] solenn[ellement] conjoints dans les liens du mariage, puis d'y
[14] et célébré la messe des espouzailles, et a [...] donné
[15] la bénédiction nuptiale en présence des parins
[16] et amys.

Au delà de l'orthographe approximative de ce type d'acte à cette époque, il s'agit d'un exemple des expressions utilisées par les curés. Tout ne fait pas forcément sens pour nos habitudes. Par ailleurs, nous sommes de nouveau confrontés aux écritures diverses des noms propres.

On y apprend tout de même que si les parents de Perrine, René et Perrine, sont en vie, ce n'est pas le cas pour ceux de Thomas, tous deux décédés.

Si les professions restent manquantes pour notre couple, il convient de finir avec leur décès respectif. Thomas Boucheron décéda le 28 novembre 1679 à Charsonville, tandis que son épouse rendit son dernier souffle le 27 aout 1676, là encore dans le même village.⁵⁵

Quid de la France au XVIIème siècle ?

Je profite de cette époque très ancienne pour faire un petit point « Histoire de France », qui ravira, je l'espère, les yeux de tous. Lorsque Thomas vit le jour, la France était bien évidemment sous l'Ancien Régime, et sous le règne de Louis XIII (1610-1643), fils de Henri IV (1589-1610).

C'est le temps du très célèbre et impitoyable cardinal de Richelieu, ministre d'Etat de Sa Majesté. A la mort de ce dernier, Louis XIV (1643-1715) montait sur le trône, bien que la régence due à son âge soit assurée



Sa Majesté le roi de France et de Navarre
Louis XIV

par sa mère Anne d'Autriche. Le Roi-Soleil, en plus de construire Versailles et d'illuminer (littéralement) Paris, mènera une politique de guerre, avec notamment celle de Succession d'Espagne (1701-1714) opposant entre autres la France et le Saint-Empire sous le règne des Habsbourg. Mais Louis XIV, c'est aussi l'époque d'André Le Nôtre, de Corneille, Madame de Lafayette, Molière, La Fontaine.

Replacer les trouvailles

généalogiques à propos de la famille Boucheron, c'est aussi voyager dans le temps, et se rendre compte que nos individus ont vécu à des siècles dont nous ne pouvons que lire, étudier et imaginer ce qu'était la vie.



Armand du Plessis, cardinal de Richelieu

⁵⁵ AD45 406 O-SUPPL GG/5

Génération 9

Vous l'aurez compris, nous n'irons pas plus loin que le père de Thomas, Charles. Charles BOUCHERON est ainsi le septaïeul de Marguerite. Si je suis en mesure d'écrire que ce dernier a eu, en plus de Thomas, 5 autres enfants, ce n'est pas loin d'être la seule chose que je puisse affirmer avec certitude. Je me suis malheureusement confrontée à la difficulté de remonter beaucoup plus loin que le début des années 1600.

Ce qui est incroyable, je trouve, c'est que d'aucuns sont en mesure, non seulement de situer sa date de naissance (vers 1600), mais aussi d'affirmer que son père se nomme Geoffroy Boucheron, et sa mère Jeanne Gasnier⁵⁶. Je suis bien loin de ces affirmations. Les BMS de Charsonville, la ville où il serait né ne commençant pas avant 1602, je décidai tout de même de regarder ceux de Coinces⁵⁷, lieu de naissance de Thomas, sans succès.

S'il fut « facile » de déterminer l'identité de son épouse ; Guillemette AURY (ou Ory), grâce à l'acte de baptême de Thomas⁵⁸, je n'ai pas été en mesure de trouver l'acte de mariage du couple. Sur Geneanet, certains indiquent que celui-ci se serait marié le 23 janvier 1625 à Tournois, Loiret. Les BMS numérisés de la commune ne démarrant qu'en 1699, je fus incapable de trouver la preuve de telles épousailles.

Mon hypothèse est donc la suivante : personne n'a la preuve de la date de naissance de Charles Boucheron, d'où le fait que personne ne soit en mesure d'en faire la précision. Certains ont en revanche pu trouver l'acte de mariage des époux, et leur âge à ce moment là a pu être précisé. Un rapide calcul a donc suffi pour estimer la date de naissance de Charles. Je n'ai malheureusement pas eu cette chance, puisque ceux que j'ai contacté m'ont indiquée avoir eu ces informations en recopiant sur une autre personne. Compliqué donc de trouver la source.

Le tableau n'est néanmoins pas tout noir, puisque je trouvai les actes de sépulture des époux. Ainsi, Guillemette Ory fut inhumée le 16 mars 1646 à Charsonville.⁵⁹ Si je n'ai pas trouvé son acte de baptême, il est précisé qu'elle était âgée de 40 ans au moment de son décès. Cela situe sa naissance vers 1606. Rien de tel pour Charles, puisque son acte de sépulture se résume en une phrase dans le registre de Charsonville pour l'année 1638 : « Ce quinze janvier a esté enterré Charles Boucheron ». ⁶⁰ Il arrivait que le curé n'eut pas envie d'en écrire beaucoup plus.

Ainsi, notre ascendance Boucheron s'arrête ici. Ecrire sur des évènements aussi lointains ne fut pas tâche aisée, j'espère l'avoir fait aussi bien que possible. Mais notre histoire, elle, ne s'achève pas là. Vous rappelez-vous de Marguerite, notre personnage central ? Il est temps à présent d'écrire à son propos, mais pas seulement. Laissez-moi vous présenter Marguerite Rosalie Adelaïde Boucheron de Charsonville, son couple, sa descendance et sa vie.

⁵⁶ Vu sur Geneanet

⁵⁷ AD45 106 O-SUPPL GG/1

⁵⁸ AD45 106 O-SUPPL GG/1

⁵⁹ AD45 406 O-SUPPL GG/3

⁶⁰ AD45 406 O-SUPPL GG/3

II. MARGUERITE BOUCHERON ET SA DESCENDANCE

A) Marquerite Rosalie Adelaïde Boucheron et Joseph Alexandre Malfray (G 1)

Même si le suspense n'était pas vraiment à son comble, il me faut préciser que Marguerite est bien notre première génération, le point de départ de cet arbre généalogique. Elle est, comme écrit plus haut, l'une des filles de Jean-Jacques Pasquier Boucheron et de Madeleine Geneviève Bourreau. Elle naît le 12 octobre 1818 à Charsonville, tandis que son futur époux naissait également dans le bourg le 1^{er} mars 1814.⁶¹ Ce dernier n'eut qu'un frère ; Jean Jacques. Les parents de ceux-ci se prénomment Jean Jacques Malfray et Marie Louise Leclerc. Si le mariage fut célébré le 20 juin 1840, la publication des bans, ou l'annonce du mariage, se fit les 7 et 14 juin de cette même année⁶². En effet, à l'époque, le mariage était annoncé plusieurs dimanches d'affilés avant d'avoir lieu. De ces épousailles naissent 6 enfants ; Jacques Marie, Aimable Joseph, Euphrasie Adelaïde, Alphonse Marcelle, Joséphine Augustine Ernestine et Eugène Adrien⁶³.

Lorsque l'on cherche des individus du XIX^{ème} siècle comme c'est le cas, plusieurs possibilités s'offrent au généalogiste, en l'occurrence ma personne. Trouver les actes de naissance/mariage/décès ; le registre matricule de l'époux, c'est-à-dire sa fiche de militaire ; s'informer sur le foyer par les recensements de population, éventuellement regarder le(s) habitations sur le cadastre, et enfin vérifier s'il y a eu une succession après décès. C'est exactement ce qu'il s'est passé dans le cas présent. Le seul élément introuvable fut le registre matricule de Joseph Alexandre, puisque cela démarre à partir de 1865 (année de classe). Il aurait donc fallu que Joseph soit né en 1845 pour que sa classe soit équivalente au « année de naissance+20 » qui détermine cette dernière. Mais si on a un peu de chance, on peut aussi trouver des éléments que l'on ne cherchait pas, et ce fut, par chance, mon cas.

Ce qui est bien à propos des recensements de population, qui démarrent dans le Loiret en 1836, c'est qu'il y est inscrit évidemment le nom et « l'adresse » des individus, mais aussi leur âge (correct ou supposé) et leur profession. Aussi, si Joseph Alexandre est sabotier lors de son mariage, il devient lors du recensement de 1856 garde-champêtre.⁶⁴



Marguerite, elle, passe de couturière lors de son mariage, à « sans profession » pour tous les recensements qui suivront.

Si le registre matricule inexistant de Joseph Alexandre fut une frustration, je ne m'attendais pas vraiment à ce qui allait suivre.

Durant ce que j'appellerais plus tard « la fameuse épopée en terre loirétaine », je

me mettais en quête d'une succession du couple dans les archives à consulter sur place. Celui-ci n'avait pas fait de contrat de mariage, ce qui aurait représenté une formidable manière d'en savoir un peu plus sur leurs biens. En cherchant dans les archives notariales versées par



⁶¹ AD45 4 NUM 81/10

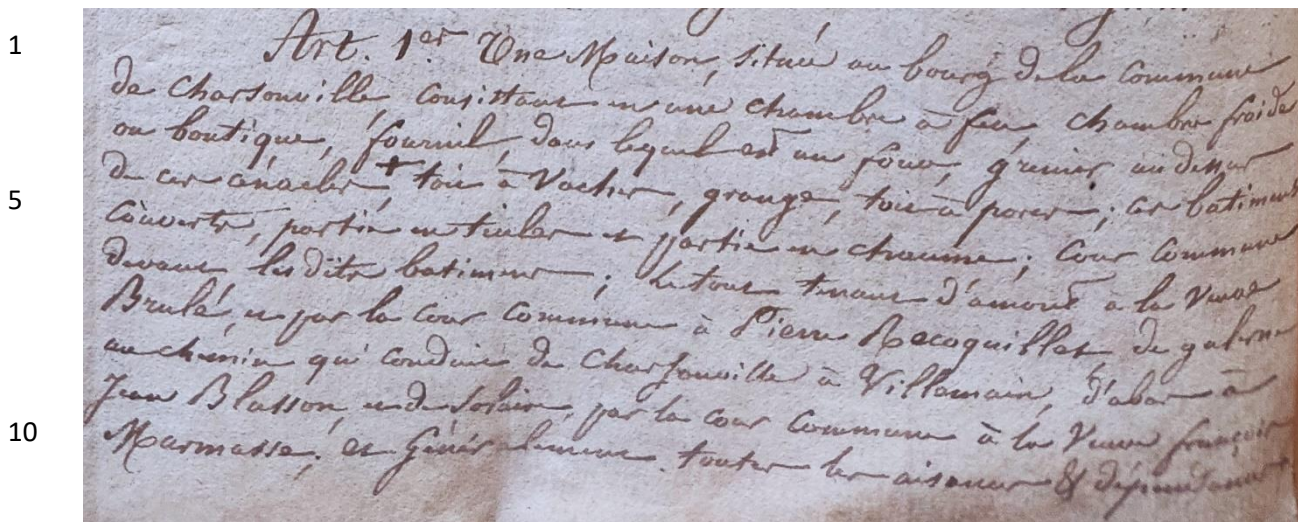
⁶² AD45 EC 3701 - Filae

⁶³ Voir pages 29-32

⁶⁴ AD45 406 O-SUPPL 1 F/1

Maître Richard à Epieds-en-Beauce, je trouvai une donation du 22 décembre 1843⁶⁵ de Jean Jacques Malfray père à ses deux fils, dont Joseph Alexandre.

Cette dernière comprend un ensemble de bâtiments dont une maison. La donation ne précise pas les numéros de ceux-ci, mais les situe par rapport au voisinage :



Donation Jean Jacques Malfray - AD45 3E 19 094

- [1] Art. 1^{er}. Une maison située au bourg de la commune
- [2] de Charsonville consistant en une chambre à feu, chambre froide
- [3] ou boutique, fournil dans lequel est un four, grenier au dessus
- [4] de ces cénacles [cave sous les deux derniers]⁶⁶, toit à vaches, grange, toit à porcs.
- Ces bâtiments
- [5] couverts, partie en tuiles et partie en chaume ; cour commune
- [6] devant les dits bâtiments ; le tout tenant d'amont à la veuve
- [7] Brulé, et par la cour commune à Pierre Recoquillet de galerne
- [8] au chemin qui conduit de Charsonville à Villemain d'abas à
- [9] Jean Blusson et de solaire par la cour commune à la veuve Françoise
- [10] Marmasse et généralement toutes les aisances et dépendances.

Il est vraiment intéressant de voir que, en l'absence de numérotation des bâtiments, il fallait décrire tout ce qu'il y avait autour.

Quant à la raison de cette session, il est possible qu'elle fût faite en raison du décès de l'épouse de Jean Jacques Malfray ; Marie Louise Leclerc, le 28 octobre 1841.⁶⁷

⁶⁵ AD45 3 E 19 094 (Voir annexe n°1)

⁶⁶ Mention ajoutée en marge

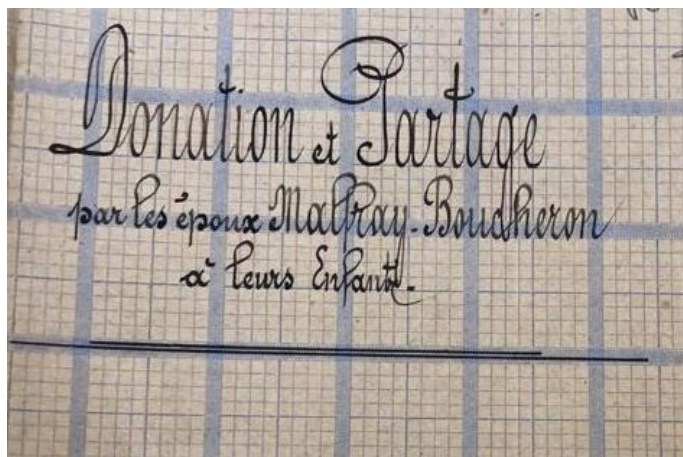
⁶⁷ AD45 EC 3701

Mais je n'ai pas trouvé seulement cette donation, qui fut par ailleurs un total hasard. Un autre hasard arriva sous la forme d'un bail, cette fois rédigé par Maître Maury à Epieds-en-Beauce le 22 février 1866.⁶⁸ Vous pensiez qu'un sabotier/garde-champêtre ne possédait rien et dépendait de paysans plus fortunés ? Moi oui, et ce bail me prouva mon erreur. Il s'agissait d'un bail contracté par M. Eustache Désiré Soreau afin de louer durant 9 années une maison avec dépendance, ainsi que des terres labourables. Le loyer est alors évalué à 200 francs annuels à verser en argent. Cela présuppose donc qu'en plus de ce qu'avait récupéré Joseph Alexandre de son père, il disposait d'autres terrains louables.

Suivons un ordre chronologique avec une autre quittance datant du 22 février 1866 rédigée par le même maître Maury à Epieds-en-Beauce.⁶⁹ Cette fois-ci, c'est Joseph et son épouse Marguerite qui ont versé une somme d'argent, en l'occurrence 700 francs, à Pierre Joseph Recoquillet afin d'acquérir une maison ainsi qu'une dépendance.

Cela pourrait s'arrêter là, mais quand on ne cherche pas... On trouve ! Cette fois, un document datant du 21 octobre 1866 sur les parents de nos époux, ce qui renforce à la fois la vision de familles qui se connaissaient probablement bien avant que leurs enfants de s'engagent, mais aussi de la signification de ce mot « famille ». Il ne s'agit plus seulement de la famille Malfray et de la famille Boucheron, mais désormais d'une seule et même famille qui s'entraide et échange. Car il s'agit bien là d'un échange de biens entre les parents de notre couple, en l'occurrence, des terres. Ils s'échangent 14 ares et 7 centiares de terre, soit 1407m² de terrain. Les deux terrains sont situés à Charsonville, non loin du bourg. Le document est bien sûr rédigé par notre cher maître Maury à Epieds-en-Beauce.⁷⁰

Continuons avec les documents trouvés au détour de recherches différentes, et donc par chance. Dans la continuité de la donation de Jean Jacques Malfray à ses fils, notre couple Joseph-Marguerite a aussi fait une donation de leur vivant à leurs enfants. C'est une donnée extrêmement intéressante parce qu'inattendue. Non seulement je me rendais compte que beaucoup de données étaient mises par écrit, mais en plus que ce type de donation n'était pas exceptionnel. Cela soulève somme toute plusieurs questions à la suite de ce constat ; Pourquoi faisaient-ils des donations plutôt que d'attendre la succession ? Y avait-il beaucoup de bien à « protéger » ? D'où provient ce patrimoine ? Le partage était-il équitable ?



Donation des époux Malfray-Boucheron – AD45 3E 40 798

patrimoine assez conséquent.

Ce document répond à plusieurs de nos questions. Tout d'abord, il est rédigé par maître Bidault à Epieds-en-Beauce le 9 décembre 1883.⁷¹ Le document fait tout de même 22 pages, ce qui m'a étonnée. Autant de pages, cela voulait dire qu'il y avait un certain nombre de biens. Ce qui finalement s'est vérifié. En effet, les époux donnaient deux maisons situées au bourg de Charsonville, et un grand nombre de terres ; 23 parcelles au total. A côté de chaque bien recensé apparaît la valeur en francs, et à la fin de la liste, le total, en l'occurrence 13 300 francs. Il est alors assez juste de dire que le couple disposait d'un

⁶⁸ AD45 3 E 40 750

⁶⁹ AD45 3 E 40 750

⁷⁰ AD45 3 E 40 750

⁷¹ AD45 3 E 40 798

Les pages qui suivent relatent la provenance du patrimoine, et notamment des maisons. L'une d'elles provient directement de la donation précédemment mentionnée, celle de Jean Jacques Malfray à Joseph. Quant au reste, cela provient en grande majorité d'acquisitions faites au cours du mariage du couple, qui constituent les fameux « acquêts ».

A la question de l'équité, la réponse est oui, le partage était égal. Le patrimoine était ainsi réparti en lot. Chacun est composé de certains biens qui composent le patrimoine. Mais le total de chaque lot doit avoir la même valeur que les autres lots. Le couple ayant à ce moment 4 enfants encore en vie et 2 autres n'ayant pas eu de descendance, le patrimoine est morcelé en 4 parts égales, soit 3325 francs pour chaque enfant, pour un total de 13 300 francs. Nous sommes à l'époque du Code Civil de Napoléon (1804), ce qui impliquait une succession égale entre les héritiers, et cela se retrouve dans cette donation.

Maintenant la question du pourquoi. Pourquoi faire don à ce moment là ? C'est la seule des questions posées qui ne peut trouver de réponse que par des hypothèses. Celle la plus plausible me semble être l'âge de Marguerite et Joseph au moment du don ; ils ont respectivement 66 ans et 70 ans. Il est alors tout à fait possible qu'ils aient à ce moment décidé de prendre une retraite bien méritée, et donc de laisser terres et maisons à leurs enfants qui eux, fondaient leurs propres familles au même moment.

Ainsi, les documents que j'ai pu découvrir sans les chercher s'arrêtent ici, puisque les deux derniers sont imputables à la succession du couple. Ainsi, le 24 octobre 1894, Marguerite Rosalie Adelaïde Boucheron s'éteint à Charsonville. Joseph Alexandre Malfray, son époux, meurt le 13 mars 1898 dans la même ville.⁷² Il s'agissait donc de regarder dans les enregistrements des décès de Meung-sur-Loire (le bureau d'enregistrement affecté à Charsonville) s'il y figurait une date de succession, auquel cas il y aurait bien un acte de succession précisant les biens et les héritiers. Ce qui fut le cas pour les deux époux.⁷³ Je trouvais donc, en salle d'archives le registre de succession de notre défunt couple.⁷⁴ Ces derniers n'ayant pas fait de contrat de mariage, il fallut établir les **récompenses**.

Le système des récompenses

il s'agit de déterminer la part du patrimoine propre à chaque époux au sein de la communauté des biens. Cela fonctionne sous forme de compensation ; on prend en compte l'apport des époux afin de déterminer s'ils doivent de l'argent à la communauté ou s'il s'agit du cas inverse. Pour faire simple, cette dernière est une sorte de banque, si vous avez profité de celle-ci par des dépenses, vous lui devrez de l'argent, si au contraire vous avez apporté une plus-value, elle vous devra une récompense. Le conjoint à qui la communauté « doit », peut donc se servir dans les biens communs.⁷⁵

On calculait donc, au décès de Marguerite, la récompense de chacun afin de déterminer la succession. Ainsi, sur un patrimoine total s'élevant à 1903 francs, la part de Marguerite s'élevait à 1542 francs, tandis que celle de Joseph était à 64,50 francs. Le couple devait donc à la communauté 1606,50 francs. Il est indiqué en fin de document qu'une moitié du patrimoine était prévue à la succession, c'est-à-dire 951,50 francs.

Il s'agirait d'un euphémisme pour moi que d'écrire que de consulter ces archives ne me fit rien de particulier. Je le recommande d'ailleurs à tout un chacun qui serait curieux d'en apprendre plus sur leurs ancêtres. C'est un véritable pied posé dans une époque, dans un passé.

⁷² AD45 7 E 81/1

⁷³ AD45 1101 W 93250

⁷⁴ AD45 3Q 33193

⁷⁵ Parisnotaires.fr

Cela vous étonnera peut-être, mais j'ai fini par visualiser ce couple, bien que n'ayant aucune idée de ce à quoi ils pouvaient bien ressembler. Au fur et à mesure des documents découverts, je me faisais une image plus précise de leur vie, leur quotidien. Tout à fait entre nous, lorsque je parle d'eux, je les appelle « Marge et Jo ». Déjà parce que leur patronyme complet est long, mais surtout parce qu'il est facile de développer un certain attachement, surtout qu'il s'agit d'un travail de longue haleine afin d'apporter le plus de matière possible. Cela dit, je ne vous ai pas encore tout raconté, je compte bien ne pas m'arrêter en si bon chemin. Notre couple, désormais célèbre, a eu des enfants, dont j'ai parlé plus haut. Et évidemment, j'ai moult choses à écrire sur le sujet.

B) [La descendance du couple Marguerite Boucheron-Joseph Malfray](#)

Si j'ai probablement enduit d'erreur en évoquant 6 puis 4 enfants, c'est bien l'un et l'autre que notre couple à enfanter. Commençons par le premier enfant, voulez-vous.

1. Jacques Marie MALFRAY (G-1)

Le premier né du couple naît à Charsonville à peine plus d'un an après le mariage, soit le 30 août 1841. Il ne vivra que peu de temps, puisqu'il décède le 9 septembre de cette même année.⁷⁶ Je failli d'ailleurs ne pas trouver cet enfant, puisque sur l'acte de décès de Marguerite était écrit que Joseph Aimable, témoin et second enfant du couple était « premier né ». Ainsi, à la mort d'un enfant, il ne comptait plus vraiment dans certains domaines.

2. Joseph Aimable MALFRAY (G-1)

Devenu premier né par tradition, Joseph Aimable est néanmoins le second enfant né du couple. Il voit le jour le 29 janvier 1843 à Charsonville⁷⁷ et se marie le 7 juillet 1866 à Charsonville avec Justine Adelaïde Alphonsine BLUSSON.⁷⁸ Cette dernière, fille de Auguste Raphaël Blusson et de Marie Madeleine Adelaïde Pellé, naît le 24 juillet 1843 à Epieds-en-Beauce.⁷⁹ Il est précisé dans l'acte de mariage que Joseph est charretier de labour, et Justine domestique de ferme. Mais une autre donnée qui est mentionnée dans cet acte est qu'un contrat a été passé devant maître Maury à Epieds-en-Beauce. Il est effectivement passé devant maître Maury le 16 juin 1866 à Epieds-en-Beauce.⁸⁰

De leur union naîtront 4 enfants, dont 2 survivront à l'enfance ; **Joseph Auguste (1867-1871)**, **Alphonse Ernest (1868-1868)**, **Victorien Camille (1869-1952)** et **Marie Louise (1873-1953)**.

Ainsi, après un mariage et 4 enfants, **Joseph Aimable**, époux de Justine Blusson, décède le 7 février 1905 à Charsonville.⁸¹ Son épouse semble être décédée entre 1911 et 1921, date où elle cesse d'apparaître sur le recensement de Charsonville.

Ce second enfant du couple **Joseph et Marguerite Malfray** n'était que le début, il en reste encore 4, dont Euphrasie Adelaïde Malfray, troisième née et première fille du couple.

⁷⁶ AD45 EC 3701

⁷⁷ AD45 EC 3702

⁷⁸ AD45 EC 52670

⁷⁹ AD45 EC 3875

⁸⁰ AD45 3 E 40449

⁸¹ INSEE – AD45 7 E 502/6 A

3. Euphrasie Adelaïde MALFRAY (G-1)

Euphrasie naît le 17 mai 1845 à Charsonville⁸² et se marie le 26 juillet 1866 avec Jean-Louis Zéphérin GUEDET là encore à Charsonville.⁸³ Ce dernier, fils de Louis François Guedet et de Madeleine Gaillot, naît le 25 août 1838 (à Charsonville).⁸⁴ Si l'acte de mariage précise qu'un contrat de mariage fut contracté, je le retrouvai aux Archives Départementales⁸⁵. Celui-ci précise les conditions du mariage, notamment les quelques biens apportés par les époux à titre personnel et évidemment, ceux-ci se marient sous le régime de la communauté des biens. Néanmoins, le contrat précise bien que les dettes et charges affectées à chaque époux ne feront pas partis de cette communauté comme mentionné dans l'article n°2. Les articles n°3 et n°4 listent les biens apportés par Jean-Louis et Euphrasie ; 300 francs pour l'un, 370 francs pour l'autre, et du linge et habits pour les deux. Aussi, c'était la première fois que je lisais l'apport d'une dot par les parents de l'épouse (article n°5), en l'occurrence 400 francs, considérés comme un avancement sur héritage à la succession. Ce fut déjà le cas pour la succession de Joseph et Marguerite, document dans lequel figurait une ligne « dot » faisant partie des fameuses récompenses.

De plus, l'article n°9 précise que si l'époux venait à mourir avant l'épouse, une somme de 500 francs à prendre en espèce dans la succession de l'époux serait versée à l'épouse. Néanmoins, si au moment du décès des enfants sont déjà nés, cette somme sera réduite à 300 francs.

De ce mariage (sous contrat), naîtront 6 enfants ; **Désiré Louis (1866-1890)**, **Joseph Adrien (1868-1951)**, **Frédéric Zéphérin (1870-1943)**, **Alfred Albert (1873-1887)**, **Geneviève Marie (1878-après 1926)** et **Marguerite Adeline (1882-1925)**.

Euphrasie décède le 14 avril 1926 à Charsonville. On en a pour preuve la photo de sa tombe, prise dans la commune, mais aussi son apparition dans les tables décennales recensant les décès pour la décennie 1923-1932.⁸⁶ Pour son époux, je ne dispose que d'un intervalle, puisqu'il est mentionné sur le recensement de 1906, mais pas sur celui de 1911, où Euphrasie, appelée « Frosine », est seule. Il serait donc décédé entre 1906 et 1911.



Euphrasie Adelaïde Malfray femme Guedet, décédée le 14 avril 1926 à l'âge de 81 ans.

4. Alphonse Marcelle MALFRAY (G-1)

Alphonse ne vivra que peu de temps. Il naît le 23 juillet 1847 à Charsonville, et meurt le 9 août de la même année.⁸⁷ Malheureusement, la mortalité infantile continuait de se produire, malgré une progression certaine dans le domaine médical et dans l'hygiène.

⁸² AD45 EC 3702

⁸³ AD45 EC 52670

⁸⁴ AD45 EC 3701

⁸⁵ AD45 3 E 40750

⁸⁶ AD45 E 502/10

⁸⁷ AD45 EC 37027

5. Joséphine Augustine Ernestine MALFRAY (G-1)

Joséphine est l'avant-dernier enfant de Joseph et Marguerite. Elle naît le 4 novembre 1848 à Charsonville⁸⁸ elle se marie le 6 juillet 1869 à Charsonville avec André Etienne Augustin GRILLON.⁸⁹ Ce dernier n'était pas issu de cette commune, mais de Tournois, où il naît le 28 février 1842.⁹⁰ Si sa mère, Marguerite Honorine Grillon (née Villette), avait donné son accord pour le mariage, son père Etienne Augustin Grillon n'était, lui, déjà plus de ce monde. On note par ailleurs la présence de Joseph Aimable, frère de Joséphine, au mariage. Cela était bien sûr, très courant d'avoir frères, beaux-frères, oncles et tantes au mariage.

Ce qui rend ce mariage particulier, c'est bien sûr la présence d'un contrat de mariage, encore. Cela semblait être une habitude pour cette famille, dont chaque enfant a pour le moment réalisé un contrat précédent mariage. C'était l'une des questions que je me posais avant de poser enfin les yeux sur les documents. Je fus persuadée un bon moment que la famille ne possédait pas grand-chose. Après tout, dans notre mentalité actuelle, si on ne possède pas grand-chose, pourquoi prendre la peine de le protéger ? J'ai pensé qu'il pouvait aussi s'agir de la volonté des familles par alliance, mais le schéma est bien trop répétitif pour que cela n'ait été que pour cette raison. Me vint à l'esprit que je ne connaissais finalement pas grand-chose sur les contrats de mariage d'un point de vue historique. Aussi me permets-je de mettre par écrit ce que j'ai pu apprendre.

Rattrapage sur les contrats de mariage (ils ne sont pas que pour les riches !)

Cette parenthèse vous met, au sens figuré, dans le bain. Effectivement, les contrats de mariage ne sont pas, (comme je pu le penser) le fait d'une population noble qui s'est étendu au peuple. En réalité, les contrats de mariage étaient déjà majoritairement répandus dans l'Ancien Régime (avant la Révolution). Bien que n'ayant pas de chiffre précis pour le Loiret, il s'agirait pour la ville de Lyon de 95% des mariages ayant été précédés de contrats pour le XVIIIème siècle.⁹¹ Ce qui peut être trompeur, c'est que la mention de contrat de mariage dans l'acte de celui-ci ne devint obligatoire que depuis 1850 et la loi Villette.⁹² Il faudrait donc presque regarder systématiquement le contrat de mariage pour chaque épousailles.

Maintenant que vous êtes, comme moi évidemment, des experts en contrats de mariage, passons en revue celui de Joséphine et André.

Celui-ci, rédigé par maître Maury à Epieds-en-Beauce le 12 juin 1869, stipule que le mariage sera sous le régime de la communauté des biens, comme les précédents. Je retrouvai les articles allant du n°1 au n°13 et détaillant les apports et les droits des époux. Ainsi, Etienne apporte une somme de 1200 francs issue de ses économies, ainsi qu'une « pièce de terre » de 35 ares, 17 centiares, soit 35 017m² ou un peu plus de 3,5 hectares. Joséphine apporte, comme sa sœur, deux sommes ; une première issue de ses économies de 400 francs, et une seconde qu'elle apporte en dot, aussi de 400 francs. Les deux époux apportent linge, vêtements, bijoux.

Par ailleurs, tout comme pour Euphrasie, si Etienne venait à mourir avant son épouse, celle-ci toucherait la somme de 500 francs, diminuée à 300 francs si une descendance était déjà née.⁹³

⁸⁸ AD45 EC 3702

⁸⁹ AD45 EC 52670

⁹⁰ AD45 EC 4674

⁹¹ *Études statistiques des contrats de mariage à Lyon au XVIIIe siècle*, Lyon 1959 et J GODECHOT en 1960 (Wikipédia)

⁹² *Les archives notariales, complément des registres paroissiaux. Étude de la distribution statistique du délai entre contrat de mariage et mariage aux XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles, dans un village du Bazadais*, M. Robine. (Article Persee)

⁹³ AD45 3 E 40750

De ce mariage naissent, à Charsonville, deux enfants ; **Aline Marie Adelaïde Grillon (1871-1920)** et **Adèle Honorine Grillon (1884-1963)**.

Joséphine meurt le 30 septembre 1932 à Tournois⁹⁴, lieu de naissance de son époux. Ce dernier décède bien plus tôt dans la même commune : le 11 juin 1901.⁹⁵

Je n'ai malheureusement pas pu trouver la succession de Joséphine dans la salle de lecture des Archives Départementales. Je n'avais évidemment pas eu accès sur internet aux tables de successions qui auraient pu mener à un numéro d'enregistrement. Je m'étais notée la côte de 1101 W 93253 pour regarder s'il y avait une correspondance, mais sans succès lorsque je suis arrivée sur place.

6. Eugène Adrien MALFRAY (G-1)

Eugène est sûrement celui sur lequel il y a le plus de choses à écrire. Il naît le 1^{er} mars 1855 à Charsonville, et est le dernier né de Marguerite et Joseph.⁹⁶

De la classe 1875, Eugène était matricule n°796. L'occasion pour moi de vous montrer un autre type de fiche matricule.

NUMÉRO D'ORDRE.	NUMÉRO ÉCRIT AU TIRAGE AU SORT.	CANTON OU LE TIRAGE A EU LIEU.	1 ^{er} NOM ;			1 ^{re} TAILLE ;	DÉCISIONS du CONSEIL DE RÉVISION. Motifs de ces décisions.	INDICATION DE LA PARTIE DE LA LISTE du recrutement cantonal sur laquelle les jeunes gens ont été placés par la décision du Conseil.				MÉTIER. Domicile. (On indiquera dans cette colonne les changements successifs de domicile depuis l'inscription au matricule.)
			2 ^o PRÉNOMS ET SURNOM ;	3 ^o État civil et signalement.	2 ^o PROFESSION ;			3 ^o Degré d'instruction.	1 ^{re} .	2 ^e .	3 ^e .	
796	50	Meunier	<p>MALFRAY</p> <p>Eugène Adrien</p> <p>Né le 1^{er} Mars 1855 Charsonville canton de Meunier département de la Sarthe résidant à Charsonville canton de Meunier département de la Sarthe filz de Joseph Adelaïde Boucheron et de Marie Adelaïde Boucheron domiciliés à Charsonville canton de Meunier département de la Sarthe</p> <p>cheveux et sourcils châtain yeux noirs front ordinaire nez moyen bouche grande menton rond visage ovalé</p> <p>Marques particulières :</p>			1 ^{re} 1,67	1 ^{re} Grainetier	1				<p>Passé à Oran le 22 [septem]bre 1893 n°468</p>

Extrait fiche matricule Eugène Malfray - 1 R GF/268, Orléans, 1875

Au-delà du fait que Eugène soit grainetier, comme l'un de ses neveux, Victorien Malfray fils de Joseph Aimable, nous voyons là la description physique de l'engagé militaire. Dans son cas, il fait 1,67m, ce qui est une taille moyenne à l'époque d'après les autres fiches observées, il a les cheveux et les sourcils châtain, les yeux noirs, un visage ovale doté d'un front « ordinaire », un nez moyen et une grande bouche. Par ailleurs, je me permets de préciser que le second niveau d'instruction correspond à un individu sachant lire et écrire.

Mais ce qui nous intéresse, c'est la colonne « Domicile ». Il y est écrit « Passé à Oran le 22 [septem]bre 1893 n°468 ». Eugène aurait-il fait partie de ces français ayant vécu en Algérie ?

Je vis sur Geneanet que Eugène s'était apparemment marié avec Marie-Louise BOUCHERON à Saint-Denis du Sig, Wilaya de Mascara, Algérie. Mais comment en avoir la preuve formelle ?

⁹⁴ AD45 7 E 502/12

⁹⁵ AD45 7 E 502/3 B

⁹⁶ AD45 EC 3703

Une première aide précieuse fut la quantité d'indication d'un contributeur de Geneanet ; il mettait la transcription de l'acte de mariage civil ainsi que le numéro de l'acte : n°51. Ainsi intervint la seconde aide précieuse ; celle des sœurs dominicaines responsables des Archives Diocésaines d'Oran. Elles ont pu retrouver en envoyant l'acte en question (ainsi que d'autres, mais nous verrons cela plus tard...).

Ainsi, Eugène Adrien s'était bien marié à Marie-Louise Boucheron le 9 décembre 1882 à Saint-Denis du Sig. Ce qui est important dans cet acte si précieux, au-delà du fait qu'il s'agisse d'un acte venant de loin, chronologiquement et géographiquement, c'est absolument tout.

1 N° 51 L'an mil huit cent quatre-vingt
deux. Le neuf décembre, après la
5 Malfray Eugène Adrien gendarme
et fils majeur et légitime de Joseph Alexandre
Boucheron Malfray et de Adelaïde Marie Bou-
Marie Louise cheron domicilié à Oued Imbert dépendant
de S. Denis du Sig. d'une part.
10 Et demoiselle Marie Louise
Boucheron fille légitime de ses propres
Boucheron, et de Jean Catherine Desbory
domicilié à S. Denis du Sig. d'autre
part.
15 J'ay avoué de un des deux
Empêchements ou opposition, y soussigné
D'office au mariage civil les a
donné la bénédiction nuptiale avec la
Cérémonie de l'Église.

Extrait du mariage Eugène Adrien Malfray et Marie Louise Boucheron - Archives Diocésaines d'Oran. (Voir annexe n°2)

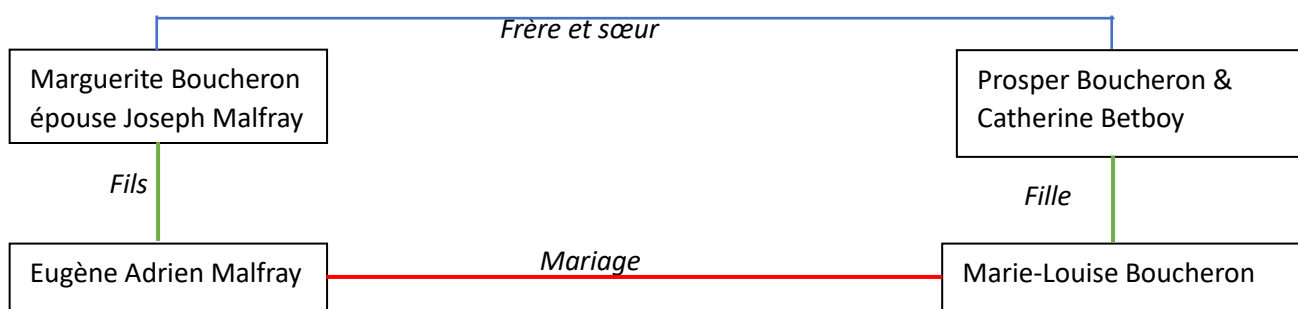
[N°51
Malfray
Adrien
et
Boucheron

- [1] L'an mil huit cent quatre-vingt
- [2] deux. Le neuf décembre, après la
- [3] publication des bancs de mariage de
- [4] Malfray Eugène Adrien ; gendarme,
- [5] fils majeur et légitime de Joseph Alexandre
- [6] Malfray et de Adelaïde Marie Boucheron,
- [7] domicilié à Oued Imbert dépendant
- [8] de S[ain]t-Denis du Sig, d'une part.

[9] Et demoiselle Marie-Louise
[10] Boucheron ; fille légitime de [...] Prosper
[11] Boucheron, et de feu Catherine Besboy,
[12] domiciliée à S[ain]t-Denis du Sig, d'autre
[13] part.

[14] Sans avoir découverts aucun
[15] empêchemens ou opposition ; je soussigné
[16] Vicaire et curé, du mariage civil leur ai
[17] donné la bénédiction nuptiale avec les
[18] cérémonies prescrits par l'Eglise.

Nous retrouvons ledit mariage dans les publications de Charsonville le 12 novembre 1882.⁹⁸ L'acte religieux nous confirme la domiciliation à Saint-Denis du Sig en Algérie. Adrien y effectue bien une carrière de gendarme. Mais arrêtons-nous sur le nom de famille de son épouse voulez-vous ? Marie-Louise Boucheron n'est pas une cousine très éloignée. Au contraire, elle est la fille de Prosper Boucheron, frère cadet de Marguerite. Mais pour simplifier :



Liens de parentés simplifiés entre les époux

Ils sont donc cousins germains, ce qui aurait dû impliquer, d'un point de vue religieux une dispense de consanguinité au second degré. Cette dernière correspond au fait d'avoir des grands-parents en commun, ce qui est le cas de notre couple. Mais le vicaire et curé prend pour légitime le mariage civil, qui n'a connu aucun empêchement après les publications des bans. Il n'a manifestement pas pris acte des liens de parenté pour être en accord avec le droit canonique (droit de l'Eglise catholique). Pour avoir eu sous les yeux des actes de mariages religieux à des degrés divers, la dispense est précisée dans le corps de texte, on écrit par qui elle fut accordée, voir quand et où. S'il est possible qu'une telle dispense fut accordée sans l'avoir cependant précisé, cela reste peu probable.

Pour tout vous dire, au début je pensais qu'il y avait eu seulement un mariage civil, puisqu'un mariage religieux aurait été manifestement compliqué. Je pensais même que cela avait été un argument majeur à un

⁹⁷ Mention marginale

⁹⁸ AD45 EC 79061

départ outre Méditerranée. Après tout, ils ne portent pas le même nom, donc avec un curé peu regardant sur les états civils, cela aurait pu « passer ». Je vous avais écrit dans mon introduction que je ne m'étais posée qu'une seule question, mais bien sûr, au travers de celle-ci s'en pose des dizaines.

Prosper, le père de Marie-Louise sera abordé dans une autre partie, aussi ne vais-je pas vous faire languir plus longtemps, et vais-je tenter de vous apporter quelques éléments de réponse sur la question du départ en Algérie.

L'émigration en Algérie, pourquoi et comment ?

Si cette question peut s'avérer épineuse de nos jours, il n'en demeure pas moins qu'elle est essentielle à la compréhension de multiples généalogies en France et ailleurs en Europe. J'imagine qu'à la lecture du titre, une ou plusieurs idées vous sont immédiatement venues en tête, que vous ayez ou non des connaissances sur le sujet. J'ai moi-même chercher des réponses, et pour une fois, je les ai trouvées. Bien sûr, il me faut d'abord vous vous apporter du contexte sur la colonisation de l'Algérie.



Carte de l'Algérie actuelle – Source : 123rf.com

L'Algérie est encore au XIX^{ème} siècle, et jusqu'à 1830 une Régence : la Régence d'Alger, intégrée à l'Empire Ottoman. Celle-ci est dirigée par un dey c'est-à-dire un chef de clan. Ce dernier choisit des beys afin de diriger les provinces (beyliks) à l'Est, à l'Ouest et au Sud d'Alger, tandis qu'il gouverne directement cette dernière.⁹⁹

Si les relations entre la Régence et la France sont bonnes, cela va changer à la suite d'un incident diplomatique avec le dey d'Alger. En effet, la France avait une dette, qu'elle refusait d'honorer. S'en suit, le **14 juin 1830**, le débarquement des Français.¹⁰⁰

⁹⁹ La Régence d'Alger, Wikipédia

¹⁰⁰ De la colonisation française en Algérie à son indépendance en 1962, 132 années d'une lutte meurtrière et traumatisante où les mémoires aussi s'affrontent. Chronologie. GEO.fr

L'Algérie devient constitutionnellement un territoire français en 1848. C'est donc à partir de cette date qu'il faudrait chercher les migrations. Mais entre 1848 et 1851, l'Algérie est une terre de déportation pour les condamnés, ce qui n'est pas le cas de Eugène ou de Marie-Louise.¹⁰¹

Par ailleurs, la migration française vers l'Algérie est au départ assez désorganisée. Thomas Robert Bugeaud (1784-1849), maréchal de France ayant connu l'Empire, la monarchie mais aussi la République, devient par nomination d'Adolphe Thiers (1797-1877) alors ministre, gouverneur général de l'Algérie en 1840. Ce dernier avait des idées bien précises sur les types de personnes devant devenir colons : des paysans français, souvent recrutés parmi d'anciens militaires. Il s'agit de faire venir une « bonne » migration, capable de mettre en valeur les terres algériennes. Dans les faits, beaucoup de colons durent repartir, la mortalité fut élevée, et les nouveaux arrivants ne recevaient pas forcément le matériel nécessaire pour s'installer durablement.

Mais à partir de 1855, la politique change considérablement ; les préfets départementaux sont désormais habilités à traiter les dossiers de demandes. Non seulement cela les favorise, mais cela permet aussi de s'assurer des profils des demandeurs. On met dans les années 1860 en vente des lots de terre, ventes qui pourront s'effectuer directement en France. Une circulaire du ministre de la Guerre aurait aussi indiqué les modalités de recrutement dans les années 1850.

Si je n'ai pas eu accès directement à cette dernière, lors de mon passage en salle d'Archives je trouvai une circulaire du ministre de l'Intérieur sur l'immigration en Algérie datant du 12 septembre 1892.¹⁰² Cette dernière précisait qu'il fallait plus de sources de renseignement sur les conditions de voyage et d'installations des colons, spécifiquement à destination de la Tunisie et de l'Algérie. Par ailleurs, il fallait publier une notice de renseignement dans le document des recueils des actes administratifs, voir dans la presse locale.

Je trouvai cette « Notice indiquant les avantages accordés aux émigrants qui désirent se rendre en Algérie ». On pouvait ainsi passer gratuitement en mer, du moment que l'on justifiait que l'on avait les moyens d'existence et un travail assuré en Algérie. Aussi, il devenait plus « facile » d'acquérir concessions, propriétés privées et terres domaniales en se tenant informé des mises en vente ou des concessions proposées par l'Administration ou tout simplement dans les petites annonces.¹⁰³ Enfin, dans le même dossier, je découvrais un formulaire afin d'obtenir une concession, c'est-à-dire le droit d'exploiter une terre agricole.¹⁰⁴

¹⁰¹ *La migration européenne en Algérie au XIXe siècle : migration organisée ou migration tolérée*, Emile Temine, 1987. (Article Persee)

¹⁰² AD45 8 M 28 (Annexe n°3)

¹⁰³ AD45 8 M 28 (Annexe n°4)

¹⁰⁴ AD45 8 M 28 (Annexe n°5)

Conditions et formalités à remplir pour obtenir une Concession

- 1° Etre Français ;
- 2° Etre chef de famille ;
- 3° Avoir des connaissances agricoles ;
- 4° Posséder des ressources suffisantes pour mettre en valeur la concession (minimum : 5.000 francs) ;
- 5° S'engager à résider pendant dix ans sur les terres concédées et à se soumettre aux dispositions édictées par le décret du 13 septembre 1904.

Formulée sur papier timbré, la demande indiquera le centre dans lequel le pétitionnaire désire être placé comme concessionnaire. S'il n'a pas de préférence marquée, il se contentera de désigner le département ou la région qu'il lui plairait davantage d'habiter.

Il produira un extrait, de date récente, de son casier judiciaire et la justification de ses ressources disponibles, au moyen des avertissements du service des Contributions Directes et d'un certificat de l'autorité locale, lequel sera dûment contrôlé.

Lorsque ces ressources consistent, en totalité ou en majeure partie, en immeubles, le pétitionnaire sera tenu de fournir un certificat du Conservateur des hypothèques indiquant les charges qui peuvent grever ces biens.

La déchéance d'un concessionnaire est prononcée lorsqu'il ne remplit pas ses engagements.

Extrait formulaire - 8 M 28 (annexe n°5)

Il s'agit de document datant plutôt de la fin du XIX^{ème} siècle, mais ceux-ci permettent une meilleure compréhension des modalités pour les émigrants. On a donc encouragé fortement une migration paysanne d'agriculteurs expérimentés, leur promettant moyennant finance l'accès à la propriété, et par conséquent une vie plus aisée, plus confortable.

L'Algérie passera par la Guerre d'indépendance à partir de 1954 avant d'obtenir celle-ci le 8 avril 1962 par référendum sous Charles de Gaulle (1890-1970). Commence alors l'exode de près d'un million de Pieds-Noirs, qui quittent par la force des choses la terre algérienne.

Je ne sais hélas pas à quelles dates précises sont partis Eugène et la famille de Marie-Louise en Algérie. En revanche, ils seraient probablement partis du port de Marseille, majoritairement utilisé pour les départs vers l'Algérie. Ma grand-mère, née à Mostaganem en 1931, ne parlait que du port de Marseille comme port d'arrivée et de départ vers la métropole.

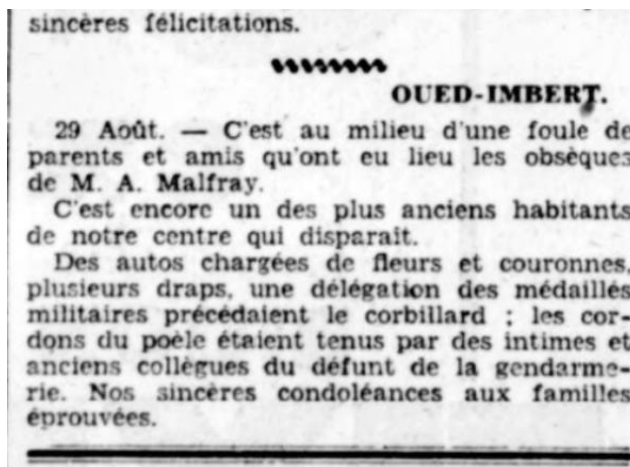
Il est néanmoins désormais peu probable qu'il ait s'agit de la cavale d'un couple clandestin et amoureux.

Eugène eut quoiqu'il arrive une vie assez riche, père de neuf enfants, conseiller municipal à Oued-Imbert¹⁰⁵, médaillé militaire par décret du 5 juillet 1893¹⁰⁶ et surtout, chevalier du mérite agricole.¹⁰⁷

Ce dernier s'éteignait le 28 août 1930 à Oued-Imbert, avec des obsèques sûrement chargées en émotion. Quand à son épouse Marie-Louise, elle qui avait commencé sa vie à Saint-Denis du Sig, Mascara (9) le 23 octobre 1864, elle mourut le 1^{er} juillet 1952 à 'Aïn el Berd (ou Oued-Imbert à l'époque coloniale), Wilaya de Sidi Bel Abbès (10).¹⁰⁸



Extrait de la carte de l'Algérie actuelle – Source : 123rf.com



Extrait de L'Echo d'Oran - 3 septembre 1930



Paysages de Saint-Denis du Sig, aimablement envoyés par Bernard Violettes.

¹⁰⁵ L'Echo d'Oran – mai 1912

¹⁰⁶ L'Afrique militaire – 16 juillet 1893

¹⁰⁷ Journal officiel de la République française – 22 juillet 1922

¹⁰⁸ ANOM – Algérie SAINT DENIS DU SIG 1864

Eugène et Marie-Louise ont ensemble beaucoup d'enfants, 9 au total. Si je ne vais pas développer la vie de chacun, je vais évidemment évoquer leur vie à tous :

1. Adrienne Marie Caroline MALFRAY (G-2)

Première née du couple, Adrienne eut une vie courte ; elle naît le 22 mars 1886 à Saint-Denis du Sig, Algérie¹⁰⁹ et décède le 27 juin 1887 dans la même ville.¹¹⁰

2. Adelaïde Marie MALFRAY (G-2)

A peine un an après la naissance d'Adrienne naît Adelaïde, le 29 juin 1887, à Saint-Denis du Sig, Algérie.¹¹¹ Avant de passer à la suite, il me faut effectuer quelques précisions sur la fameuse épopée en terre loirétaine.

Récit d'une épopée : Sur les traces de la famille Boucheron (partie I)

Je pense avoir assez attendu pour vous raconter ce voyage, aussi vais-je faire de mon mieux pour le retranscrire avec le plus d'authenticité possible.

Le 26 juin de cette année, j'empruntai mon fiacre afin de me rendre dans le Loiret, dans le but d'aller en salle d'Archives Départementales, anciennes et contemporaines. Mais pour se faire, une fine équipe était là pour m'épauler : ma mère, passionnée de généalogie et ayant effectué un nombre incroyable de recherches sur cette famille, dont l'une des branches fait partie de ses ancêtres, et mon père, grand débutant, mais tout à fait curieux de cette ambiance particulière et feutrée. Déjà, nous élaborions un plan efficace afin de trouver tous les documents (ou presque !) manquants. Les médailles militaires, les archives judiciaires, les états-civil, les successions, tout y passa. Il nous fallait exploiter chaque minute de chaque jour ouvré afin de trouver le plus de documents possibles.

Il s'agissait pour nous trois d'une grande première, ainsi arrivâmes-nous dans une salle moins silencieuse et bien plus accueillante que l'idée que nous nous en faisons, à l'exception de mon père, qui lui ne se faisait aucune idée au préalable.

La première journée (lundi) aux Archives fut dédiée aux archives militaires, je me faisais déjà une joie de découvrir tous ces documents que je pourrais prendre en photo, lire, etc. La joie de tenir ces documents si précieux pour l'Histoire fut malheureusement proportionnelle à ma déception. C'est néanmoins ce jour-là que je tombai sur les documents en lien avec la colonisation de l'Algérie.

Il faut savoir que dans le Loiret, un incendie avait brûlé un grand nombre d'archives, dont toute une partie sur les médailles militaires recherchées. Notre première journée fut donc frustrante, et je dois l'avouer, pas forcément encourageante pour la suite.

Le second jour fut consacré aux archives notariales (contrats de mariage), mais aussi les archives hospitalières, les états-civil, ainsi que les fonds privés et les jugements de simple police. Si les états-civil, les registres hospitaliers et les contrats de mariage donnèrent satisfaction, cela ne fut pas le cas des archives judiciaires et les fonds privées. Cette journée se vit donc attribuée le complément de « très satisfaisante ».

¹⁰⁹ ANOM – Algérie SAINT DENIS DU SIG 1886

¹¹⁰ ANOM – Algérie SAINT DENIS DU SIG 1887

¹¹¹ ANOM – Algérie SAINT DENIS DU SIG 1887

La journée du mercredi fut, elle, qualifiée « d'incroyable », et tout autres adjectifs ressemblant de près ou de loin à cette définition. Il s'agissait d'une journée touristique pour notre trio. Aucune salle d'Archives n'étant ouverte, nous voulions mettre ce temps à profil pour découvrir un peu les environs. Mais bien sûr, le travail n'était jamais bien loin. Après un passage dans la commune de Baccon, non loin de Charsonville, il fut décidé (par moi, je l'avoue), d'enfin poser un pied dans la ville que nous avions tant lu et dont nous avions tant entendu parler. Après avoir traversé en voiture des champs et des champs, nous arrivâmes dans le bourg qui abritait jadis Marge et Jo, entre autres. A peine arrivés, nous déambulions dans le bourg (carte en bleu sur le plan de la ville), nous vîmes l'église Saint-Martin et les quelques rues se comptant sur les doigts d'une main.



Plan de Charsonville - Charsonville

Tandis que la découverte se transposait petit à petit sur nos recherches, j'entrepris de regarder chaque boîte aux lettres cherchant un Malfray, un Boucheron, tout en me fustigeant de ne pas avoir simplement regarder dans les pages blanches. Après tout, il suffisait de tourner les pages et de regarder pour savoir. Mais parfois, il faut prendre les situations telles qu'elles sont, dans toute leur complexité. Parfois, ce n'est pas plus mal de se laisser surprendre. Alors que nous étions proche d'avoir fini notre tour, sans le moindre succès dans « la quête des boites aux lettres », nous finîmes par une petite rue qui faisait face à l'église. C'est en faisant quelques pas que je vis cette boîte aux lettre ordinaire, mais dont l'étiquette mentionnait « Boucheron Pierre Annick ».

En généalogie comme dans la vie, on a parfois besoin d'avoir la chance de son coté. Et lorsque je vis une silhouette dans la cour de la maison, je su qu'il fallait en tirer profil. Bientôt, je me retrouvai devant la porte, appuyant sur la sonnette. J'imagine l'étonnement de Pierre de nous voir sur son pas de porte, racontant le but de notre venue. Mais cet homme d'une fière allure nous gratifia d'un sourire, et nous invita à entrer.

Imaginez que vous faites un puzzle, sans savoir vraiment ce que cela va donner. Maintenant imaginez que quelqu'un arrive et vous en explique le sens, et pourquoi vous le faites. C'est exactement comme ça que je décrirais notre rencontre avec Pierre.

Nous passâmes ainsi plus d'une heure dans sa charmante demeure, à discuter, à écouter religieusement ce que cet homme pouvait nous apprendre. Il s'avère que Pierre nous confia qu'il disposait de la correspondance de son ancêtre ; des dizaines de lettres envoyées par sa cousine : Adelaïde Marie Malfray. Il nous expliqua qu'elle était manifestement entichée de son cousin Joseph, vivant encore dans le Loiret tandis qu'elle vivait en Algérie. Il ajouta qu'ils ne s'étaient pourtant jamais rencontrés à sa connaissance, et qu'elle avait été manifestement « fâchée » d'apprendre le mariage de ce dernier avec une autre. Voyant je l'imagine notre grand intérêt pour cette correspondance, Pierre nous proposa d'aller la chercher. Et vous imaginez bien que je dû retenir mon trop grand enthousiasme pour qu'une réponse mesurée et polie sorte de ma bouche. C'est donc avec un plaisir immense que je peux intégrer à ce travail ces archives familiales. Je ne peux hélas pas tout mettre, puisqu'il y avait environ 80 cartes postales.

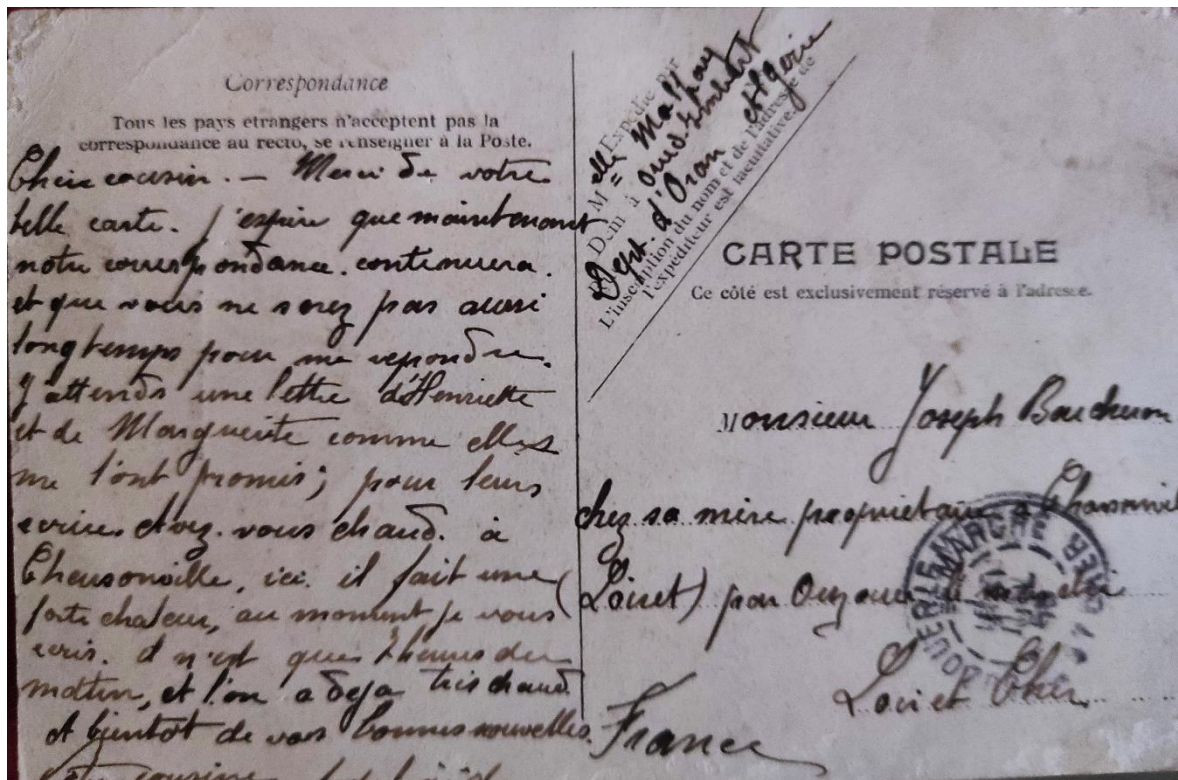
Mais avant de revenir sur cette correspondance d'une valeur indescriptible, je vous laisse volontairement dans l'expectative de la réponse à la première question qui a été posée à Pierre : « De qui êtes vous le descendant ? »



Adelaïde Malfray - carte envoyée à son cousin Joseph Boucheron – Archives familiales



Carte envoyée par Adelaïde à Joseph (recto)



Carte envoyée par Adelaïde à Joseph (verso)

Voici la **transcription** de ce qu'écrit Adelaïde à son cousin :

<p>Cher cousin. – Merci de votre belle carte. J'espère que maintenant notre correspondance continuera et que vous ne serez pas aussi longtemps pour me répondre. J'attends une lettre d'Henriette et de Marguerite comme elles me l'on promis ; pour leurs écrire. Avez-vous chaud à Charsonville, ici il fait une forte chaleur, au moment je vous écris. Ils n'ont que l'heure du matin, et l'on a déjà très chaud. A bientôt de vos nouvelles.</p> <p>Votre cousine Adelaïde.</p>	<p>Expédié par M[ademois]elle Malfray Dom[iciliée] à Oued-Imbert Département d'Oran, Algérie</p> <p><u>Monsieur Joseph Boucheron</u> <u>Chez sa mère propriétaire à Charsonville</u> <u>(Loiret) par Ouzouer-le-Marché</u></p> <p><u>Loir-et-Cher</u></p> <p>France</p>
--	---

Nous avons un aperçu du caractère bien trempée d'Adelaïde qui interpelle son cousin sur le temps mis à lui répondre. Une formule qui se reproduira dans d'autres lettres, où elle lui reproche son « silence ».

Néanmoins, Adelaïde ne se mariera pas avec son bien-aimé cousin, mais avec Albert Rémy BEAUCAMPS, le 23 novembre 1911 à Oued-Imbert (mention dans l'acte de naissance). Ce dernier naît à Blois (Loir-et-Cher) le 8 juillet 1879.¹¹² Il a par la suite une carrière militaire chargée, où il vécut successivement à Lille, (d'où il est d'ailleurs tiré au sort), Oran, Mostaganem (Algérie)¹¹³. C'est probablement à Oran qu'il a rencontré Adelaïde, puisqu'il y passe nombre d'années bien avant son mariage. De simple soldat, il passe lieutenant au 16^e Bataillon Territorial de Zouaves. Cela ne sera pas le seul accomplissement d'Albert, puisqu'après avoir été démobilisé le 2 mars 1919, il est nommé chevalier de la Légion d'honneur, le 15 novembre 1920.¹¹⁴

- Ils ont ensemble une fille, [Jeanne Adrienne BEAUCAMPS \(G-3\)](#), qui naît à Oran le 26 avril 1913.¹¹⁵ Cette dernière se marie le 29 août 1936 avec Louis Pierre Marc PLANTIE, à Oued-Imbert (mention sur l'acte de naissance), qui naît le 14 janvier 1912 dans la même commune.

Louis meurt le 23 août 1996 à Montpellier, Hérault, tandis que Jeanne décède à Carcassonne dans l'Aude le 1^{er} janvier 2012.¹¹⁶

Quant à Adelaïde, elle meurt le 15 avril 1942 à Oued-Imbert, Algérie. Son époux décède, lui, en France, à Pau, Pyrénées-Atlantiques, le 30 janvier 1963 (Mention dans le diplôme de la Légion d'Honneur). Cela vient confirmer le départ massif de l'Algérie par les Français à partir de 1962.

¹¹² AD41 2 MIEC 18/R5

¹¹³ AD59 1R 2604

¹¹⁴ Base LEONORE Archives Nationales

¹¹⁵ ANOM – Algérie ORAN 1913

¹¹⁶ INSEE - Filae

3. Joseph Adrien MALFRAY (G-2)

Joseph naît le 23 décembre 1889 à Saint-Denis du Sig, Algérie¹¹⁷, mais meurt rapidement, le 23 août 1891 à Oued-Imbert, Algérie.¹¹⁸

4. Adrienne Eugénie MALFRAY (G-2)

Adrienne, seconde du nom, naît le 18 novembre 1891 à Saint-Denis du Sig, Algérie.¹¹⁸ D'après son acte de naissance, elle se marie le 3 décembre 1910 à Oued-Imbert avec Jules Paul Alfred CUIILLIER. Ce dernier naît le 30 janvier 1877 à Dole, dans le Jura.¹¹⁹ Il est fils de Georges Adolphe Cuillier et de Adèle Eugénie Grivault. Mais Jules se distingue en faisant parti du club très fermé des titulaires de la Légion d'Honneur ; chevalier le 13 juillet 1915, puis officier le 3 juillet 1930.¹²⁰ Alors que je cherchais la fiche matricule de Jules, curieuse de connaître ses faits d'armes, je ne le trouvais pas dans les Archives du Jura. La famille n'a donc pas dû vivre toute sa vie dans le département.

Adrienne et Jules ont ensemble deux fils :

- **Georges Paul Louis Adrien CUIILLIER (G-3)**, né le 13 janvier 1912 à Oran, Algérie, qui se marie le 13 juillet 1935 à Puy-en-Velay, Haute-Loire, avec Jeanne Anna LARGIER.¹²¹ Cette dernière est d'ailleurs issue de cette même ville, puisqu'elle y naît le 6 avril 1913.¹²² Il décède le 13 juin 1992 à Longvic, Côte-d'Or, tandis que son épouse décède le 30 août 1987 à Dijon, Côte-d'Or.¹²³
- **Paul-René CUIILLIER (G-3)**, né le 17 mars 1920 à Alger, Algérie, qui se marie le 3 juin 1944 à Chalon-sur-Saône, Saône-et-Loire, avec Paulette Joséphine GERMAIN¹²⁴. Là encore, le lieu du mariage est aussi le lieu de naissance de l'épouse, qui y naît le 12 février 1921¹²⁵. Paul-René meurt à un assez jeune âge : 46 ans, à Paris 10^e, le 2 mai 1966. Il est précisé dans son acte de décès qu'il était employé de banque, et son épouse sans profession.¹²⁶ Cette dernière meurt bien plus tard ; le 30 décembre 2017 à Bois-Colombes, Hauts-de-Seine.¹²⁷

Adrienne et Jules mourront à 17 ans d'écart ; Jules le 28 août 1950 à Dijon, Côte-d'Or (mention dans l'acte de naissance et dans le diplôme de la Légion d'honneur), et Adrienne le 10 mai 1967, également à Dijon.¹²⁸

¹¹⁷ ANOM – Algérie SAINT DENIS DU SIG 1889

¹¹⁸ ANOM – Algérie OUED IMBERT 1891

¹¹⁹ AD39 3 E/3941

¹²⁰ Base LEONORE Archives Nationales

¹²¹ ANOM – Algérie ORAN 1912

¹²² INSEE - Filae

¹²³ INSEE - Filae

¹²⁴ ANOM – Algérie ALGER 1920

¹²⁵ INSEE - Filae

¹²⁶ AD75 10 D 561

¹²⁷ INSEE - Filae

¹²⁸ Photographie de sa tombe (Filae)

5. Louise Madeleine MALFRAY (G-2)

Louise naît le 25 avril 1894 à Oued-Imbert, Algérie, et s'y marie le 17 janvier 1914 avec Julien Georges RAMET.¹²⁹ Ce dernier voit le jour le 3 juin 1878 à Bordeaux, Gironde.¹³⁰

Je trouvais sa fiche matricule¹³¹, qui indique une donnée assez intéressante (en plus du fait qu'il possédait des taches de rousseurs) ; Julien était le « fils naturel » de Jeanne Ramet. Depuis le début, nous n'avons vu que des enfants nés légitimement, c'est-à-dire après un mariage légitime. Ce n'est apparemment pas le cas de Julien, dont le père n'est pas mentionné. Il est donc possible que ce dernier ne l'ait pas reconnu.

Légitime ou illégitime, ça change quoi ?

A priori, pas grand-chose, du moins de nos jours. Au XIX^e siècle, les choses sont légèrement différentes. Il existe deux types d'enfants illégitimes (ou « naturels ») d'après le Code Civil de 1804 :

- Les enfants reconnus comme illégitimes, qui sont reconnus par le Code. Nés d'une union entre deux personnes qui n'ont pas la capacité juridique de se marier, n'ont pas obtenu l'accord de leur père, ou mariés trop tard après la naissance de l'enfant.
- Les enfants nés d'une violence ; inceste, viol. Ils ne sont pas reconnus par le Code et n'ont pas d'existence juridique. Si le géniteur peut être condamné, le « produit » de cette violence n'existe pas. « On ne peut pas forcer un homme à reconnaître sa paternité. »

Ainsi, les enfants illégitimes reconnus par le Code auront droit à une part d'héritage, les autres non. Il faudra attendre 1912 pour que les enfants nés de violence aient les mêmes droits que les autres enfants illégitimes, et 1972 pour que les enfants illégitimes aient les mêmes droits que les enfants légitimes.

Julien ne fit par ailleurs pas moins de 14 campagnes militaires et ce, sans compter les campagnes contre l'Allemagne (3). Il se fait en plus emprisonner par les Allemands, du 24 mai 1918 au 7 janvier 1919.

La Première Guerre Mondiale en quelques mots

La Grande Guerre prend racine dans une Europe pleine de rivalités entre diverses puissances, telles que l'Allemagne, la France, l'Empire Britannique. Si on garde souvent en mémoire ces dernières, c'est bien l'Autriche-Hongrie qui déclare la guerre à la Serbie, déclenchant des alliances : la Triple Entente (France, Empire Britannique, Empire Russe), et la Triple Alliance (Allemagne, Autriche-Hongrie, Italie). Le point de départ est alors l'assassinat du couple héritier au trône austro-hongrois par un nationaliste serbe à Sarajevo (Bosnie) en 1914. Une guerre totale se profile, avec l'entrée dans celle-ci de pays tels que le Japon, ou encore les Etats-Unis, pourtant « neutres » jusqu'en 1917. Si elle se conclue par l'Armistice du 11 novembre 1918, cette guerre aura coûté environ 10 millions de morts, dont 1,45 millions en France. En plus de ce triste bilan, elle posera de surcroît les premières pierres de la Seconde Guerre Mondiale.¹³²

¹²⁹ ANOM – Algérie OUED IMBERT 1894

¹³⁰ Archives Départementales de Gironde (33) 4 E 96

¹³¹ Archives Départementales de Dordogne (24) 02 R0902

¹³² Larousse (site internet)

Est-ce pour ses nombreuses campagnes qu'il fut nommé chevalier de la Légion d'Honneur ?¹³³ Sûrement. Il est en tout cas décoré le 1^{er} octobre 1917, en pleine Première Guerre Mondiale.

Ce document m'apporta une correction certaine d'une association qui ne m'avait pas traversée l'esprit. En effet, la preuve de la naissance de Julien me fut apportée par les tables décennales, mais celles-ci contiennent la date de l'acte, et pas la date effective de la naissance. Il n'était donc pas né le 17 juin, mais bien le 3 juin comme le précise son diplôme de la Légion d'Honneur. Jeanne Ramet a dû tarder, comme cela arrivait souvent dans le cas d'une naissance illégitime, à déclarer la naissance.

Du mariage de Julien et de Louise naissent trois enfants :

- **Georgette Louise Adrienne RAMET (G-3)**, née le 29 octobre 1914 à Oran, Algérie, qui se marie le 22 septembre 1949 à Paris avec Pierre Jean SANTOS¹³⁴, que je ne retrouvai malheureusement nulle part ailleurs.

Georgette, symbole de la transformation sociétale sur la question des femmes

Alors que je me rends bien compte que je ne vous parle que rarement très en détail des femmes de cet arbre généalogique, sachez qu'il ne s'agit en rien d'un désintérêt de ma part. Au contraire, j'aurais aimé avoir autant à écrire sur chaque femme que sur chaque homme. Hélas, je suis malheureusement tributaire de la place des femmes jusqu'à finalement récemment. A partir du moment où elles n'ont pas de fiche militaire, et ne sont considérées que comme « femme de » ou « fille de », il est assez complexe de trouver moult éléments. Mais rassurez-vous, il a des femmes, telle que Georgette, qui sauront rappeler que lorsque l'on met le sexe fort à contribution, cela donne tort à nombre d'individus (tout Napoléon qu'ils soient parfois).

Georgette, digne descendante de son père, mais surtout, Georgette, officier des services féminins de la Flotte, est nommée chevalier de la Légion d'Honneur le 11 octobre 1968.¹³⁵ Si je ne peux montrer son dossier complet, je ne peux m'empêcher de vous montrer les parties qui m'ont conquises.

Année 19 ____ . Le Ministre des Armées certifie, en outre, qu'il résulte de l'enquête que la moralité de Mme RAMET Georgette ainsi que son comportement au cours de la Guerre 1939-1945 permettent sa nomination dans l'ordre de la Légion d'Honneur. Pour le MINISTRE des ARMEES et pour le Directeur du Cabinet Le Chef du Bureau des Décorations

Année 19 ____ . 28 MARS 1968

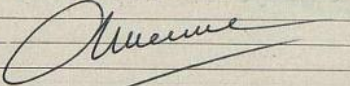
Année 19 ____ .

Extrait du dossier de la Légion d'Honneur de Georgette Santos (née Ramet)

¹³³ Base LEONORE Archives Nationales

¹³⁴ ANOM – Algérie ORAN 1914

¹³⁵ Base LEONORE Archives Nationales

Pour la Légion d'honneur seulement. CERTIFIÉ EXACT :	Signature du candidat (1)			
VIII. — Exposé détaillé des services qui motivent la proposition et avis de l'autorité l'ayant établie		Numéro de préférence		
		19 07	19	19
Madame SANTOS, animée d'une volonté réalisatrice, à la fois ferme et capable d'adaptation possède au plus haut degré le sens du service public. Toujours disponible et totalement dévouée, d'une loyauté exemplaire, d'un désintéressement absolu elle sait concilier la fermeté avec l'aspect humain des problèmes.				
Elle est particulièrement bien adaptée à la vie militaire dont elle sait aussi bien respecter les règles que les faire comprendre et accepter. Parfaitement consciente de ses responsabilités, elle sait prendre toujours avec bonheur, les décisions qui s'imposent à son échelon.				
A la tête du Bureau du Personnel Féminin de l'Armée de Mer, de la Direction du Personnel Militaire de la Marine, elle exerce ses fonctions avec compétence et efficacité. Son souci de l'équité, son sens du commandement lui valent un très grand prestige auprès de ses subordonnées. Par son autorité, sa correction et sa dignité, elle a su se faire reconnaître de tous comme un véritable Chef de Corps. D'une activité inlassable, elle remplit ses fonctions, souvent délicates, avec intelligence, bon sens et doigté. Ses qualités exemplaires comme sa puissance de travail en font une collaboratrice d'élite.				
Les services éminents qu'a rendus et que continue à rendre Madame SANTOS, qui a accédé au plus haut grade de la hiérarchie des Personnels Féminins, la désignent tout particulièrement pour une nomination au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur, avant qu'elle n'atteigne la limite d'âge, en 1969.				
Proposition tout spécialement appuyée.				
L'Administrateur Général MENNE Sous-Directeur du Personnel Militaire de la Marine				
				

Extrait du dossier de la Légion d'Honneur de Georgette Santos (née Ramet)

Après une vie d'honneur et de courage, Georgette, chevalier au féminin, décède le 15 octobre 1975 à Paris.¹³⁶ Son époux, déjà décédé lors de sa nomination, meurt donc avant 1968.

- **Georges Henri RAMET (G-3)**, né le 5 septembre 1917 à Sidi-Bel-Abbès, Algérie¹³⁷, fait lui aussi une carrière militaire. Sa fiche matricule étant trop récente (classe 1937), elle n'est pas encore numérisée sur ANOM, site qui regroupe diverses archives de la France non métropolitaine. Il figure néanmoins dans les tables alphabétiques des registres matricules. Je n'ai donc pas accès à ses faits d'armes, bien qu'étant sûre qu'il y en ait eu. Georges est en effet fait prisonnier durant la Seconde Guerre Mondiale dans le camp de Frontstalag à Troyes d'après une liste de prisonniers parue à Paris le 17 octobre 1940.¹³⁸

Je n'en sais malheureusement pas plus sur Georges, ni s'il s'est marié, ni s'il eut des enfants. Il aura en tout cas participé à la Seconde Guerre Mondiale avec courage. Il s'éteint le 14 avril 1998 à Guilhaud-Granges, Ardèche.¹³⁹

¹³⁶ AD75 15 D 540

¹³⁷ INSEE - Filae

¹³⁸ TROYES FRONTSTALAG 124 - en 1940 - Camp de détention (gefangenenlager) - Internet

¹³⁹ INSEE - Filae

- Odette Madeleine RAMET (G-3)

Le cas de Odette était assez amusant. Pour, moi, il y a encore quelques heures, cette dernière n'existait pas. Parce voyez-vous, le piège du généalogiste, c'est de ne pas lire plusieurs fois un document. Mais en relisant l'avis de décès de Eugène, que je gardais pour plus tard, je voyais bien trois enfants pour le couple, dont Odette.

Je l'avoue, cette découverte piqua ma curiosité. Il me fallait en savoir plus sur elle. Je trouvai alors un autre article la mentionnant

OUED-IMBERT
SUCCESSIONS SCOLAIRES. — Ont été reçus au certificat d'études :
Filles. — Odette Ramet (très bien), Marie-Rose Bellod (bien), Nelly Benalm (b.) Jeanine Alonzo, Yvette Brobeker, Hélène Pastor, Marie Pastor.
Garçons. — Brun Julien (bien), Diaz Antoine, de Haro François, Bellack Bouziane.
Brevet sportif populaire. — Ont été reçus :
Filles. — Jeanine Alonzo, Marie-Rose Bellod, Jeannette Bonillo, Yvette Brobeker, Gabrielle Munos, Andrée Pastor, Marie Pastor, Odette Ramet.
Garçons. — Brun Julien, Diaz Antoine, De Haro François, Sirventé Henri, Turnillon Roland, Guirado Jean, Tradès Jean, Achour Moktar, Bellack, Bauziane.
Nos félicitations à ces jeunes lauréates ainsi qu'à leurs dévoués maîtres Mlle Ollier, directrice et M. Aumont, directeur.

Article du 14 juin 1938 - L'Echo d'Alger (Gallica)

OUED-IMBERT. — Madame Vve Adrien Malfray; M. Beaucamps, officier retraité, chevalier de la Légion d'honneur, Madame, née Malfray et leur fille Jeanne, de Mostaganem;
M. Cullier, commandant du bureau du recrutement, Le Puy, officier de la Légion d'honneur, Madame, née Malfray et leurs enfants, Georges et René;
M. Ramet, officier retraité, chevalier de la Légion d'honneur, Madame, née Malfray et leurs enfants, Georgette, Georges et Odette, d'Oued-Imbert;
M. Mauduëch, propriétaire, Les Berkéches, Mme, née Malfray et leur fille Andrée;
M. Fallier, adjoint technique des Ponts et Chaussées à Sidi-bel-Abbès, Madame, née Malfray et leurs enfants, Aimée et Yvonne;
M. Malfray Eugène, administrateur-adjoint à Sebdoù, Madame et leurs enfants, Suzanne et Lucienne;
Madame Vve Dhérat; Monsieur et Madame Ogharé et leur fils René; Mme Vve Grillon, de Tournolsis (Loiret); Mme Vve Escudier et ses enfants, de Saint-Denis-du-Sig; Mme Vve Saint-Martin et ses enfants, de Perréaux; Mme et M. Boucheron et leurs enfants, de Settât (Maroc);
Les familles Gueder, de Charsonville et Bizy (Loiret); Bruno, de Prénouvelon (Loir-et-Cher); Malfray et Boucheron, de Charsonville; Villam, Brault, Krauss, Mlle Eugène Rouse; les familles Rousset, Vve Adrien Saint-Martin; Mlle Alice Escudier, en religion sœur Sainte-Geneviève de Saint-Joseph; les familles Escudier, Violette, Vezy, Arasse, Saint-Cyr, Pedebols, Guedet, Plantié, Barbaud, Fallier et Mauduëch; Mme Ayala Thérèse;
Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
M. Adrien MALFRAY
Propriétaire
Médaille militaire, chevalier du Mérite agricole
leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, allié et ami, décédé le vingt-sept août 1930, dans sa 76^e année.
Et vous prient de vouloir bien assister à ses obsèques qui auront lieu à Oued-Imbert, le jeudi vingt-huit courant, à dix-sept heures.
Le présent avis tiendra lieu de lettre de faire-part.

Faire-part de décès de Eugène Adrien Malfray le 28 août 1930 - L'Echo d'Oran (Gallica)

Je me mis à faire des suppositions sur sa date de naissance, avant de chercher une correspondance sur Filae. Sa fiche INSEE m'apprit sa naissance, le 25 mai 1926 à Oran, Algérie, ainsi que son décès ; le 14 août 2015 à La Roche-Sur-Yon, Vendée. J'avoue avoir été surprise par sa naissance, tardive par rapport à son frère Georges, né en 1917. Mais après tout, il y avait eu une guerre qui peut expliquer une naissance comme celle-ci et Louise Madeleine sa mère n'avait que 32 ans à ce moment là.

Pour finir la vie de Louise Madeleine et de Julien Georges, si ce dernier meurt dans la même ville que son fils Georges (Guilherand-Granges, Ardèche) le 26 février 1965¹⁴⁰, cela est expliqué dans une lettre de ce dernier à la Chancellerie le 24 juin 1963 (dossier de la Légion d'Honneur de Julien), dans laquelle il explique que ses parents ont été contraints de partir de l'Algérie, et demeurent dorénavant chez lui. Louise meurt probablement le 7 avril 1975 à Valence, Drôme. Cette donnée est invérifiable pour le moment, et provient d'autres arbres généalogiques sur Filae.

6. Geneviève MALFRAY (G-2)

Geneviève Malfray naît le 16 février 1896 à Oued-Imbert, Algérie.¹⁴¹ Son acte de naissance indique, de nouveau, son mariage, réalisé le 17 septembre 1924 dans la même ville, avec Camille Victor Fortune MAUDUECH.

Ce dernier naît le 3 janvier 1895 à Sidi Lahcen (ou Détrie), dans la même province de Wilaya de Sidi Bel Abbès en Algérie.¹⁴² Il est fils d'Auguste Mauduech et de Marie Catherine Rosalie Gaudoin et exerce la profession de cultivateur. S'il est intégré à l'armée en 1914, il n'est pas indiqué dans sa fiche matricule qu'il aurait effectivement participé à des campagnes contre l'Allemagne. Il fera en tout cas l'intégralité de son service actif en Algérie, avant d'être mis en congé illimité le 24 août 1940, bien qu'il demeure à disposition de l'armée jusqu'au 1^{er} décembre 1945.¹⁴³

De l'union de Geneviève et de Camille naît une fille : [Andrée Camille Geneviève MAUDUECH \(G-3\)](#)

Cette dernière naît le 5 juillet 1925 à Oued Berkeche dans la province de Aïn Temouchent, Algérie. Là encore, je n'ai pu trouver plus que son décès grâce à la base de données de l'INSEE : le 1^{er} avril 1997 à Castelnau-le-Lez, Hérault.¹⁴⁴

Geneviève meurt le 14 mai 1950 à Oran, Algérie, tandis que son époux décède probablement le 23 mars 1987 à Montpellier, Hérault, là encore d'après des usagers de Geneanet. Si la date est invérifiable, le lieu me paraît « logique », puisque ce n'est pas très éloigné de là où pouvait se trouver sa fille.

7. Eugénie Augustine MALFRAY (G-2)

Eugénie est le dernier enfant du couple qui meurt précocement. Elle naît le 7 février 1898¹⁴⁵, et meurt le 15 mars 1899 à Oued-Imbert, Algérie.¹⁴⁶

¹⁴⁰ Base LEONORE Archives Nationales

¹⁴¹ ANOM – Algérie OUED IMBERT 1886

¹⁴² ANOM – Algérie DETRIE 1895

¹⁴³ ANOM – FR ANOM 2 RM 165

¹⁴⁴ INSEE - Filae

¹⁴⁵ ANOM – Algérie OUED IMBERT 1898

¹⁴⁶ ANOM – Algérie OUED IMBERT 1899

8. Louise MALFRAY (G-2)

Louise naît le 15 mars 1900 à Oued-Imbert, Algérie.¹⁴⁷ Le même contributeur de Geneanet vu précédemment nous indique que Louise se serait mariée avec René Auguste FALLER le 18 mars 1924, également à Oued-Imbert. Cette information, en tout cas celle du nom de l'époux est corrélée avec le faire-part de décès d'Eugène Adrien Malfray, père de Louise (voir page 48).

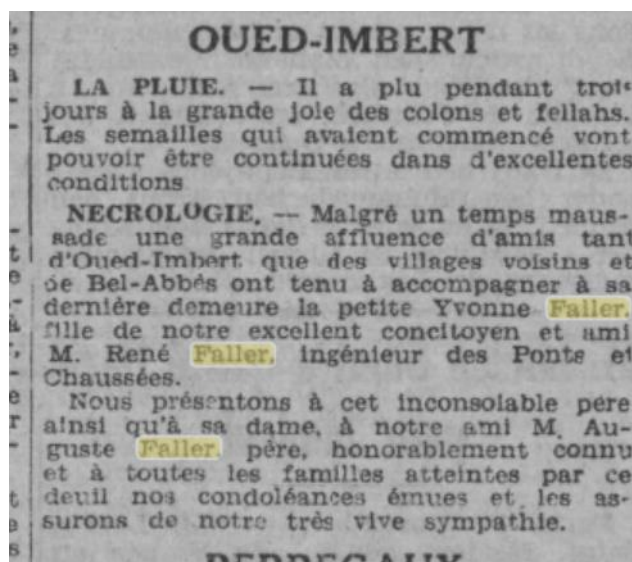
Le contributeur indique aussi le nom du père de René Auguste : François Auguste Faller, ainsi que sa mère : Augusta Faller (née Armand). On retrouve là encore ces informations dans la presse locale (*L'Echo d'Oran*) avec un avis de remerciements datant du 7 mars 1937 quant au décès de « Madame Auguste Faller née Armand ».

Je ne trouvais aucune trace d'un mariage entre René et Louise, ni dans *L'Echo d'Oran*, ni dans *L'Echo d'Alger*. On apprend cependant que René est ingénieur des Ponts et Chaussées, un métier prestigieux. Quant à leurs potentiels enfants, nous savons déjà qu'il y en a au moins deux en 1930 : [Aimée](#) et [Yvonne FALLER](#). Si je ne trouvais pas le faire-part des naissances de ces deux filles, je tombai sur le faire-part de décès de Yvonne datant du 2 novembre 1931. Elle serait donc décédée à Oued-Imbert.

Il apparaît qu'après ce décès, le couple aurait donné naissance à une troisième fille : [Renée FALLER](#), née en 1934 à Oued-Imbert.



Naissance de Renée Faller du 26 janvier 1934 – Oued-Imbert – *L'Echo d'Alger*



Nécrologie de Yvonne Faller du 2 novembre 1931 – Oued-Imbert – *L'Echo d'Alger*

Une autre information me parvint de ma propre famille, via ma mère de part la cousine de ma grand-mère : Elisabeth RASSINIER (née Villain) dite **Babette**. Elle réalisa un arbre me servant d'indicateur, bien qu'il contienne quelques erreurs. Dans celui-ci, on voit que le couple aurait eu une quatrième fille, Simone, née en 1940.¹⁴⁸

D'après notre contributeur, Louise décède le 25 janvier 1943 à Oued-Imbert, ce dont je ne retrouvai aucune trace dans la presse locale, devenue mensuelle. René meurt, le 21 août 1963 à Brumath, Bas-Rhin. Ce lieu de décès fait sens, puisque son père ; François Auguste naissait à Molshelm, Bas-Rhin, en 1872.¹⁴⁹

¹⁴⁷ ANOM – Algérie OUED IMBERT 1900

¹⁴⁸ Annexe n°7

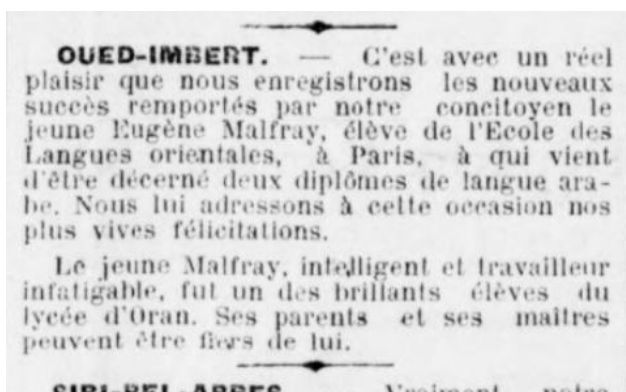
¹⁴⁹ Archives d'Alsace 4 E 300/1

9. Eugène Adrien MALFRAY (G-2)

Eugène, second du nom, seul fils survivant d'Eugène père et de Marie-Louise, est aussi le dernier né du couple. Mais si on prend l'arbre généalogique de Marguerite et Joseph, il est le dernier, avec potentiellement Georges Victor MALFRAY (fils de Joseph Aimable), à pouvoir transmettre le nom de famille Malfray. Mais l'a-t-il fait ? A-t-il eu une descendance ?

Il naît le 27 avril 1902 à Oued-Imbert, Algérie. Cet acte de naissance nous apprend aussi son mariage le 11 juillet 1925 dans la même ville, avec Augustine Marie Célestine PLANTIE.¹⁵⁰

Mais avant d'évoquer une possible descendance, il convient de mettre en lumière le parcours d'Eugène.



Extrait du Journal L'Echo d'Oran – 8 juillet 1922.

Il est décrit dans cet article comme un élève brillant de l'École des Langues orientales de Paris, qui réussit à décrocher deux diplômes de langue arabe. Ainsi, s'il vécut une grande partie de sa vie en Algérie, il effectuait sa scolarité supérieure à Paris.

Par ailleurs, entre 1931 et 1934, Eugène est administrateur-adjoint de la ville de Sebdou (*L'Echo d'Oran*), Wilaya de Tlemcen, Algérie. La commune n'est pas loin d'Oued Imbert. Et selon *L'Echo d'Alger*, il passera en décembre 1944 administrateur principal à Mascara, Wilaya de Mascara, Algérie. Là encore, la commune n'est pas très loin d'Oued Imbert.

Son accomplissement personnel au civil lui vaudra d'être décoré de la Légion d'Honneur en tant qu'officier le 16 octobre 1947 (*Le Journal Officiel*).

Et en plus de cette distinction, Eugène, agriculteur comme son père, et désormais administrateur en chef de Mascara se verra décerner en 1948 la médaille du Mérite Agricole, là encore en tant qu'officier.

Cette médaille, créée en 1883 par le ministre de l'Agriculture Jules Méline pour récompenser les services rendus à l'agriculture, avait valeur d'être une « Légion d'Honneur Agricole ». Il s'agissait alors pour la jeune République de se rendre populaire auprès de la France rurale, encore majoritaire à l'époque.

Eugène était alors doublement récompensé pour sa carrière et les efforts accomplis.



Médaille d'officier du Mérite Agricole

¹⁵⁰ ANOM – Algérie OUED IMBERT 1902

Pour en revenir au mariage et à la possible descendance d'Eugène, il m'a été impossible de trouver trace de cette dernière, malgré des recherches élargies dans la bibliothèque Geneanet recensant nombre d'articles de journaux d'antan.

Pour ce qui est du mariage, je tiens à remercier Bernard Vialettes, l'un de mes cousins découverts lors de mes recherches, de m'avoir transmis la photo de celui-ci.



Mariage de Eugène Malfray et d'Augustine Plantié – Les deux mariés sont au centre ; à la gauche de ceux-ci Victor Plantié (père de la mariée et Marie-Louise Boucheron (mère du marié), à droite Elise Plantié (née Ribes) (mère de la mariée) et Eugène Malfray (père du marié). – Archives familiales.

Pour ce qui est de la fin de vie d'Eugène, il apparaît qu'il serait de toute façon décédé après 1959, date du dernier article à son propos en Algérie. Selon le contributeur de Geneanet, il décédait le 11 juillet 1969 à Toulouse (Haute-Garonne).

Récit d'une épopée : Sur les traces de la famille Boucheron (partie II)

Je vous avais laissés avec une question, je vais m'employer à y répondre en vous livrant quelques détails.

Pierre Boucheron est le descendant de Jean Simon Boucheron, frère cadet de Marguerite. Il y aura bien sûr une partie dédiée à ce dernier.

Pierre s'employa à répondre à nos (nombreuses) questions, tout en nous donnant des précisions sur de nombreuses choses.

Avant de le rencontrer, tous les individus de ce mémoire étaient de papier. Des recensements, des états-civils, des contrats de mariages, etc. Quand vous rencontrez un descendant, ce n'est plus la même chose. Les noms prennent forme pour devenir de vraies personnes. Pierre nous transmis ainsi les fameuses cartes postales d'Adelaïde pour son grand-père Joseph. Il ajouta qu'il était né dans cette maison, juste à coté de la fenêtre. Son épouse Annick ajoutera le lendemain « Je sais bien qu'il ne voudra jamais vendre cette maison ! »

Pierre nous fit faire le tour de la propriété, son hangar à tracteurs – une quinzaine ! –, modernes et anciens. Je ne peux tout vous raconter, non pas parce que je n'en ai pas envie, mais parce que certaines choses méritent d'être contées au bon moment.

Notre entrevue se finit sur une indication quant au cimetière, où nous voulions prendre quelques photos. Ces « quelques photos », en réalité une trentaine, serviraient à compléter les états-civil manquants de certains. Après la promesse de se revoir le lendemain, pour lui rendre les cartes postales aimablement prêtées, nous partîmes en direction du dit cimetière, avant de reprendre notre calèche, direction le château de Blois. Pierre me donna tout de même les coordonnées de Bernard Viallettes, qui avait apparemment mené de nombreuses recherches. A notre retour à l'hôtel, Bernard m'appelait. Il me confia avoir discuté avec Pierre qui lui avait raconté notre venue, et donné mes coordonnées. Après avoir discuté de nos trouvailles respectives, il me promit de m'envoyer le dossier militaire de Prosper, frère cadet de Jean Simon, qui est aussi mon ancêtre et le sien.

Le quatrième jour fut dédié entièrement aux successions, qui furent presque toutes trouvées. Notre fine équipe, une fois la tâche accomplie, se rendit à Charsonville, où nous rencontrâmes Annick, l'épouse de Pierre. Son énergie et sa générosité n'eurent d'égaux que le calme et la gentillesse de Pierre.

Pierre nous raconta qu'il y avait eu à Charsonville un tramway qui passait jusqu'en 1937. Ce dernier allait jusqu'à Marchenoir, une carrière de pierre, pierre avec lesquelles étaient construites nombre de maison à Orléans. Ce tramway, « très très lent » d'après Pierre, fut arrêté à cause de l'apparition des premiers bus. Il ajouta que le presbytère avait servi de mairie durant le XX^{ème} siècle, qu'à ce moment là Charsonville avait atteint un pic de 900 habitants. Il y avait par ailleurs tous les corps de métier : un notaire, un boucher, des maçons, et 40 à 50 personnes pour aider dans les fermes.

Aussi, il y avait une grange immense et magnifique au coté du château de Charsonville, dotées d'une charpente extraordinaire. C'était dans celle-ci qu'on entassait la dime (impôt), avant qu'un incident naturel ne ravage la toiture. Si la ville eut le projet de racheter la grange, le prix fut dissuasif : 6 millions de francs. Le projet fut ainsi abandonné.

La grange n'est ceci-dit plus rattachée au château.

Pierre et Annick nous racontèrent que le château était dorénavant à vendre par les propriétaires, pour la modique somme de 160 000 euros.

Notre journée se finit donc dans les anecdotes, les rires, et la chaleur. Mais ce n'est pas la dernière fois que j'allais leur reparler. Lors de nos discussions, Pierre mentionna un CD, avec un grand nombre de photos. CD qu'il m'envoya. Dire qu'il s'agit d'une mine d'or généalogique serait un euphémisme. Aussi me permettre-je seulement de distiller ci et là quelques éléments.

Notre cinquième et dernière journée aux Archives fut courte, il s'agissait de retrouver les trois derniers documents que nous n'avions pas eu le temps d'observer le mardi.

Je retiendrai la phrase prononcée par mon père, grand amateur dans le domaine de la généalogie : « J'ai été vraiment très content de tenir des documents aussi anciens entre mes mains. » Moi qui pensais le traîner à moitié dans mon milieu naturel, je me rendais finalement compte que cela avait été un plaisir pour lui de vivre cette expérience.

J'ajouterai que le plaisir fut mien, d'avoir pu compter une équipe pas si fine, mais que je qualifierai d'incalculable.

Ainsi s'acheva notre mémorable épopée. J'espère à travers ce travail faire honneur à ces rencontres, et à leurs histoires.

Maintenant que je vous ai parlé de Jean Simon, j'espère que vous avez autant hâte que moi de le découvrir. Allons ensemble rendre la vie à nos personnages de papier, et aborder la partie qui fut pour moi la plus difficile de ce mémoire.

III. LES COLLATERAUX DE MARGUERITE BOUCHERON

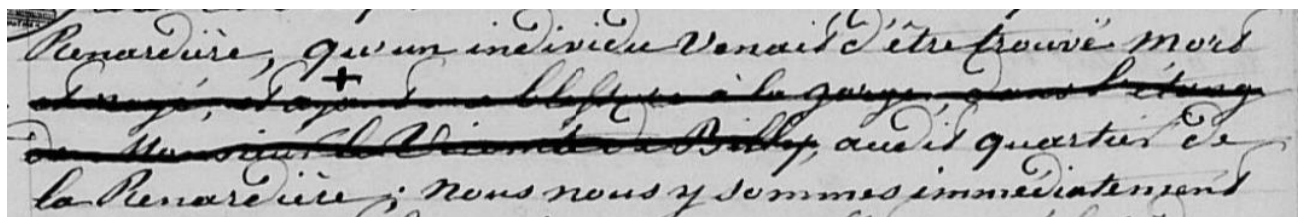
A) Jean Simon BOUCHERON et sa descendance

1. Le cas exceptionnel de Jean Simon et Désirée Mesnil : Enquête à Baccon

Jean Simon, frère de Marguerite, naît le 14 novembre 1819 à Charsonville.¹⁵¹ Un contrat de mariage est passé à Epieds-en-Beauce par notre cher maître Maury le 5 avril 1847 entre Jean Simon et Madeleine Arsène Désirée MESNIL.¹⁵² Le mariage a lieu à Charsonville le 27 avril 1847.¹⁵³ Madeleine, fille de Jean Simon Mesnil et de Marie Madeleine Mesnil (née Guiset) naît le 26 octobre 1822 là encore à Charsonville.¹⁵⁴ Lors de leur mariage, Jean Simon était charretier de labour et Madeleine, domestique.

De ce mariage naissent deux garçons aux yeux châains et gris ; **Désiré Pascal** et **Albert Théodule Boucheron**.

Tout aurait pu finir de façon tout à fait commune, mais un drame attendait la famille ; le 23 mars 1856, il fut rapporté que l'on avait trouvé un corps dans l'étang du château de La Renardière à Baccon. Le corps appartenait bien à Simon. Si l'acte de décès tente d'apporter quelques précisions, celles-ci seront raturées.



Extrait de l'acte de décès de Jean Simon Boucheron – Baccon – AD45 EC 3511

« [...] qu'un individu venait d'être trouvé mort et noyé, et ayant une blessure à la gorge, dans l'étang de monsieur le vicomte de Billy, audit quartier de La Renardière, [...] »

Il n'en fallait pas plus pour élaborer nombre de théories, mais surtout, pour chercher. Déjà, où est ce fameux Château ? A combien de kilomètres de Charsonville ? Baccon est à environ 5km de Charsonville, il est alors possible que Jean Simon fut employé au château comme domestique. Après avoir trouvé ledit château dans le cadastre, je me mettais en quête d'une image, que je trouvai en la photo d'une carte postale.



Carte postale de Baccon - château de La Renardière – vue de l'étang

Ce fut donc dans cet étang que mourut Jean Simon. Je trouvai dans les recensements un Vicomte de Billy âgé de 80 ans au moment des faits. Peu crédible comme éventuel participant à la mort de Jean Simon...

¹⁵¹ AD45 4 NUM 81/10

¹⁵² AD45 3 E 19102

¹⁵³ AD45 EC 3702

¹⁵⁴ AD45 4 NUM 81/13

Mais alors, que s'était-il passé ? Une bagarre ? C'est à ce moment là que je pensai qu'aller dans les archives apporterai des réponses. Il me fallait regarder dans les archives judiciaires, une enquête avait bien eu lieu non ?

Avant cela je regardai dans les journaux locaux, comme le Journal du Loiret dans la rubrique des faits divers, mais rien. Une idée me vint, si une enquête avait bien eu lieu, peut-être que rien n'avait parut dans les journaux le temps de celle-ci.

Mais une fois arrivée en salle d'archives, la désillusion. Les archives de simple police en parties lacunaires, il ne me restait que les archives au correctionnel, en espérant qu'un suspect fut arrêté. 263 O-SUPPL 111; 406 O-SUPPL 1H10; 406 O-SUPPL I 1/5; 3 U 2956 (1856); 3 U 2957 (1857); 3 U 2958 (1858). Ces cotes ne veulent peut-être rien dire pour vous, mais pour moi, chacune d'elles suscitait de l'espoir, puis de la déception voyant un dossier quasi vide ou sans rien ne concernant Jean Simon. Je n'avais presque jamais cherché avec autant de vigueur à résoudre une énigme.

Rien non plus dans les fonds privés, apparemment aucun propriétaire du château n'avait confié d'archives aux Archives Départementales. Cela ne m'empêcha pas de regarder les fonds privés de la paroisse de Baccon (J 227), là encore sans succès.

Je ne peux apporter les précisions qu'il manque. Ce dossier de Simon fut d'ailleurs suivi par nombre de mes camarades de promo, qui me conseillèrent, demandèrent des nouvelles de ces recherches.

C'est là que Pierre intervint. Il nous raconta que des rumeurs avaient circulé quant à un suicide. Ainsi, la femme de Simon, « volage », le rendait si malheureux qu'il commit l'irréparable. Une autre rumeur, qui pouvait être jointe à la première fut qu'il n'y avait jamais eu d'enquête, puisque le vicomte était aussi châtelain. Il avait donc étouffé l'affaire pour ne pas être mis dans l'embarras. Cette rumeur collait parfaitement avec mes trouvailles, c'est-à-dire aucune. Ne rien trouver comme preuve est une preuve en soit : l'affaire avait été délibérément étouffée.

Mais parce que l'affaire ne sera jamais close pour moi, il me paraissait bon d'aller voir le château, interdit d'accès à l'heure actuelle.



Château de La Renardière - Baccon



Château de La Renardière - Baccon – l'étang asséché

J'eusse aimé apporter des réponses, à moi-même, à Pierre, mais qui sait, un autre généalogiste aura peut-être plus de chance que moi. Je le souhaite, ce chapitre mérite d'être terminé.

A sa mort, Jean Simon laisse comme héritiers ses fils, et à sa femme la somme de 300 francs comme le voulait le droit successoral.¹⁵⁵

A la mort de Jean Simon, Madeleine Désirée devient chef de famille. Si je ne peux porter de jugement, le reste de la vie de cette femme fut difficile. Le 31 mars 1859, elle accouche à Charsonville d'un garçon aux yeux bleus prénommé **Gustave Rodolphe MESNIL**.¹⁵⁶ Pour la petite histoire, c'est un enfant que je trouvai totalement par hasard en me trompant de classe dans les registres matricules.

Madeleine finit sa vie loin de tous, dans un hospice d'Orléans, 1 rue de la Madeleine. Je la trouvais d'ailleurs dans les registres hospitaliers de l'établissement comme « pensionnaire ».¹⁵⁷

Elle décède le 23 mars 1904 à l'hôpital Sainte-Marie.¹⁵⁸ Son acte de décès ne comporte d'ailleurs la signature d'aucun de ses enfants.¹⁵⁹ Je suis allée dans le cimetière de Charsonville, et même en ce lieu sa tombe est isolée. Mais qu'est-ce qui lui a valu une telle fin de vie ? Avant d'explorer la vie de Gustave, je me penchais sur la succession de Madeleine. Ce que cherchais, c'était si une part d'héritage était bien revenue à Gustave, son fils illégitime. Dans le cas contraire, il rentrait dans la catégorie des enfants issus de violence, non reconnus par le droit à cette époque. En tout cas, Gustave n'apparaissait nulle part dans la succession de sa mère.¹⁶⁰ Je décidai de creuser plus en avant la vie et la naissance de ce dernier.

Madeleine n'étant pas remariée après le décès de Simon, Gustave est bien un enfant illégitime. Lorsque l'enfant n'est pas reconnu par le père, on peut toujours chercher, mais les chances de trouver le géniteur sont si faibles que cela en est presque impossible. Mais impossible, quand on n'est pas au courant, on cherche quand même ! Me voilà en train de chercher des Gustave, des Rodolphe dans les recensements de Charsonville, de Baccon, tout en me disant que dans le meilleur des cas, je n'aurais que des hypothèses basées sur des prénoms.

Mais une l'autre théorie, moins joyeuse était admissible ; et si Gustave était bien le produit d'une violence ? Dans ce cas, jamais Madeleine n'aurait donné le prénom du père au fils. Il me fallait donc tracer la vie de Gustave.

¹⁵⁵ AD45 3 Q 33145

¹⁵⁶ AD45 EC 3703

¹⁵⁷ AD45 10 H Dépôt 1/610

¹⁵⁸ AD45 10 H Dépôt 1L/46

¹⁵⁹ Archives municipales d'Orléans – 2 E361

¹⁶⁰ AD45 110 W 93148

2. La seconde génération de collatéraux : Désiré, Albert et Gustave

Désiré Pascal BOUCHERON naît le 26 novembre 1849 à Baccon (Loiret).¹⁶¹ L'aîné de cette fratrie de 3 garçons, Gustave ayant grandi avec ses demi-frères, est réformé de son service militaire car « soutien de famille », en effet, son activité professionnelle était considérée comme indispensable à la subsistance de cette dernière.¹⁶² Désiré est âgé de seulement 6 ans lorsque son père Jean Simon décède.

Le 24 avril 1871, il se marie avec Marie Maximilienne Désirée BOISSONNET, à Charsonville.¹⁶³ Leur union est précédée d'un contrat de mariage, comme il était d'usage, passé le jour même du mariage à Epieds-en-Beauce devant maître Maury.¹⁶⁴

De ce mariage naissent trois garçons, dont un seul survécu à l'enfance :

- **Marc Désiré Boucheron**, né le 25 avril 1871 à Charsonville, et décédé le 30 novembre de cette même année.¹⁶⁵ Je me permets d'attirer l'attention sur cette date de naissance ainsi que sur celle du mariage. Il n'y a en effet qu'un jour de différence, Marie était manifestement tout proche du terme lors de son mariage. Marc Désiré est donc né dans le cadre d'un mariage parfaitement légitime.
- **Jacques Alfred Boucheron**, qui vécu 81 ans.
- **Simon Théodule Boucheron**, né le 14 mars 1875 et décédé le 21 février 1881 à Charsonville.¹⁶⁶



Photo de gauche : « Cousin Alfred Boucheron et son père Désiré Boucheron vers 1890 » ; Photo de droite : « Tante Désirée Boucheron – cousin Alfred Boucheron et tante Désiré Boucheron vers 1895 » - Annotations de Albert Boucheron – Archives familiales

¹⁶¹ AD45 EC 3510

¹⁶² AD45 1 R GF/277

¹⁶³ AD45 EC 52670

¹⁶⁴ AD45 3 E 40760

¹⁶⁵ AD45 EC 52670

¹⁶⁶ AD45 EC 79061

Désiré meurt probablement entre 1926 et 1931 d'après les recensements.

Albert Théodule Boucheron naît le 18 septembre 1853 à Charsonville.¹⁶⁷ Il n'est âgé que de 30 mois lorsque son père, Jean Simon, décède.



Albert Boucheron pendant son service militaire vers 1875 – Archives familiales

C'est un Albert charretier qui effectue son service, classe 1873. De simple soldat, il passe à brigadier le 10 novembre 1876, puis maréchal des logis le 22 octobre 1877. Il est mis en congé le 8 octobre 1878.¹⁶⁸

Deux ans après cette mise en congé, le 5 octobre 1880, Albert se marie à Charsonville avec Ursule Emilie CAILLARD.¹⁶⁹ Les deux époux avaient évidemment effectué un contrat de mariage au préalable ; effectué le 23 septembre 1880, et pas par maître Maury ! Mais par maître Serruau, à Epieds-en-Beauce.¹⁷⁰

Ursule est née le 21 octobre 1856 à Charsonville, et est fille de François Félix Caillard et de Adelaïde Euphrasie Boucher.¹⁷¹ Si Ursule meurt à un âge avancé, 85 ans d'après sa tombe, Albert meurt, comme son père, à l'âge bien trop jeune de 36 ans, le 18 juillet 1889 à Charsonville.¹⁷²



Livret de prières pour les obsèques d'Albert Boucheron – Archives familiales

¹⁶⁷ AD45 EC 3703

¹⁶⁸ AD45 1 R GF/266

¹⁶⁹ AD45 EC 79061

¹⁷⁰ AD45 3 E 40787

¹⁷¹ AD45 EC 3703

¹⁷² AD45 EC 109429

De leur mariage sont nés trois enfants, qui survécurent tous à l'enfance : [Marie Henriette](#), [Louise Marie Euphrasie](#) et [Joseph Noël Albert Boucheron](#).

Ce moment me semble opportun pour partager l'un des documents familiaux transmis par Pierre et Annick Boucheron : le carnet d'Ursule Caillard. Il s'agit d'un écrit à destination de ses trois enfants, qui n'est pas daté, mais semble intervenir quelques années après le décès de feu son époux. Il fait 116 pages, où elle leur décrit la vie de leur père, de son enfance à sa mort. Je n'avais jamais eu un tel témoignage sous les yeux, dire qu'il était émouvant serait bien trop faible, tant l'on sent une réelle authenticité dans l'amour et l'admiration qu'elle portait à son époux.

Puisque je ne peux tout mettre, j'ai effectué la **transcription** de certains passages.

(Ursule écrivant sur Jean Simon, père de Albert Théodule feu son époux)

« [...] il fut plus tard un excellent père, après neuf ans de son mariage Dieu le rappela à lui. Il laissa son fils Désiré âgé de 6 ans et votre cher papa Albert âgé de trente mois, tous deux se sont aimés tendrement jusqu'à la mort. C'est là que votre oncle [Désiré] vous prit d'amitié et voulut partout où il put vous remplacer votre papa. Car pendant sa vie il lui servit toujours de père dans tous ses besoins, il a toujours eu recours à lui comme à un bon père. A partir de la mort de son père il eu bien des privations, sa mère les laissant toujours seuls à la maison. Ils ont beaucoup souffert des soins, de nourriture et d'effet. »

La santé d'Albert se dégrade dans les dernières pages du carnet. Il commence à cracher du sang, mais ne cesse de travailler, s'absentant parfois plusieurs jours pour son travail de domestique. Mais son état de santé s'aggravant de jours en jours, il reste alité.

« Le matin il m'a dit : « Joseph, quel âge a-t-il ? » Je lui ai répondu 30 mois et il a dit : « il a l'âge que mon père m'a laissé et je ne m'en rappelle pas ». »

L'état de santé d'Albert n'allant qu'en s'aggravant, Désiré, son frère, le veille, passe 2 à 3 fois par jours, tout en continuant d'aller travailler. Leur frère, Gustave, au courant de la santé de son demi-frère, écrit à Ursule qu'il souhaite venir le voir le plus vite possible.

Il souffre désormais de fièvre et de cholérine (diarrhée), son frère Désiré fait tout pour le soigner en allant chercher de quoi le soulager à Ouzouer-le-Marché, et en faisant venir un médecin de Meung-sur-Loire (Loiret). Ursule fait alors venir Madeleine Désirée Mesnil, mère d'Albert et de Désiré, pour qu'elles veillent le mourant ensemble.

Le matin du 18 septembre, conscient que sa mort approche, Albert reçoit la Communion en présence de sa famille.

« Il regardait son petit Joseph que lui avais mis sur le lit, il me serrait toujours la main pendant les longues heures de cette après-midi si fatale pour nous sur la terre, mais je pense que pour votre cher papa le ciel s'ouvrait. »

A six heures, Albert se met à chanter un psaume, un cantique, qui émeut l'assemblée jusqu'aux larmes.

« Il fut deux heures à soupirer, regardant le ciel. Je lui disais « regarde-nous encore », il m'écoutait. [...] Il fit quelques soupirs et rendit sa chère âme à Dieu. »

Ce carnet pourrait être discuté des heures tant il y a de choses à dire dessus. Il explique, en partie, l'éloignement de Madeleine Mesnil et de ses fils, mais surtout la relation fusionnelle que ces derniers semblaient avoir. Pierre me confia par ailleurs à propos de Gustave ; « il faisait partie de la famille ». On ne saura sûrement jamais de quoi est décédé Albert, il est fait mention d'un « accident » de travail dans le carnet qui aurait pu, sans être traité, causer une hémorragie interne. Il a pu aussi s'agir d'une maladie pulmonaire.

Si Albert n'était pas destiné à devenir l'une des personnes les plus importantes de ce travail, il le devint, de part ce témoignage qui se voulait seulement sincère, mais qui de nos jours transcrit à la perfection cette vie, cette mort, passées aux cotés de Dieu et de sa famille.

Gustave Rodolphe MESNIL vécut une partie de sa vie à Versailles, en témoigne sa fiche matricule. Cette dernière montrait qu'il avait habité à Versailles de 1884 à 1905. C'est donc dans les Archives Départementales des Yvelines que je trouvais son mariage avec Marie Alodie LAULHE le 1^{er} octobre 1892 à Versailles.¹⁷³ Les parents de celle-ci étaient Victor Laulhé et Marie Laulhé (née Pécassou).

D'ailleurs, la sœur jumelle de Marie Alodie, Rose, s'était mariée avec Victorien Malfray, fils de Joseph Aimable. Voici un autre lien familial entre Gustave et sa « demi-famille ». Le couple possédait une épicerie, à ce sujet, Pierre nous raconta que Marie Alodie était connue pour trafiquer les bouteilles de vin, un trafic qui aura plu à Victorien, qui se fit condamner pour ce méfait en décembre 1904. La mention exacte était « falsification et mise en vente de vin falsifié ».¹⁷⁴

Gustave et Marie Alodie eurent deux filles :

- Alice Rosalie Marguerite MESNIL
- Georgette Augustine MESNIL, qui naît à Versailles le 9 mars 1896¹⁷⁵ et décède le 7 août 1896 à Charsonville.¹⁷⁶ C'est d'ailleurs Désiré Pascal, demi-frère de Gustave, qui déclare le décès. D'après le recensement de cette année là, elle était en nourrice chez Emile Ulric Malfray, fils de Virginie Boucheron, elle-même sœur de Jean Simon.

Ainsi, lors de son décès, le 10 mars 1910 à Meung-sur-Loire¹⁷⁷, Gustave laisse pour seule héritière Alice, comme le montre sa succession. Ce dernier avait fait de nombreux investissements, en obligations, en bourse. Aussi, Gustave a dû bénéficier de très bons conseils, notamment sur des investissements dans les chemins de fer dans la compagnie Nord-Ouest, dans des fonds d'états étrangers, dans le rouble russe. Alice touchera après son décès de la coquette somme de 12 563,05 francs.¹⁷⁸



Gustave Rodolphe Mesnil - Archives familiales

¹⁷³ AD78 4E 5229 – 2MI-EC 343

¹⁷⁴ AD45 1 R 25386

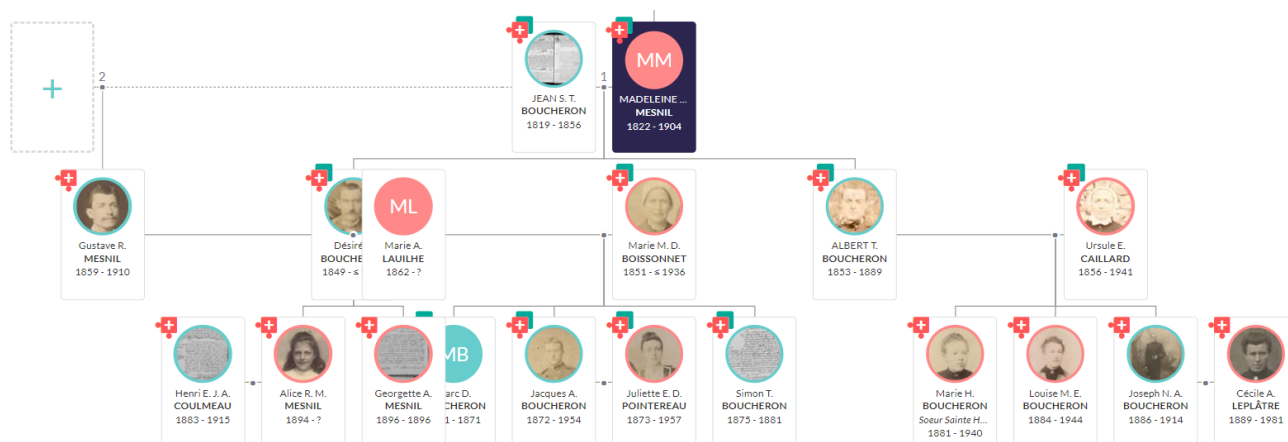
¹⁷⁵ AD78 4E 5203 – 2MI-EC 335

¹⁷⁶ AD45 7 E 81/1

¹⁷⁷ AD45 7 E 502/6 A

¹⁷⁸ AD45 110 W 93156

3. La troisième génération de collatéraux : Jacques Alfred Boucheron ; Marie Henriette Boucheron, Louise Marie Boucheron et Joseph Noël Boucheron ; Alice Marguerite Mesnil.



Extrait de l'arbre généalogique réalisé sur Filae

Jacques Alfred Boucheron, fils de Désiré Pascal Boucheron, naît le 10 novembre 1872 à Charsonville.¹⁷⁹ Il effectue par la suite son service militaire à Orléans en 1892 et est appelé à servir son pays lors de la Première Guerre Mondiale. Il participe ainsi à la campagne contre l'Allemagne du 1^{er} août 1914 au 1^{er} janvier 1919 dans le 1^{er} régiment de Génie, c'est-à-dire dans une unité chargée de la mise en place des infrastructures nécessaires aux armées de combat.¹⁸⁰

Il se marie quelques années après son service militaire avec Juliette Eugénie Delphine POINTEREAU, le 12 avril 1898 à Epieds-en-Beauce.¹⁸¹ Juliette est la fille de Prosper Eugène Pointereau et de Adeline Delphine Celina Pointereau (née Riby), et naît le 27 septembre 1873 à Epieds-en-Beauce.¹⁸²

Pour ce qui est d'une possible descendance, je n'en ai trouvé aucune. J'ai épluché les recensements de Charsonville de 1901 à 1936, sans avoir trouvé âme supplémentaire dans leur foyer.¹⁸³ N'ayant pas accès aux registres des naissances après 1902, il est cependant possible que des enfants soient nés, mais n'aient pas survécu.



Jacques Alfred et Juliette Pointereau, jeunes mariés – vers 1900 – Archives familiales.

Jacques Alfred s'éteint le 28 avril 1854 à Charsonville d'après son acte de naissance, tandis que Juliette y décède le 25 octobre 1857, là encore d'après son acte de naissance.

¹⁷⁹ AD45 EC 52670

¹⁸⁰ AD45 1 R 45807

¹⁸¹ AD45 7 E 134/1

¹⁸² AD45 EC 79118

¹⁸³ AD45 406 O-SUPPL 1 F/2

Marie Henriette Boucheron, fille aînée de Albert Théodule Boucheron et Ursule Caillard, naît le 13 août 1881 à Charsonville.¹⁸⁴ Il s'agit de la même Henriette dont Adelaïde Malfray attendait la lettre, et pour cause, Henriette est la sœur de Joseph !

Dans le carnet d'Ursule, nous voyons que Albert était un homme extrêmement pieu, qui dédia sa vie à louer Dieu et à être un homme bon. C'est donc le père d'Henriette qui fut probablement la première pierre posée dans la future carrière de religieuse de cette dernière : « Il apprenait les grandes vérités de la religion à sa petite Henriette, lui faisait réciter son catéchisme [...] »



Marie Henriette Boucheron vers 1904 – Archives familiales



Façade de l'ancien Hôtel-Dieu - Orléans

Henriette devient ainsi, en 1911, religieuse au couvent des Augustines.¹⁸⁵ Dans le recensement de 1936 à La Chapelle-Saint-Mesmin (Loiret), elle est devenue Supérieure de Notre-Dame de La Solitude.

Auparavant, les religieuses Augustines étaient établies à l'Hôtel-Dieu d'Orléans, aujourd'hui en travaux.

D'ailleurs, c'est bien dans le cimetière d'Orléans que l'on retrouve la sépulture des religieuses Augustines. On y voit le nom de sœur Henriette, décédée le 15 novembre 1940. Sa succession ne comporte que quelques lignes : « Versé par maître Richard, notaire à Epieds. Acompte de 892,90 francs, payé par virement postal ». ¹⁸⁶ Je dois admettre

n'avoir aucune idée de ce que cela signifie pour sa succession.

Sœur Henriette aura toute sa vie des relations très étroites avec son frère et sa sœur.



Sépulture des religieuses Augustines - Orléans

¹⁸⁴ AD45 EC 79061

¹⁸⁵ AD45 406 O-SUPPL 2D/4

¹⁸⁶ AD45 1101 W 93208

Louise Marie Boucheron, sœur cadette d'Henriette et seconde fille d'Albert Théodule et d'Ursule Caillard, naît le 31 juillet 1884 à Charsonville.¹⁸⁷ Cette enfant, miraculée d'après le carnet de sa mère, était boiteuse et tomba gravement malade à l'âge de deux ans. Albert et Ursule firent donc un voyage à Notre-Dame de Cléry, afin de soigner l'enfant ; Louise était guérie.

Lors du recensement de 1926 de Charsonville, Louise vit chez ses parents, et est patronne marchande de tissus avec sa mère.¹⁸⁸

Louise ne se maria jamais, et resta avec ses parents. Elle restait, tout comme sa sœur, proche de sa famille.

Elle décède, d'après sa tombe à Charsonville, en 1944, deux ans après sa mère et quatre après sa sœur aînée.



Louise Marie Euphrasie Boucheron – vers 1904 – Archives familiales.

Joseph Noël Albert Boucheron, dernier enfant et seul fils d'Albert et Ursule, naît le 20 décembre 1886 à Charsonville.¹⁸⁹

Il y a tant à dire sur Joseph de part les documents que m'ont envoyée Pierre et Annick. Je décide de vous le présenter sous un prisme différent des autres, en commençant avec son service militaire. Joseph en décrit les débuts dans une lettre envoyée à sa mère le 5 novembre 1907 : « [...] aujourd'hui on nous a matriculé, notre petit linge, et on a fait du service en campagne. Au moment où je vous écris on danse ferme, un jeune soldat embauché au théâtre, des soldats joue du violon, et on rit ferme. Les uns sont déguisés en femmes, c'est tordant. »



113^e Régiment d'infanterie - 29 juillet 1909 - Archives familiales (Joseph, déjà caporal, est au 1^{er} rang, second en partant de la gauche.



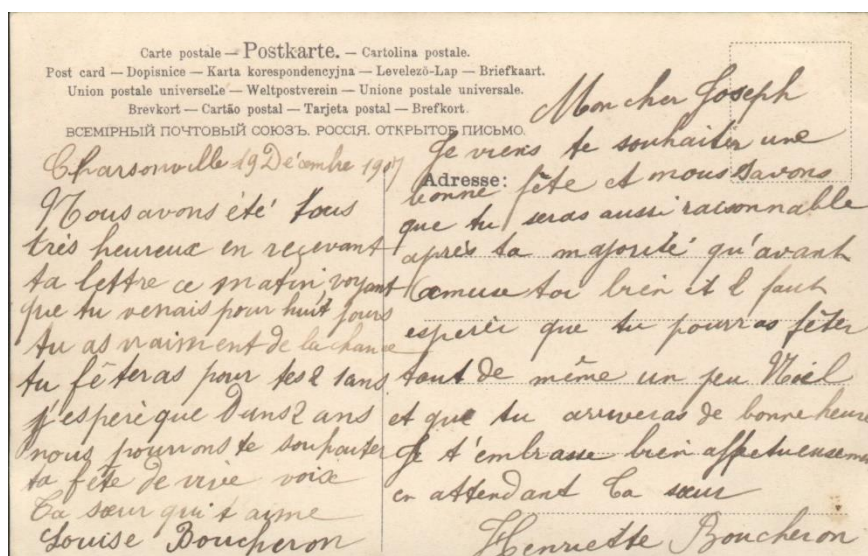
Joseph Boucheron lors de service militaire à Blois – 1906/1907

¹⁸⁷ AD45 EC 109429

¹⁸⁸ AD45 406 O-SUPPL 1 F/2

¹⁸⁹ AD45 EC 109429

C'est donc le cœur léger que Joseph effectue son service. Un Joseph à qui toute la famille écrivait, à commencer par ses sœurs Louise et Henriette :



Lettre envoyée à Joseph Boucheron de la part de ses sœurs – Archives familiales.

<p>Charsonville 19 décembre 1907</p> <p>Nous avons été tous très heureux en recevant ta lettre ce matin, voyant que tu venais pour huit jours. Tu as vraiment de la chance, tu fêteras pour tes 21 ans. J'espère que dans 2 ans Nous pourrions te souhaiter ta fête de vive voix. Ta sœur qui t'aime,</p> <p>Louise Boucheron</p>	<p>Mon cher Joseph,</p> <p>Je viens te souhaiter une bonne fête et nous savons que tu seras aussi raisonnable après ta majorité qu'avant. Amuse-toi bien et il faut espérer que tu pourras fêter tout de même un peu Noël et que tu arriveras de bonne heure Je t'embrasse bien affectueusement en attendant. Ta sœur,</p> <p>Henriette Boucheron</p>
---	---

Il va sans dire que Joseph a probablement fêter ses 21 ans, synonymes de majorité, avec ses copains de l'armée (tout en restant raisonnable).

Une autre lettre lui parvient en provenance de Versailles en janvier 1908 « d'oncle Gustave », c'est-à-dire Gustave Mesnil, lui priant de donner des nouvelles de sa santé. Gustave propose à son neveu de passer la journée avec lui et sa famille le dimanche qui suit. A ce sujet, Pierre m'avait bien indiqué que Joseph allait souvent en vacances chez Gustave.

Mais celle qui lui aura peut-être le plus écrit, c'est bien sa cousine Adelaïde Malfray, éprise de lui jusqu'à son mariage en 1911. Cette dernière se fendra alors d'une lettre résignée, où sa déception se fait sentir. Elle ajoutera, de dépit, craindre de devenir « vieille fille ». Elle se mariera dans l'année.

En effet, les fiançailles qui ont, semble-t-il, fait défaillir Adelaïde, sont celles de Joseph et de Cécile Albertine LEPLÂTRE, fille de Lucien Camille Leplâtre et de Marie Adrienne Octavie Leplâtre (née Baurgois). Cécile

Leplâtre naît le 31 mars 1889 à Epieds-en-Beauce¹⁹⁰, et se marie le 22 avril 1911 dans la même commune, avec Joseph.¹⁹¹

Mais si la correspondance entre Adelaïde et Joseph nous confirme des données intéressantes, c'est bien la montée en grade de ce dernier. J'avais déjà eu un aperçu de cela dans sa fiche matricule, où il est écrit qu'il passe caporal le 21 juillet 1908, puis sergent le 25 août 1909.¹⁹² Ainsi, au travers des cartes postales, elle s'adresse à Joseph Boucheron, soldat, puis au Joseph Boucheron, caporal. Adelaïde lui envoie une carte des félicitations de la part de toute la famille en Algérie lors de sa nomination comme sergent.

Le mariage entre Joseph et Cécile est fécond ; ils ont trois enfants :

- Marie Albertine Gabrielle Boucheron
- Albert Camille Joseph Boucheron
- Geneviève Jeanne Marie Boucheron

Sur cette photographie, on peut voir Joseph et Cécile avec Marie Albertine et Albert. Cécile porte déjà en dans son ventre Geneviève. La photographie est prise le 1^{er} août 1914, jour du départ de Joseph à la guerre. Joseph a alors 27 ans.

Joseph envoie une carte postale à son épouse le 10 juin 1914 à Cercottes, Loiret, lui précisant de ne pas lui écrire, son Régiment partant tôt le jeudi suivant vers le front. Il ajoute « *je t'envoie ma tête, ton mari, J. Boucheron* ».



Carte postale de Joseph à son épouse – 10/06/1914 – Archives familiales.



Joseph, Cécile et leurs enfants : Marie et Albert – 1^{er} août 1914 – Archives familiales.

Joseph est rapidement fait prisonnier par les Allemands, tout en étant blessé à la jambe. Cécile, son épouse, écrit alors à la Croix-Rouge, inquiète d'avoir des nouvelles de son époux. La structure lui répond qu'il est préférable d'écrire directement à l'aumônier à Ingolstadt en Bavière (Allemagne), lieu de captivité de Joseph.

¹⁹⁰ AD45 EC 109463

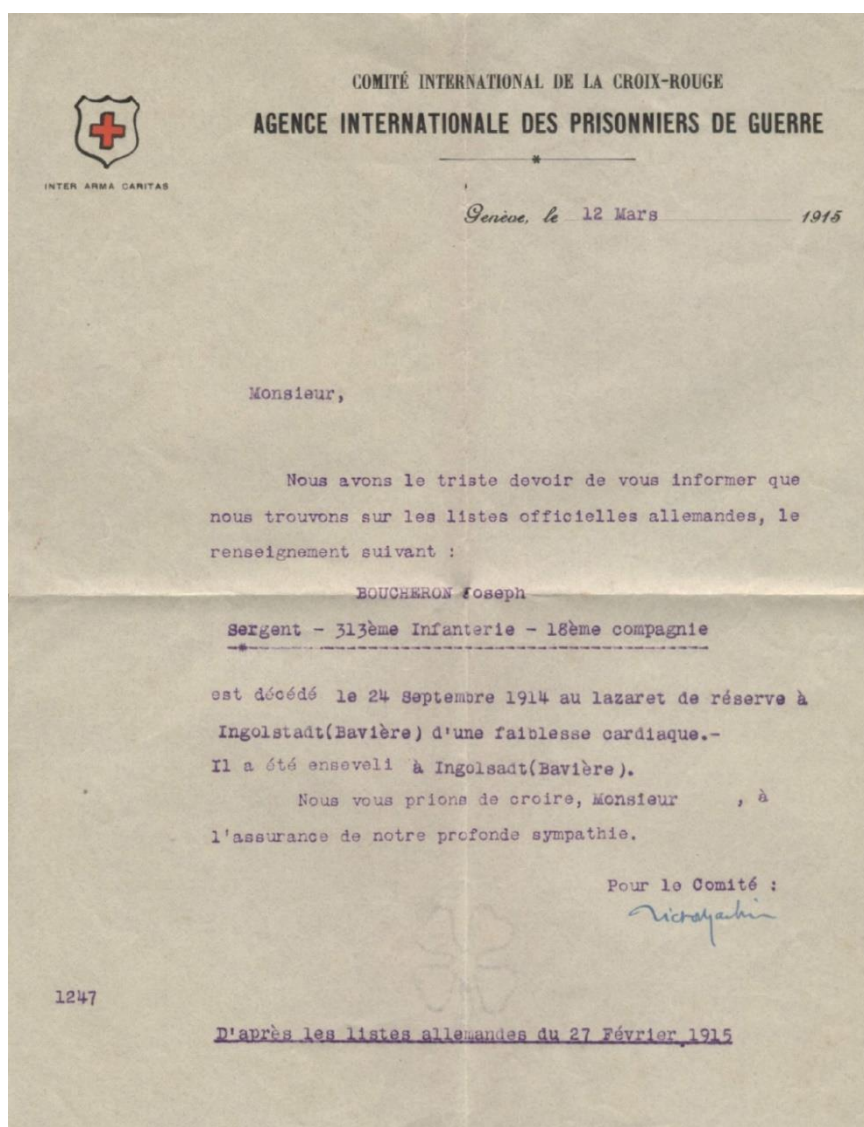
¹⁹¹ Archives familiales – livret de famille

¹⁹² AD45 1 R 61544

Cécile continuera d'écrire à Joseph, lui parlant de leurs enfants qui grandissent, et qui regardent sa photographie avec affection. Elle ne savait pas s'il recevait ses lettres, mais continuait quand même. La dernière retrouvée date du 17 décembre 1914.

Le 2 février 1915, la Croix-Rouge envoyait une lettre au curé de Charsonville, qui semble-t-il les avait sollicités afin d'obtenir des nouvelles. La lettre mentionne que Joseph avait été soigné à l'hôpital de Feld Lazareth, Colmey en Allemagne. Elle ajoute : « *Comme M. Boucheron ne figure pas sur les listes de décès qui arrivent deux fois par semaine des autorités allemandes, il y a lieu de croire qu'il est encore en vie et aura été transporté dans un camp de concentration.* »

Mais le 12 mars 1915, une autre lettre arrivait.



Lettre de la Croix-Rouge - 12 mars 1915 – Archives familiales

Joseph décéda le 24 septembre 1914 à Ingolstadt (Bavière) en Allemagne.¹⁹³ C'est assez déchirant de se dire qu'il n'avait en fait jamais reçu les lettres de son épouse Cécile. Joseph décède à l'âge de 28 ans, comme une malédiction pour les hommes Boucheron que de mourir jeunes, sans connaître leur fils.

¹⁹³ Mémoire des Hommes/Archives familiales/Registre matricule

Un décès inattendu aux vues des dernières nouvelles, et une grande peine pour toute la famille. Des lettres arrivèrent pour Cécile, présentant la peine que ce trépas avait provoqué, et toute la compassion de ceux qui connaissaient Joseph. Puis un petit article dans un journal local, probablement Le Journal du Loiret :



Article de journal - Archives familiales

Un soldat, Jules Hénin issu de Melun, écrira à Cécile qu'il a été soigné au même endroit que Joseph, en Allemagne, et que malgré le peu de temps passé ensemble, Joseph avait été immédiatement un bon camarade. Il raconta alors que sa mort était dû à la réouverture de sa blessure à la jambe causée par un éclat d'obus. Cela avait causé une vive hémorragie, que personne ne su arrêter. Il ajouta que Joseph n'avait pas souffert, et que ses dernières pensées avaient été pour elle, et leurs enfants.

Cécile n'alla jamais à la guerre, et ne prit aucun éclat d'obus, mais tout comme sa belle-mère Ursule, elle fit preuve d'un courage sans pareil pour élever ses enfants, désormais orphelins de père.

S'il est aisé de louer le sacrifice des hommes morts pour leur patrie, cela semble l'être moins pour toutes ces femmes qui ont dû rester fortes en temps de guerre, dans l'attente de nouvelles de leurs proches, tout en travaillant et en élevant, pour certaines, des enfants.

Dire que ces femmes n'étaient pas reconnues à leur juste valeur est un raccourci que je n'emprunterai pas, mais j'écrirai cela : la société, actuelle et d'époque, est faite de héros, mais aussi d'héroïnes.

Cécile Albertine Leplâtre meurt le 25 novembre 1981 à Charsonville, elle était âgée de 92 ans.¹⁹⁴



Cécile Leplâtre et ses trois enfants – 1919 – Archives familiales.

¹⁹⁴ Archives familiales

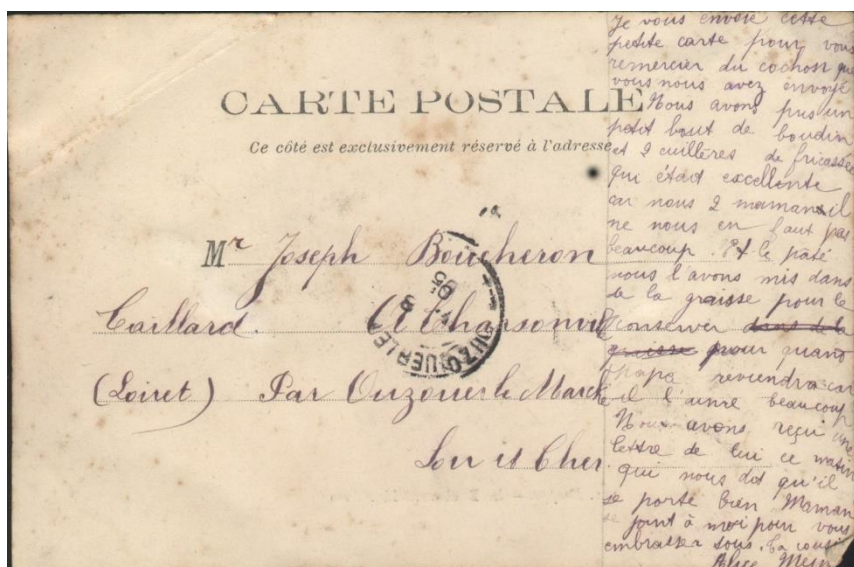
Alice Rosalie Marguerite Mesnil, fille de **Gustave Mesnil**, naît le 23 février 1894 à Versailles.¹⁹⁵

Alice écrit de nombreuses lettres à ses cousins et cousines, et à sa tante Ursule.

En témoigne cette lettre envoyée à son cousin Joseph Boucheron en 1905, de Dieppe :



Alice Mesnil - vers 1900 - Archives familiales.



Lettre d'Alice Mesnil à Joseph Boucheron – 1905 – Archives familiales.

<p><u>Mr Joseph Boucheron</u> <u>Caillard. A Charsonville</u> <u>(Loiret) Par Ouzouer-le-Marché</u> <u>Loir-et-Cher</u></p>	<p>Je vous envoie cette petite carte pour vous remercier du cochon que vous nous avez envoyé. Nous avons pris un petit bout de boudin et 2 cuillères de fricassée qui était excellente. Car nous 2 maman il ne nous en faut pas beaucoup. Et le paté nous l'avons mis dans de la graisse pour le conserver dans de la graisse pour quand papa reviendra car il l'aime beaucoup. Nous avons reçu une lettre de lui ce matin qui nous dit qu'il se porte bien. Maman se joint à moi pour vous embrasser tous. Ta cousine, <p style="text-align: center;">Alice Mesnil</p></p>
--	---

Manifestement, les liens forts créés par Albert Théodule et Gustave se perpétuent avec la génération suivante. Elle apparaît même sur la photo de mariage de Joseph et Cécile.

¹⁹⁵ AD78 4E 5201 - 2MI-EC 334

Alors qu'en 1910, son père Gustave décède, c'est en 1913 qu'Alice épouse à Meung-sur-Loire Henri Edouard Jules Alban COULMEAU, le 26 novembre 1913 (mention dans l'acte de naissance). Ce dernier, fils de Edouard Jules Aimable Coulmeau et de Caroline Victorine Marie Coulmeau (née Huard), naît à Meung-sur-Loire le 31 janvier 1883.¹⁹⁶

Il est engagé volontaire pour 3 ans, et effectue son service militaire à Orléans dans le 131^e Régiment d'Infanterie.¹⁹⁷

Lors de la mobilisation générale du 2 août 1914, il est rappelé à l'activité et arrive au corps d'armée le 12 août 1914.

Il est tué à l'ennemi le 5 janvier 1915 au bois de Courte-Chausse dans la Meuse, à peine deux ans après son mariage avec Alice.¹⁹⁸

Je n'ai pas trouvé plus d'informations sur Alice. S'était-elle remariée ? Avait-elle eu des enfants ? D'aucuns ont écrit sur Filae qu'elle décédait en 1921, ce que je ne peux vérifier.

Ainsi, pour cette génération, seul [Joseph](#) aura eu une descendance vérifiable :

- **Marie Albertine Gabrielle Boucheron**
- **Albert Camille Joseph Boucheron**
- **Geneviève Jeanne Marie Boucheron**

¹⁹⁶ AD45 EC 109520

¹⁹⁷ AD45 1 R 61529

¹⁹⁸ Mémoire des Hommes - Filae

4. La quatrième génération de collatéraux : Marie Albertine Gabrielle Boucheron, Albert Camille Joseph Boucheron et Geneviève Jeanne Marie Boucheron.



Albert Boucheron, Geneviève Boucheron, Cécile Leplâtre et Marie Albertine Boucheron – Archives familiales.

Marie Albertine Gabrielle Boucheron naît le 29 mai 1912 à Charsonville.¹⁹⁹ La période durant laquelle elle vit a pour conséquences qu'il est difficile d'en savoir plus sur sa vie. Heureusement, le livret de famille de Joseph et Cécile pallie à quelques lacunes. Par ailleurs, je su, d'après leur photo de mariage, que Marie Albertine s'était mariée avec Bernard BILLARD en 1936 à Charsonville.

Du reste, je n'en sais pas plus. Ont-ils eu des enfants ? Je ne saurais le dire. Le livret de famille nous apprend que Marie Albertine décède le 6 avril 1964 à Charsonville.

Albert Camille Joseph Boucheron, frère cadet de Marie Albertine, naît le 2 août 1913 à Charsonville.²⁰⁰

Albert était le père de Pierre Boucheron, que j'ai rencontré à Charsonville.



Photographie d'écolier d'Albert - 1921 – Archives familiales

¹⁹⁹ Livret de famille - Archives familiales

²⁰⁰ Livret de famille - Archives familiales

Le 12 juin 1924, Albert reçut une lettre de sa tante Henriette, déjà religieuse, le félicitant pour sa Première Communion, elle l'appelait « Mon cher petit Albert ».

J'aurais aimé avoir son registre matricule, qui ne va que jusqu'en 1922 dans les Archives Départementales du Loiret, mais à défaut, je dispose d'une photographie d'Albert en 1934, soldat appartenant au 30^e Régiment d'Artillerie divisionnaire. Albert est alors cultivateur.

C'est deux ans plus tard qu'il épouse Jeanne Marie Christiane CHAVIGNY, fille de Siméon Henri René Chavigny et de Rachel Marie Pellé. Jeanne naît le 3 décembre 1913 à Charsonville. Albert et Jeanne se marient le 26 octobre 1936, à Charsonville.²⁰¹



Albert et Jeanne le jour de leur mariage – 26 octobre 1937 – Archives familiales.

De leur union naissent tout d'abord 2 enfants : Joseph en 1937 et Anne-Marie en 1939. Mais bientôt la Seconde Guerre Mondiale est là, et Albert y participe.

Ce dernier est fait prisonnier en 1940 dans le camp de Stalag IX-a. Pierre, son fils, raconte : « Il était prisonnier chez les agriculteurs, ce n'était pas le plus malheureux ! ».



Albert, soldat au 30^e Régiment d'artillerie divisionnaire – 1934 – Archives familiales.

C'était d'ailleurs dans ce camp que Albert reçoit bientôt un carton de la part de son épouse, lui annonçant qu'il est désormais papa d'une petite fille, Odile, née en 1940 à Charsonville. Encore d'après Pierre, son père apprit l'allemand extrêmement vite, ce qui engendra la méfiance des soldats allemands vis-à-vis de celui-ci, puisque qu'il comprenait tout ce qu'il ne fallait pas comprendre. Albert restera environ 4 ans emprisonné, avant de sortir plus tôt que les autres car il avait déjà trois enfants.

Il aura mis fin à la malédiction des hommes Boucheron partant à la guerre sans revenir, pour le bonheur de son épouse et de ses enfants.



Albert en 1943 - Archives familiales.

²⁰¹ Archives familiales

De là, le couple que formait Albert et Jeanne eurent six autres enfants : Jacqueline, qui naissait le 12 octobre 1944 ; Marie-Josèphe, née en 1946 ; Geneviève, née en 1947 ; Jean-François, né en 1949 ; Jacques, né en 1952 et Pierre, né le 26 juillet 1953.



Albert et Jeanne, et leurs enfants – février 1960 – Archives familiales.

Mais la même année que cette photographie, Jeanne, alors enceinte de leur 10^{ème} enfant, décède en mettant le nouveau-né au monde. L'enfant ne survécut pas.

Jeanne et Albert, un couple hors du commun, qui traversa tant d'épreuves et qui resta unit. Jeanne travailla toute sa vie, en temps de guerre et de paix, tout en élevant 9 enfants ; elle fut une fille, une femme, une épouse, une mère, tout cela à la fois. Albert, cet homme heureux de vivre et insouciant qui avait quitté l'école à 11 ans pour travailler, grand érudit, prisonnier de guerre, organiste de l'église de Charsonville, et centenaire.

Albert s'éteignait à 103 ans, après avoir assisté à tant de naissances, de mariages et d'anniversaires, le 17 décembre 2016 à Charsonville.²⁰²



Albert, jouant de l'orgue à l'église – 2000 – Archives familiales.

²⁰² INSEE – Filae – Photographie de la tombe

Sa sœur cadette, **Geneviève Boucheron**, naît le 24 mars 1915 à Charsonville.²⁰³

Elle se marie en 1936 à Charsonville avec Henri PAINCHAULT.²⁰⁴ Ce dernier est né à Villamblain, Loiret le 8 mars 1911.²⁰⁵

C'est d'ailleurs probablement dans cette ville qu'ils vivront, puisque Geneviève y décède le 5 avril 1946.²⁰⁶ Elle est cependant enterrée aux cotés de sa mère Cécile, à Charsonville.

Henri décède le 11 octobre 1977 à Saint-Jean-de-la-Ruelle, dans le Loiret.²⁰⁷

Là encore, je ne sais s'ils ont eu une descendance, mais je pense que oui, ayant été en contact avec G. Painchault, qui est un cousin de Pierre Boucheron. D'ailleurs, d'après quelques arbres sur Geneanet, Geneviève et Henri n'auraient eu pas moins de 5 enfants.



Henri Painchault et Geneviève Boucheron le jour de leur mariage – 1936 – Archives familiales.

5. **Pierre, dernier Boucheron de Charsonville**

J'ai déjà évoqué Pierre à de multiples reprises, sans jamais vraiment vous parler de lui. Déjà, Pierre est né le 26 juillet 1953, je connais la date précise en partie parce que je l'ai appelé la veille de son anniversaire, et c'est un très bon moyen de s'en souvenir ! Il est né juste à coté de la fenêtre, dans la maison qu'il habite actuellement avec Annick son épouse !

Il faut savoir que Pierre fut enfant de cœur. C'est ma première anecdote, parce que je la trouve plutôt marrante. Pierre était donc enfant de cœur à l'église du village, sauf que son père y était organiste, et voyait donc très souvent le curé. Curé qui ne se privait pas de dire à Albert lorsque son fils était en retard, ce qui d'après Pierre arrivait assez souvent.

Il avait 7 ans lorsque sa mère Jeanne décéda, mais il se souvient qu'elle était au four et au moulin, sans jamais s'arrêter, s'occupant de l'exploitation et des vaches.

Il se souvient que lorsque son père Albert rentra de la guerre, sa sœur Odile, née pendant la captivité de celui-ci avait peur de lui, ne le connaissant pas.

²⁰³ Livret de famille – Archives familiales

²⁰⁴ Archives familiales

²⁰⁵ INSEE - Filae

²⁰⁶ Livret de famille – Archives familiales

²⁰⁷ INSEE - Filae

Il nous raconta que l'une des maisons du village avait été le berceau de la famille, qu'elle avait appartenu à sa mère suite à un héritage lorsqu'elle avait 6 ans. En effet, son propriétaire ne voulant pas qu'elle revienne à n'importe qui en avait fait don à la petite Jeanne.

Pierre, après un bref passage en région parisienne, reprit l'exploitation de son père, en témoignent tous ses tracteurs dans son hangar, qu'il entretient, répare.

Lui et Annick se sont mariés dans les années 1980, Annick est aussi issue de Charsonville et est née à exactement un mois d'écart avec Pierre. Ils ont eu ensemble deux filles, J. B, née 1982 ; et S. B, née en 1987.

Je pourrais en écrire plus, sur Pierre ou Annick. Ce que je peux ajouter c'est que je n'ai pas le moindre regret d'avoir sonné à leur porte. J'ai rencontré deux personnes charmantes, généreuses, et profondément gentilles. Mon père a par ailleurs eu la bonne idée de leur demander une photo d'eux dans leur cour, pour figurer dans ce mémoire, ce qu'ils ont accepté.



Pierre et Annick Boucheron - Charsonville

B) Les autres collatéraux de Marguerite Boucheron

1. Virginie Désirée Esther BOUCHERON

Virginie, sœur cadette de Marguerite, naît le 6 novembre 1823 à Charsonville.²⁰⁸ Elle s'unit avec Jean-Jacques MALFRAY le 26 juin 1843 également à Charsonville.²⁰⁹ Le nom de famille Malfray fait penser à Joseph Alexandre Malfray, l'époux de Marguerite Boucheron, et pour cause ! Jean-Jacques et Joseph sont frères, et Virginie et Marguerite sont sœurs. Il s'agit là d'un cas d'**union remarquable**. Une union remarquable est un mariage où deux frères/sœurs épousent deux frères/sœurs, ce qui exactement le cas ici. Vu les liens étroits entre la famille Malfray et la famille Boucheron, cela n'est pas si étonnant que ça. Jean-Jacques, né le 29 juillet 1819 à Charsonville était bien le fils de Jean Jacques Malfray et de Marie Louise Leclerc.²¹⁰

Virginie, lors de son mariage, est couturière, tandis que Jean-Jacques est, tout comme son père, sabotier.

Le couple a 8 enfants, dont 6 survivent à l'enfance :

- **Jacques Marie Alfred Malfray**, né le 23 septembre 1843 et mort le 6 décembre 1848 à Charsonville.²¹¹
- **Louis Alphonse Malfray**, né le 29 décembre 1845 à Charsonville.²¹¹ Il passe un contrat de mariage devant maître Maury à Epieds-en-Beauce le 14 mai 1872²¹², avant de se marier le même jour à Charsonville avec Thaïs Désirée Célenie GIMONE.²¹³ A ce moment là, Louis est journalier. Il est noté jardinier lors du recensement de 1891 à Charsonville.²¹⁴ Il apparaît que le couple n'eut jamais de descendance, je n'ai en tout cas rien trouvé dans les registres de naissance, et aucun enfant n'apparaît dans les recensements qui ont suivi leur mariage.

Si Thaïs meurt le 10 mai 1907 d'après sa tombe, Louis décède entre 1922 et 1926 d'après les recensements.

- **Marie Louise Joséphine Malfray**, née le 4 janvier 1848²¹⁵ et décédée le 30 avril 1854 à Charsonville.²¹⁶
- **Honorine Esther Malfray**, née le 27 mai 1853 à Charsonville.²¹⁶ Elle épouse le 18 avril 1871 Eugène THAUVIN à Charsonville.²¹⁷ Ils ont ensemble 12 enfants, dont 5 garçons, 3 d'entre eux obtiennent une médaille militaire après la Première Guerre Mondiale.

²⁰⁸ AD45 4 NUM 81/13

²⁰⁹ AD45 EC 3702

²¹⁰ AD45 4 NUM 81/10

²¹¹ AD45 EC 3702

²¹² AD45 3 E 40762

²¹³ AD45 EC 52670

²¹⁴ AD45 406 O-SUPPL 1 F/2

²¹⁵ AD45 EC 3702

²¹⁶ AD45 EC 3703

²¹⁷ AD45 EC 52670

- **Marie Mathilde Malfray**, née le 11 juillet 1855 à Charsonville.²¹⁸ Elle épouse Pascal Charles Arsène GIMONNE le 19 novembre 1877 à Charsonville.²¹⁹ Lors de cette union, Pascal est mécanicien journalier, et Marie Mathilde domestique. De leur union naissent 3 enfants, deux filles et un garçon. Je n'ai trouvé aucune preuve de leurs décès, ce qui ne veut bien sûr pas dire qu'ils sont toujours en vie, mais plutôt qu'ils ont pu décéder ailleurs qu'à Charsonville.
- **Eugénie Alphonsine Malfray**, née 17 octobre 1857 à Charsonville.²²⁰ Elle épouse Octave Désiré FAUCHEUX le 6 décembre 1881 à Charsonville.²²¹ Leur mariage est précédé d'un contrat de mariage fait à Orléans par maître Grivot le 19 novembre 1881. Malheureusement, les registres notariés, et plus précisément les minutes qui correspondent aux actes passés, ont été détruites.

De leurs épousailles naissent deux filles.

Là encore, je ne sais où et quand le couple décède, le plus probable étant Orléans car c'est là que leurs filles virent le jour.

- **Ursule Thermopside Malfray**, né le 26 mars 1861 à Charsonville.²²² Il se marie avec Olphise Modestine LANGER le 24 septembre 1883 à Charsonville.²²³ Là encore, le mariage est précédé d'un contrat, signé en présence de Maître Bidault le 16 septembre 1883 à Epied-en-Beauce.²²⁴ Je me suis interrogée sur les prénoms des deux époux ; Thermopside et Olphise. Il s'avère que les thermopsides sont des plantes canadiennes, et Olphise est un prénom d'origine québécoise. La coïncidence est incroyable !
Le couple a un fils et neuf filles, dont **Jeanne Marie**.
Ursule décède le 26 décembre 1931 à Charsonville²²⁵, tandis qu'Orphise meurt le 12 avril 1954 à Charsonville (mention dans son acte de naissance).
- **Emile Ulric Malfray**, né le 23 juin 1863 à Charsonville.²²⁶ Il épouse Modestine Célestine Aglae LANGER le 14 novembre 1887 à Charsonville.²²⁷ Il est à ce moment là charretier, et elle domestique. De leur union naissent 3 enfants ; un garçon et deux filles.
D'après leurs tombes, Emile décède le 9 avril 1954, et Modestine le 20 février 1932, tous deux à Charsonville.

Virginie décède le 2 février 1907, et Jean Jacques le 7 février 1912, tous deux à Charsonville.²²⁸

²¹⁸ AD45 EC 3703

²¹⁹ AD45 EC 79061

²²⁰ AD45 EC 3703

²²¹ AD45 EC 79061

²²² AD45 EC 3703

²²³ AD45 EC 109429

²²⁴ AD45 3 E 40760

²²⁵ AD45 7 E 502/10

²²⁶ AD45 EC 52670

²²⁷ AD45 EC 109429

²²⁸ AD45 7 E 502/6 A

2. Jean-Jacques Pasquier BOUCHERON

Il y a quelques pages, j'avais écrit qu'il y aurait encore un **Jean-Jacques Pasquier**, fils de Jean-Jacques Pasquier. Voici donc le dernier de ce mémoire ! Celui-ci naît le 4 septembre 1826 à Charsonville.²²⁹ Il se marie le 23 avril 1849 à Charsonville avec Joséphine Aglae RABIER.²³⁰ Lors du recensement de 1856, Jean-Jacques est sabotier, mais lors de celui de 1861, il est devenu jardinier. Ils ont ensemble deux enfants :

- **Joseph Victorien Boucheron**, né le 23 mars 1850 à Charsonville.²³¹ Il se marie avec Marie Félicité DUPUIS le 16 avril 1872 à Charsonville.²³² Joseph meurt le 20 mai 1926 à Charsonville d'après sa tombe. Maria Félicité serait morte après 1911, où elle apparaît encore dans le recensement de Charsonville, cela ne sera pas le cas lors de celui de 1921.²³³

Ce cultivateur n'a eu qu'un enfant avec Marie :

- **Albert Joseph Boucheron**, né le 12 juillet 1873 à Charsonville.²³⁴ Il épouse Maria Georgette BILLARD le 12 avril 1898 également à Charsonville.²³⁵ S'il effectue son service militaire en 1893 à Orléans sans encombre, il est rappelé à l'activité le 2 août 1914, et fait campagne contre l'Allemagne du 20 novembre 1914 au 26 novembre 1914.²³⁶ D'après leurs actes de naissance, Albert décède le 26 juin 1961 à Charsonville, tandis que Maria meurt le 22 avril 1963 à Orléans. Ils ont alors deux enfants :

- **Raoul Joseph Boucheron**, né le 12 mars 1899 à Charsonville et décédé à Orléans le 11 juillet 1988.²³⁷

- **Roland Paul Boucheron**, né le 17 avril 1903 à Charsonville et décédé à Orléans le 3 mai 1978.²³⁸

- **Geneviève Victorine Boucheron**, née le 10 février 1859 et décédée le 21 mars 1859 à Charsonville.²³⁹

Le 21 octobre 1866, un contrat est passé devant maître Maury à Epieds-en-Beauce par les couples Jean-Jacques Pasquier/Joséphine Aglae Boucheron et Jean Jacques/Virginie Désirée Esther Malfray, afin de s'échanger des terrains.²⁴⁰

²²⁹ AD45 4 NUM 81/13

²³⁰ AD45 EC 3703

²³¹ AD45 EC 3702

²³² AD45 EC 52670

²³³ AD45 406 O-SUPPL 1 F/2

²³⁴ AD45 EC 79061

²³⁵ AD45 7 E 81/1

²³⁶ AD45 1 R 45812

²³⁷ AD45 7 E 81/1

²³⁸ INSEE - Filae

²³⁹ AD45 EC 3703

²⁴⁰ AD45 3 E 40750

Jean-Jacques Pasquier décède à Charsonville un jour seulement après sa sœur Virginie, le 3 février 1907.²⁴¹ Joséphine apparaît dans le recensement de Charsonville de 1911, mais pas celui de 1921, ce qui situe son décès entre ces deux dates.

3. Anne Caroline BOUCHERON

Anne Caroline est la dernière fille du couple Jean-Jacques Pasquier Boucheron et Madeleine Bourreau. Elle naît le 9 août 1829 à Charsonville.²⁴² Elle est sans profession lorsqu'elle se marie à Charsonville le 24 novembre 1851 avec Félix Toussaint GOUIN. Ce dernier, domestique, est le fils de Toussaint Gouin et de Marie Louise Gouin (née Coutanceau).²⁴³

Si la date de décès d'Anne Caroline se situe entre 1906 et 1911 d'après les recensements²⁴⁴, celle de Félix est le 18 avril 1893²⁴⁵, soit assez longtemps avant son épouse. A ce moment là, les couple a déjà eu 8 enfants, qui ne s'appellent pas « Gouin » ; mais « Goin ». Le nom de famille du père fut donc changé, sûrement par les écrivains de l'époque.

- **Noémie Ernestine Goin**, née le 21 août 1852 à Charsonville.²⁴⁶ Elle se marie à Charsonville le 18 septembre 1876 avec Léopold Désiré Gond.²⁴⁷ De leur union naissent 7 enfants, dont **Léopold René GOIN**, qui se marie à Charsonville avec **Jeanne Marie Malfray** le 11 juillet 1914.²⁴⁸ Cette dernière est la petite-fille de **Virginie Boucheron**. Il s'agit donc là d'un mariage entre cousin au second degré. **Léopold** fait la Première Guerre Mondiale et sera en captivité de 1917 à 1919.²⁴⁹ Noémie décède le 1^{er} décembre 1934 d'après sa tombe à Charsonville.
- **Florine Victorine Goin**, née le 14 mai 1855 à Charsonville.²⁵⁰ Elle est couturière lorsqu'elle se marie à Charsonville le 8 octobre 1877 avec Paulin Eugène MASLET.²⁵¹ Lui-même est charretier, et fils de Désiré Auguste Maslet et de Marie Eugénie Maslet (née Xavier). Ils ont ensemble 5 fils, dont deux mourront pour la France lors de la Première Guerre Mondiale, et l'un obtiendra une médaille militaire après cette même guerre. Florine est probablement décédée en 1944 d'après des relevés associatifs, mais cela n'est pas sourcé.
- **Pascal GOIN**, né le 19 juillet 1858 à Charsonville.²⁵² Il se marie le 10 décembre 1883 à Charsonville avec Marie Clothilde GIMONE.²⁵³ Cette dernière est bien la sœur de Thaïs Gimone, qui épousait **Louis Alphonse Malfray**, fils de **Virginie Boucheron**. Ils ont ensemble 4 enfants, dont 3 garçons. Sur ceux-ci, l'un mourra lors de la Première Guerre Mondiale, tandis qu'un autre aura une médaille militaire. Pascal décède probablement en 1940 d'après les relevés associatifs.

²⁴¹ AD45 7 E 502/6 A

²⁴² AD45 4 NUM 81/13

²⁴³ AD45 EC 3702

²⁴⁴ AD45 406 O-SUPPL 1 F/2

²⁴⁵ AD45 7 E 81/1

²⁴⁶ AD45 EC 3702 - Filae

²⁴⁷ AD45 EC 79061 - Filae

²⁴⁸ AD45 EC 109429

²⁴⁹ AD45 1 R 61550

²⁵⁰ AD45 EC 3703 - Filae

²⁵¹ AD45 EC 79061 - Filae

²⁵² AD45 EC 3703

²⁵³ AD45 EC 109429

- **Paul Victorien GOIN**, né le 15 août 1861 à Charsonville.²⁵⁴ Il se marie avec Adelaïde Félicie Maria GASNIER à Charsonville le 27 septembre 1886.²⁵⁵ De leur union naissent 7 enfants, dont 6 filles. **Paul Moïse GOIN**, leur seul fils, ne survécu pas à l'enfance. D'après des recherches Geneanet, les deux époux seraient décédés la même année, en 1935. Là encore, les sources sont lacunaires pour l'affirmer.
- **Léon GOIN**, né le 13 septembre 1864 à Charsonville.²⁵⁶ Il se marie à Prénouvellon (Loir-et-Cher) le 22 novembre 1887 avec Marie Léocadie LOCHET.²⁵⁷ Ils ont ensemble 4 filles qui naissent toutes à Prénouvellon.

Léon serait décédé en 1951 dans cette même commune, mais cela n'est pas sourcé.
- **Désiré Alphonse GOIN**, né le 23 janvier 1868 à Charsonville.²⁵⁸ Il épouse à Charsonville Marie Georgette COUTANCEAU le 9 octobre 1893.²⁵⁹ De leur union naissent 3 enfants, dont l'un décède lors de la Première Guerre Mondiale.
Désiré décède le 25 octobre 1954 à Charsonville d'après sa tombe.
- **Adrien Félix GOIN**, né le 26 mars 1871 à Charsonville.²⁶⁰ Il épouse à Prénouvellon Céline Marie Augustine ROULLEAU le 5 juillet 1897.²⁶¹ Ils ont ensemble 3 enfants. Je n'ai pas réussi à trouver leurs décès, malgré des arbres généalogiques Geneanet indiquant qu'Adrien serait mort en 1958.
- **Emile Germain GOIN**, né le 28 mai 1874 à Charsonville.²⁶² Il se marie également à Charsonville le 12 juin 1903 avec Pauline Amélie VALLEE (mention dans l'acte de naissance). Etant donné la période étudiée, c'est dans le recensement de Charsonville pour l'année 1911 que je retrouvai leurs enfants, au nombre de 3.²⁶³ Le décès d'Emile est mentionné dans son acte de naissance ; le 24 juin 1954.

Ainsi se termine cette partie sur les autres collatéraux. Ces trois frères et sœurs de Marguerite et Simon auront eu une large descendance et beaucoup de faits militaires que j'évoquerais en fin de mémoire.

Il en manque néanmoins un : Prosper BOUCHERON. Si j'ai décidé de le garder pour la fin, c'est déjà parce qu'il est le dernier de la fratrie, mais c'est aussi parce que sa descendance fut une véritable enquête pour moi.

²⁵⁴ AD45 EC 3703 - Filae

²⁵⁵ AD45 EC 109429 – Filae

²⁵⁶ AD45 EC 52670 – Filae

²⁵⁷ AD41 1 MIEC 183 R1 – Filae

²⁵⁸ AD45 EC 52670 – Filae

²⁵⁹ AD45 7 E 81/1 – Filae

²⁶⁰ AD45 EC 52670 – Filae

²⁶¹ AD42 1 MIEC 183 R1 – Filae

²⁶² AD45 EC 79061 – Filae

²⁶³ AD45 406 O-SUPPL 1 F/2

C) Prosper Théodore Adrien Boucheron et sa descendance : de l'Algérie à Dijon, en passant par la guerre, parcours d'une branche aventurière.

1. La vie de Prosper : 3 mariages, une carrière de gendarme et 9 enfants.

Prosper naît le 29 juillet 1834 à Charsonville.²⁶⁴ Evidemment, je n'ai pas eu accès à sa fiche matricule. Mais avec l'aide de Bernard Vialettes qui m'a gentiment transmis le dossier, j'ai pu avoir son dossier militaire provenant du Service Historique de la Défense de Vincennes (SHD).²⁶⁵ Tout y est retracé, dans les moindres détails.

- ➔ Le 29 mars 1855, il est incorporé comme jeune soldat de la classe 1854 au 9^{ème} Régiment D'Artillerie. Sa profession était celle de charretier, comme ses frères.
- ➔ Le 23 juillet 1855, il embarque à Marseille pour une première campagne en Afrique.
- ➔ Le 27 juillet, Prosper débarque à Oran, Algérie.
- ➔ En 1860, il comptait déjà 6 campagnes militaires effectuées
- ➔ Le 5 juillet 1860, Prosper épouse à Saint-Denis du Sig (Algérie), en premières noces **Catherine BETBOY**, couturière à Oran et fille de Pierre Betboy et Marie Betboy (née Cazeau).²⁶⁶ De ce mariage naissent 4 enfants :
 - **Marie Adrienne BOUCHERON**, née le 9 novembre 1869 à Saint-Denis du Sig.²⁶⁷ Elle épouse François Isidore Joseph Rousse à Saint-Denis du Sig le 16 août 1877.²⁶⁸ Elle est âgée de seulement 16 ans. Ils ont ensemble 7 enfants, dont **Alice Marie Berthe ROUSSE dite Sœur Sainte Rose de Lima**, et **Marguerite Augustine ROUSSE**, qui est ma trisaïeule du côté maternelle. Marie Adrienne décède le 13 octobre 1910 à Oran, Algérie.²⁶⁹
 - **Adrienne Antoinette BOUCHERON**, née en juillet 1863 à Saint-Denis du Sig (d'après son acte de décès), et décédée le 19 février 1864 dans la même ville.²⁷⁰
 - **Marie-Louise BOUCHERON**, née le 23 octobre 1864 à Saint-Denis du Sig.²⁷¹ Comme vu précédemment, elle épouse à 18 ans Eugène Adrien MALFRAY, fils de Marguerite et Joseph Malfray, d'où 9 enfants. Elle décède à Oued-Imbert, Algérie le 1^{er} juillet 1952 (mention dans l'acte de naissance).
 - **Geneviève Eugénie BOUCHERON**, née le 5 octobre 1867 et décédée le 29 octobre 1867 à Saint-Denis du Sig.²⁷²

²⁶⁴ AD45 EC 3701

²⁶⁵ SHD GR 4 YF 97307

²⁶⁶ Archives Diocésaines d'Oran

²⁶⁷ ANOM – Algérie SAINT DENIS DU SIG 1860

²⁶⁸ Archives Diocésaines d'Oran

²⁶⁹ ANOM – Algérie ORAN 1910

²⁷⁰ ANOM – Algérie SAINT DENIS DU SIG 1864 – Filae

²⁷¹ ANOM – Algérie SAINT DENIS DU SIG 1864 – Filae

²⁷² ANOM – Algérie SAINT DENIS DU SIG 1867 – Filae

- ➔ Le 20 juillet 1860, Prosper effectue une demande pour intégrer la gendarmerie impériale en Algérie. La décision est favorable.
- ➔ Le 11 août 1860, Prosper est engagé dans la gendarmerie à cheval et nommé aussitôt à la 4^{ème} compagnie de la 31^{ème} Légion de gendarmerie impériale d'Afrique à la brigade de Saint Denis du Sig.



Carte postale de la gendarmerie de Saint-Denis du Sig.

- ➔ Le 1^{er} janvier 1862, un jour après avoir été libéré de ses obligations militaires, Prosper se réengage dans la gendarmerie pour 7 années. Il renouvellera jusqu'en 1880.
- ➔ Le 24 décembre 1867 à l'hôpital de Saint-Denis du Sig, **Catherine Betboy** décède, laissant Prosper veuf avec deux enfants à charge.²⁷³ Il est alors âgé de 33 ans.
- ➔ Le 1^{er} mai 1869 à Saint-Denis du Sig, Prosper épouse **Marie Louise LEFRAINE** (ou Lefrêne) en secondes noces, fille de Mathurin Lefrêne et Louise Lefrêne (née Audrin) et veuve d'un certain M. Vivier.²⁷⁴ De leur mariage naissent 4 enfants également :
 - **Adrien François Boucheron**, né le 23 octobre 1870²⁷⁵ et décédé le 1^{er} juillet 1871 à Saint-Denis du Sig.²⁷⁶
 - **Geneviève Adrienne Boucheron**, né le 18 novembre 1872 à Saint-Denis du Sig.²⁷⁷ Elle épouse dans la même ville Jacques Alix Joseph ESCUDIER le 25 août 1892.²⁷⁸ Ils ont ensemble 8 enfants, dont l'un meurt lors de la Première Guerre Mondiale.

Geneviève décède au début du mois de décembre, ces obsèques sont annoncées pour le 12 décembre 1930 dans *L'Echo d'Oran*.

²⁷³ ANOM – Algérie SAINT DENIS DU SIG 1867 – Filae

²⁷⁴ ANOM – Algérie SAINT DENIS DU SIG 1869 – Filae

²⁷⁵ ANOM – Algérie SAINT DENIS DU SIG 1870

²⁷⁶ ANOM – Algérie SAINT DENIS DU SIG 1871

²⁷⁷ ANOM – Algérie SAINT DENIS DU SIG 1872

²⁷⁸ ANOM – Algérie SAINT DENIS DU SIG 1892

- **Adrienne Louise Boucheron**, né le 2 août 1875 à Saint-Denis du Sig.²⁷⁹ Elle se marie avec Laurent Dominique SAINT-MARTIN, originaire des Hautes-Pyrénées, le 23 février 1895 dans la même ville.²⁸⁰ Les deux époux ont ensemble 7 enfants.
Adrienne décède d'après son acte de naissance à Mohammadia, toujours dans la province de Mascara, le 27 juin 1949.
- **Louis Octave Boucheron**, né le 20 novembre 1878²⁸¹ et décédé le 2 novembre 1881 à Saint-Denis du Sig.²⁸²
 - ➔ Le 17 novembre 1873, Prosper se blesse dans le cadre de son travail : « *Forte contusion au coude du bras droit le 17 novembre 1873 en procédant à l'arrestation de deux malfaiteurs indigènes.* »
 - ➔ Le 5 mars 1874, Prosper est décoré de la Médaille militaire.²⁸³ Cette médaille est concédée pour des états de services exceptionnels et avec un minimum de huit campagnes, Prosper en avait déjà effectué 19. L'attribution de cette médaille comportait le versement d'une rente annuelle insaisissable de cent francs qui assurait au bénéficiaire le pain et le tabac à vie. Si cette rente existe encore, elle représentait en 2006 un montant de 4,57 euros par an.
 - ➔ Le 29 mars 1880, Prosper est admis à la retraite après 25 ans, un mois et 7 jours de services dont 19 ans, 9 mois et 16 jours passés dans la gendarmerie à Cheval. Une pension de 908 francs annuel lui sera versé.
 - ➔ Le 4 mars 1884 à Saint-Denis du Sig, **Marie Louise Lefrêne** décède²⁸⁴, laissant de nouveau Prosper veuf avec 2 enfants à charge (ses deux premières filles sont déjà mariées). Ce dernier est alors âgé de 49 ans.
 - ➔ Le 11 avril 1885, Prosper épouse en troisièmes nocces à Perrégaux (Daïra de Mohammadia) **Caroline CLAUSS**, fille de Jean Clauss et de Thérèse Clauss (née Brauner) et originaire du Bas-Rhin. Caroline a 39 ans et est veuve de Edouard Schaiffer, décédé l'année précédente.²⁸⁵ Un enfant naît de ce mariage : **Prosper Théodore BOUCHERON**.
 - ➔ Le 29 mars 1901 à Saint-Denis du Sig, **Caroline Clauss**, troisième épouse de Prosper, décède.²⁸⁶ Prosper est alors âgé de 66 ans.
 - ➔ **Prosper décède le 23 janvier 1907 à Oran.²⁸⁷ Il bénéficiera de funérailles militaires et sera inhumé au cimetière de Saint-Denis du Sig le 25 janvier de cette même année.**

Prosper, malgré 9 enfants, n'aura eu qu'un seul garçon qui survécu à l'enfance ; **Prosper Théodore Boucheron**.

²⁷⁹ ANOM – Algérie SAINT DENIS DU SIG 1875

²⁸⁰ ANOM – Algérie SAINT DENIS DU SIG 1895

²⁸¹ ANOM – Algérie SAINT DENIS DU SIG 1878

²⁸² ANOM – Algérie SAINT DENIS DU SIG 1881

²⁸³ Journal Officiel – 13 mars 1874

²⁸⁴ ANOM – Algérie SAINT DENIS DU SIG 1884

²⁸⁵ ANOM – Algérie PERREGAUX 1885 – Filae

²⁸⁶ ANOM – Algérie SAINT DENIS DU SIG 1901

²⁸⁷ ANOM – Algérie ORAN 1907

2. Prosper Théodore Boucheron et sa descendance : Récit d'une enquête (encore !)

Prosper Théodore, fils de **Prosper** et de Caroline CLAUSS, naît le 22 décembre 1888 à Saint-Denis du Sig, Algérie.²⁸⁸ Il n'est âgé que de 18 ans lorsqu'il épouse à Oran Marie-Louise Emma Julie BESSIERE, fille de Louis et Thérèse Bessière (née Patol) le 7 septembre 1907.²⁸⁹

Il effectue en 1908 son service militaire à Oran, avant d'être envoyé au Maroc.²⁹⁰

LE PROTECTORAT AU MAROC

Au XIX^{ème} siècle, le royaume chérifien du Maroc, alors dirigé par un sultan, attire la convoitise des grandes nations européennes, notamment l'Allemagne et la France. Alors que la « crise d'Agadir » en 1911 avait impacté négativement les relations diplomatiques franco-allemandes (envoi d'un navire de guerre allemand dans la baie d'Agadir), le sultan fait face en 1912 à une révolte, il demande alors l'aide de la France : le Protectorat est officiel le 30 mars 1912. La France est ainsi libre d'imposer ses troupes à Rabat, Fès et Meknès.

La crise d'Agadir ainsi que les tensions en résultant seront l'un des facteurs de la Première Guerre Mondiale. Le 2 mars 1956, le Maroc redevient indépendant et souverain.²⁹¹

C'est à partir du 15 février 1913 que Prosper habitera au Maroc, à Tanger, avant d'y élire définitivement domicile le 24 juillet 1917, à Mogador.



Carte du Maroc - Image sous Licence Creative Commons.

²⁸⁸ ANOM – Algérie SAINT DENIS DU SIG 1888

²⁸⁹ ANOM – Algérie ORAN 1907

²⁹⁰ FR ANOM 2 RM 122

²⁹¹ BONCHAMP, L. *Fin du Protectorat français et indépendance du Maroc (1956)*.

C'est à partir de ce moment là que les choses ont commencé à devenir très intéressantes. Voyez vous, toutes mes recherches sur la descendance de Prosper (père) ont commencé avant mon voyage dans le Loiret, je désespérais alors de n'avoir aucune personne après la seconde génération, ou très peu. De même, je n'avais pour certains qu'une année de naissance. C'est là que l'arbre généalogique de Babette est intervenu. Bien qu'il y ait quelques erreurs de dates, cet arbre est assez juste dans les informations. Si l'arbre vous dit que vous avez manqué une personne, il est presque sûr que c'est le cas. Ce dernier indiquait que Prosper (fils), avait eu 2 enfants ; Yvonne, née en 1908 et André.

L'année de naissance d'Yvonne fut précieuse, puisqu'elle me permit de retrouver son acte de naissance dans les Archives Nationales d'Outre-Mer, datant du 31 décembre 1908 à Oran.²⁹² Pour André, je tentai une recherche élargie sur la base de données de Mémoire des Hommes. Un André né le 31 octobre 1914 à Essaouira apparaissait dans la rubrique « Titres, homologations et services pour faits de résistance ». Mais cela ne collait pas totalement, puisque Prosper était à ce moment là à Mogador...

Commençait pour moi une véritable enquête pour trouver trace de ce dernier. J'exploitais alors un outil que j'avais – je l'avoue – un peu délaissé : la bibliothèque Geneanet. Le point positif, c'est qu'il y avait énormément d'articles le concernant au Maroc, dans la ville de Settat plus particulièrement. Le point négatif, c'est qu'une ville au Maroc s'appelait « Boucheron ». L'un des premiers articles que je trouvais fut le suivant :

Un André Boucheron décoré de la Légion d'Honneur. Cet article est formidable. On y apprend non seulement que ce dernier, sous-lieutenant, a fait la campagne d'Italie lors de la Seconde Guerre Mondiale (1939-1945) à la tête des tirailleurs marocains, mais qu'il fut fait prisonnier. Il essaya de s'échapper non pas deux fois, mais 3 fois avant de réussir avant de rejoindre les lignes françaises. Promu lieutenant, cet homme brave et courageux connu par la suite deux citations. Même une blessure en pleine bataille ne le fit pas sombrer ! Il est décrit comme un athlète et recordman casablancais, ce qui constituait également un indice précieux.

Découvrant cet article, je ne pu m'empêcher d'être galvanisée par la description faite de cet homme. Et s'il s'agissait du André que je cherchais ?

Parallèlement, je faisais une découverte, Essaouira était bien la ville de Mogador. Elle s'appelait ainsi durant le Protectorat. Cette découverte qui aurait dû avoir lieu plus tôt me rapprochait d'André. Celui sur mémoire des hommes et dans cet article pouvait être le fils de Prosper.



Extrait du journal Le Petit Marocain – 1^{er} décembre 1944.

²⁹² ANOM – Algérie ORAN 1908

Il me fallait donc établir la filiation. Après avoir trouvé deux articles mentionnant un André Boucheron ; l'un participant à une course Franco-Belge en 1934²⁹³ et l'autre étant licencié dans la Ligue marocaine d'athlétisme en 1936²⁹⁴, je trouvai un article le mentionnant de nouveau comme prisonnier en Allemagne.



Extrait du journal *Le Petit Marocain* – 17 août 1940

Dans la ville de Settat là encore, on écrit sur le héros André. Mais la nouveauté de cet article, c'est que l'on mentionne les parents de ce dernier, sobrement appelés Mme et M. Boucheron. M. Boucheron exerce ainsi la profession d'entreposeur des tabacs dans le centre de Settat.

Cet article, et d'autres où sont mentionnés Mme et M. Boucheron m'ont donné la sensation de toujours tourner autour du pot sans trouver la preuve qu'André était bien le fils de Prosper.

Mais paradoxalement, André était devenu une mission, un objectif, un but. Dus-je passer en revue l'intégralité de Gallica, ainsi soit-il.

Babette a noté que André s'était marié avec une certaine Raymonde DELPLAN, je me mettais donc en quête d'un tel mariage, que je trouvai. Mais en plus, il y avait l'annonce des fiançailles :



Extrait du *Journal La vigie marocaine* – 20 novembre 1944.

Là encore, on mentionne son père : M. Boucheron, entreposeur des Tabacs à Settat.

Une autre information intéressante est que le père de la future épouse a été compagnon de captivité en Allemagne avec André, et s'est évadé avec lui. Cela explique les liens forts qu'il y aurait pu y avoir entre les deux familles.

Le mariage des deux fiancés est annoncé dans le même journal le 6 février 1945. André n'est alors plus lieutenant mais capitaine.

Motivée, et toujours confrontée au « M. Boucheron, père de André », je décide de chercher directement « Prosper Boucheron, Maroc » dans la bibliothèque Geneanet. Qui sait, j'aurais pu passer à coté de quelque chose de crucial.

²⁹³ L'Intransigeant – 16 décembre 1934

²⁹⁴ Maroc-matin – 11 mars 1936

Retour à Prosper Théodore Boucheron

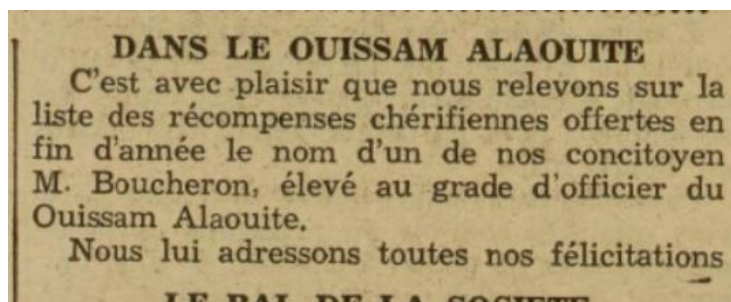
Je n'ai pas trouvé le fameux graal que j'étais venue chercher, à savoir un article mentionnant une naissance d'André, même si je savais qu'en 1914, Prosper n'aurait pas été si important dans la communauté. J'en trouvai cela dit plus sur son statut au fil des années.

En effet, plusieurs coupures mentionnent Prosper comme faisant parti du Bureau de la Section de la Légion française des combattants de Settât, comme trésorier par exemple (*Le Petit Marocain* – 20 janvier 1942). Il est délégué du Souvenir Français le 19 novembre 1942 (*Le Petit Marocain*), mais surtout, il est lui aussi décoré d'une médaille qui m'était jusqu'alors inconnue : l'Ordre chérifien du Ouissam Alaouite.



Médaille d'officier de l'Ordre chérifien du Ouissam Alaouite.

Cette médaille est créée peu après le début du Protectorat, et est décrite comme l'équivalente de la Légion d'Honneur en France. Prosper est ainsi promu officier en janvier 1938.



Extrait du journal *Le Petit Marocain* – 8 janvier 1938.

Ces coupures de journaux étaient une aubaine pour compléter la vie de Prosper et mettre en lumière son statut ; celui d'un homme respecté dans la communauté de Settât, et manifestement un combattant émérite. Mais rien ne concernant directement ses possibles liens avec André. Rien n'établissant un semblant de preuve de filiation entre les deux.

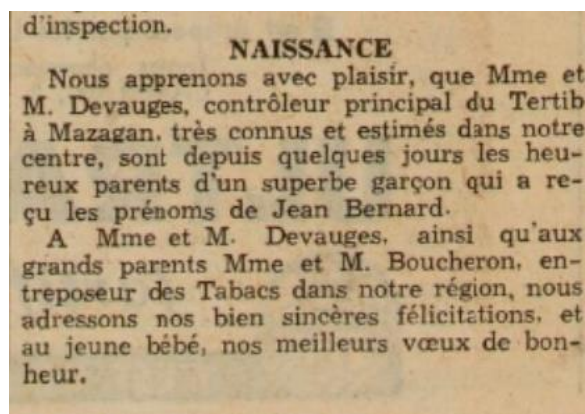
En désespoir de cause, je tentai la recherche la plus large possible « Boucheron, Maroc ». J'avais écrit qu'une ville s'appelait « BOUCHERON » au Maroc à ce moment là, il s'agissait du nom français d'El Gara, vous imaginez donc bien le nombre de résultats obtenus. En plus des articles précédemment mentionnés, je trouvai des coupures mentionnant Yvonne, l'aînée de la fratrie.

Yvonne Thérèse Caroline Boucheron

D'après Babette, Yvonne a épousé un certain « Devauges », ce qui est confirmé par la mention marginale de son acte de naissance. Elle se mariait le 26 avril 1928 à Oran avec Alix Joseph DEVAUGES.

De plus un article de journal annonçant la naissance d'un enfant ; Jean Bernard en 1938. Si le prénom d'Yvonne n'est pas mentionné, il y a bien une Mme Devauges, fille de Mme et M. Boucheron, « entreposeur des Tabacs ».

Un autre article de 1935 parlera du décès d'une petite fille ; Suzy âgée de 3 ans et décédée à Nevers (Nièvre). Cette dernière était bien l'enfant de Mme et M. Devauges (*Le Petit Marocain* – 25 août 1935).



Extrait du journal *Le Petit Marocain* – 29 août 1938.

Nièvre est en effet le département de naissance d'Alix Devauges, l'époux d'Yvonne, il y né le 21 mars 1898 (Chazeuil), et y décède le 16 janvier 1981 (Nevers).²⁹⁵

Après ces découvertes, je me refocalisais sur André. D'après l'INSEE, il était décédé le 1^{er} novembre 1994 à Dijon (Côte-d'Or). Bien sûr, c'est une bonne information, mais qui ne faisait pas avancer le nœud du problème : la filiation. Mais me voilà épluchant sur internet les avis de décès de Dijon, ces derniers indiquant toujours la même chose ; le nom, prénom, lieu et date de décès.

A ce point là, je n'avais rien à perdre à parler du cas d'André à mes camarades de promo. Après moult conseils, tous pertinents mais presque tous déjà suivis, l'un d'eux me proposait son aide pour demander à la mairie de Dijon l'acte de décès d'André (j'avais déjà tenté, mais pour une telle demande, il fallait être domicilié dans la ville). Evidemment, j'acceptais. Mais cela pouvait prendre du temps.

Au même moment, la cote au SHD de Vincennes était commandée pour aller consulter le 4 juillet le dossier militaire d'André. Malheureusement, dans le dossier de ce dernier à Vincennes, rien de probant, 4 feuillets ne nous apprenant pas grand-chose de plus. Restait la cote du SHD de Caen, qui fut commandé pour la mi-juillet.

Le 12 juillet, le dossier fut consulté et pris en photo par mes parents, qui avaient joyeusement accepté de faire un petit voyage bucolique à Caen. Il faut savoir que le sujet de André était vivement suivi, analysé, questionné par ces derniers. Je reçu pour cette enquête, toute l'aide du monde, et celle-ci était nécessaire. Après tout, confronter les idées, les partager, est parfois bien plus efficace que de travailler seul.

Le dossier d'André nous montrait encore mieux pourquoi cet homme était considéré comme un héros. Il s'agissait d'un dossier constitué en 1982 suite à la demande d'attribution du titre **d'Interné Résistant** formulée par André.

Aussi, quelques anciens camarades ce dernier témoignent par écrit sur « la situation et les activités de l'intéressé » en captivité. J'ai sélectionné l'un des témoignages, celui d'Edgar DUQUET, chef d'Escadron d'Artillerie décoré, pour en faire la **transcription** :

« Pour ma part j'ai séjourné avec le lieutenant Boucheron jusqu'au mois de septembre 1941. Il prépara une nouvelle évasion en liaison avec le médecin capitaine Le Guet déjà nommé qui était responsable de l'infirmerie, sous l'autorité d'un médecin allemand. Parfaitement renseigné par le praticien, il simula une crise d'appendicite, si bien imitée que le médecin allemand s'y laissa prendre et donna son accord pour l'évacuation du malade sur l'hôpital voisin – il parvint à s'en évader avec succès le 21 septembre 1941 – et arriva en France.

Après avoir traversé la France, il atteignit le Maroc où il avait son domicile – il devait peu après reprendre du service au 2^e [Régiment de] Tirailleurs Marocains et participer avec cette unité à la campagne d'Italie au cours de laquelle il fut grièvement blessé en opérations. –

Son courage en captivité et sa brillante conduite au feu furent justement récompensés par diverses distinctions dont la cravate de Commandeur de la Légion d'Honneur, la Croix de Guerre 39-45 avec plusieurs citations dont l'une accompagnant sa médaille des Evadés etc. »²⁹⁶

²⁹⁵ Archives Départementales de la Nièvre – 2 Mi EC 120

²⁹⁶ Service historique de la Défense, Caen SHD/ AC 21 P 714322

Mis à part les exploits relatés et les Etats des services exceptionnels d'André (voir annexe n°8), je parvenais à recouper les distinctions et décorations qui avaient récompensées André. A la fin de sa vie, ce dernier était ainsi **Commandeur de la Légion d'Honneur**, décoré de : la **Croix de Guerre 39-45 avec 5 citations**, de la **médaille des Evadés avec citations**, de l'**Insigne des blessés** et de la **médaille Commémorative de la guerre**.



Commandeur de la Légion d'Honneur



Croix de Guerre 39-45



Médaille des Evadés



Insigne des blessés



Médaille Commémorative de la guerre

Malgré toutes ces informations, rien ne figure dans le dossier quant à la filiation d'André. Une demande est alors formulée aux Archives du ministère des Affaires étrangères à Nantes, afin d'obtenir la fiche matricule et l'acte de naissance d'André.

Je suis alors en attente d'informations supplémentaires, persuadée qu'en cet instant, j'ai fait ce que je pouvais.

Et le 17 juillet, je recevais un message de mon camarade :

2002 BOUCHERON André Adrien Louis

LE PREMIER NOVEMBRE MIL NEUF CENT QUATRE VINGT QUATORZE, à dix heures quarante minutes, est décédé rue Jules Violle, 2, André Adrien Louis BOUCHERON, retraité, Commandeur de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre 1939-1945, domicilié à Dijon, place de la Fontaine d'Ouche, 2, né à Mogador (Maroc) le trente et un octobre mil neuf cent quatorze, fils de Théodore BOUCHERON, et de Marie-Louise BESSIÈRES, décédés ; veuf de Raymonde Louise Eugénie DELPLAN. Dressé le trois novembre mil neuf cent quatre vingt quatorze à seize heures vingt cinq minutes, sur la déclaration de André LEGOST, 46 ans, employé de pompes funèbres, domicilié à Talant (Côte-d'Or) rue Charles Dullin, non parent, qui, lecture faite et invité à lire l'acte a signé avec Nous, Denise BERNARD épouse PHILIPS, fonctionnaire municipale, Officier de l'Etat Civil

Acte de décès d'André Boucheron

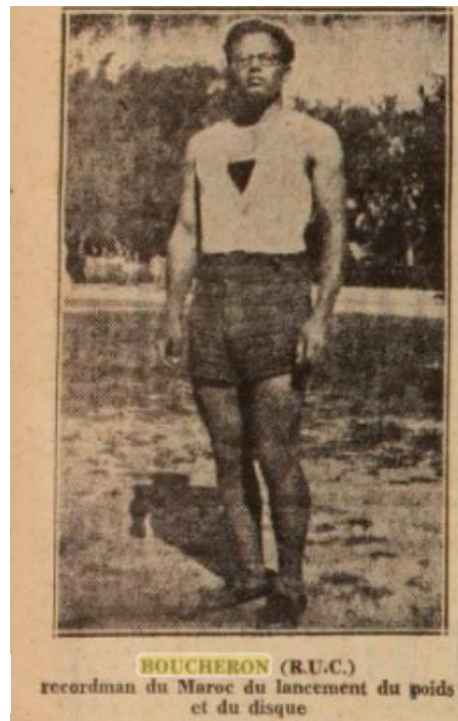
Maintenant que vous avez (presque) vécu chaque étape en ma compagnie, vous avez une idée de ce que je ressentis en recevant cet acte. L'achèvement d'un périple, la récompense de tant d'efforts, personnels et communs.

Mais le périple ci-raconté ne s'arrête pas ici, puisque dans la foulée arrivait la réponse des Archives du ministère des Affaires étrangères à Nantes. J'eus la seconde confirmation de la filiation d'André, de sa naissance à son décès, en passant par son mariage grâce à son acte de naissance²⁹⁷. Le second envoi était celui de sa fiche matricule, d'une longueur sans pareil par rapport aux autres fiches déjà consultées.²⁹⁸ Et pour cause, celle-ci recense chaque blessure, physique ou mentale qu'a subit André. Et lorsque l'on a tous ces éléments en face des yeux, difficile de ne pas se demander comment il a survécu :

« Séquelles de blessures de guerre. Eclats nichés dans le canal rachidien ; 1) Paralysie du sciatique gauche. Atrophie très importante, troubles paralytiques jambe et pied.
2) Troubles névritiques²⁹⁹ importants.
3) Rétention d'eau d'une origine nerveuse.
4) Troubles génitaux.
5) Etat dépressif.
6) Troubles moteurs du m.i.d³⁰⁰.
7) Hydronéphrose droite³⁰¹.
8) Troubles sphinctériens annaux. »

André était champion de sport, recordman du lancé de poids et de disques, du haut de son 1,78m (très grand pour l'époque !) il lutta avec acharnement durant la guerre pour s'évader, combattre, et guérir de ses nombreuses blessures. La « robuste constitution » d'André fut, sans nul doute, l'un des éléments clés de sa survie. Malgré tout, difficile de ne pas établir de corrélation entre son état physique d'après guerre et le fait qu'il n'ait jamais eu de descendance.

Le portrait d'André et la quête de réponses fut l'une des plus passionnantes que j'eus à vivre. Mais puisque je me plais à ne jamais arrêter de surprendre, voici André Boucheron, grand sportif, héros de guerre, et homme (presque) insaisissable.



Photographie d'André BOUCHERON – Extrait du Journal Le Petit Marocain – 23 mars 1936.

²⁹⁷ Voir annexe n°9

²⁹⁸ 7MA/2 - Archives du ministère des Affaires étrangères, France

²⁹⁹ Troubles des nerfs

³⁰⁰ Membre inférieur droit

³⁰¹ Dilatation du bassin causée par un reflux d'urine, de la vessie vers le rein.

CONCLUSION GENERALE

Ce mémoire s'achève, non sans une certaine logique, sur André BOUCHERON, descendant du dernier enfant de la fratrie de Marguerite BOUCHERON.

Rédiger ce mémoire fut sans nul doute le travail universitaire le plus difficile que j'eu à faire. Au-delà du travail de recherche « pur », il fallait, avant de se lancer dans la rédaction avoir un plan solide, et donc effectuer un tri conséquent de toutes les informations trouvées et disponibles. Mon plan était élaboré jour après jour, selon mes idées, mon avancement et mes envies. Mais ce dont j'étais absolument certaine, c'était le sens que je voulais mettre dans mes mots.

Dès le commencement, je voulais rendre un travail dont je sois fière, moi d'abord. Je voulais le rendre en ayant la certitude que je ne changerais aucun mot, aucune image, aucune note de bas de page.

L'objectif d'une telle demande est – en partie – de montrer nos connaissances, notre méthode de travail, nos ratés, nos lacunes, et nos réussites. J'espère que le contrat est rempli, mais le cas échéant, je n'ai de toute façon jamais autant appris que pendant mes recherches et ma rédaction.

Il y a encore un an, je me serais appuyée sur Geneanet, Filae, sans faire grand fi des sources et ressources disponibles des Archives Départementales ou municipales. Il y a de plus fort à parier que je n'aurais pas osé sonner à la porte de Pierre et Annick et juin, ce qui m'aurait fait rater toutes ces archives familiales.

Je ne pensais pas, tout cela étant dit, que la conclusion serait aussi dure à écrire que le reste. On pense souvent que tout va venir tout seul à fin, comme le titre. Mais comment conclure 8 mois de travail ?

La conclusion, c'est que peu importe la famille que l'on choisi, il y aura toujours des évènements sortant de l'ordinaire.

Et la conclusion lorsque l'on traite de celle-ci en particulier, c'est qu'on peut être une famille « typique » issue du Loiret et travaillant la terre, cela ne rend pas certains parcours moins exceptionnels pour autant.

Alors qu'est-ce qui peut rendre une famille de Charsonville, Loiret, exceptionnelle ?

Ce sont les choix, grands et petits ; les parcours ; les enfants, le fait qu'il n'y en est pas ; la guerre, qu'on y survive ou non ; les correspondances, les trajectoires de vie qui ne vont pas où on les attendait.

Au fil des pages, nos personnages de papier sont devenus, pour moi, de vraies personnes de chair et d'os, qui ont vécu, à leur façon, leur vie.

J'espère avoir au mieux transcrit leur parcours.

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je tiens à remercier tout particulièrement Stéphane COSSON, notre tuteur de mémoire, qui s'est rendu disponible afin de nous aider au mieux dans nos recherches.

Et plus généralement, l'ensemble du corps enseignant de ce DU Généalogie des familles, qui a su nous accompagner au mieux avec une bienveillance extrême.

Mais en plus d'enseignants formidables, quelle promotion ! Que de belles rencontres virtuelles, puis réelles lors de nos examens à Nîmes. Merci à toute cette promotion Chihuahua, pour nos échanges, nos coups de stress, nos jérémiades, votre soutien sans faille. Un énorme merci tout particulier à Sandrine et Junior, et Marianne, pour avoir su me déstresser (ce qui n'est pas une mince affaire !) et pour nos discussions, arrosées de bières ou non.

C'est bien connu, les remerciements, c'est la partie qui va la plus vite à l'écriture. Et de mon côté, j'ai l'impression d'en avoir des dizaines à donner, de bon cœur. Merci à Bernard Vialettes, Annick et Pierre Boucheron de m'avoir ouvert vos portes, là encore virtuelles ou réelles, et de n'avoir eu de cesse de m'aider afin de faire le travail le plus abouti possible.

Merci aux équipes des Archives Départementales du Loiret pour votre gentillesse, votre compréhension et votre aide, tout simplement.

Merci à mes collègues de travail de La Rochelle, compréhensifs de mon stress et de mon manque de temps.

Merci à mes ami(e)s d'avoir compris ce que j'appelle mon « engrottement », soit l'action de se mettre soi-même dans une grotte. On a quelques appels téléphoniques et autres messages vocaux à rattraper !

Et enfin, merci à ma famille. Bien sûr que c'est cliché, mais bien sûr que c'est nécessaire. Vous m'avez tous aidés, chacun à votre façon. Alors merci à mon frère, à ma belle-sœur, à ma nièce de m'avoir soutenue dans ce projet ; merci à ma sœur et mon beau-frère d'avoir pris le temps de corriger ma mise en page et ma grammaire (parfois un peu honteuse). Merci à mes parents, de m'avoir accompagnée au sens le plus strict du terme pour cette aventure incroyable. Merci d'être toujours là. Merci d'être incroyables.

Enfin, merci à mon aimée, ma mie. Merci d'avoir supporté mes doutes, mes anecdotes beaucoup trop longues, mes relectures, mes jérémiades. Merci d'avoir été là quoi qu'il arrive.

Je finirai par remercier la playlist années 80 de Youtube, d'un grand réconfort, ainsi que les glaçons, qui ne se reconnaîtront probablement pas, puisque ce sont des chats.

RESUME DES GRANDS FAITS MILITAIRES DE LA FAMILLE ELARGIE

MORTS POUR LA FRANCE (1914-1918) :

- Joseph Noël Albert BOUCHERON, sergent au 313^e Régiment d'Infanterie, décédé de blessures de guerre en captivité le 24 septembre 1914 à l'hôpital d'Ingolstadt (Bavière, Allemagne).
- Henri Edouard Jules Alban COULMEAU, soldat au 331^e Régiment d'Infanterie, tué à l'ennemi le 5 janvier 1915 au bois de Courte-Chausse (Meuse).
- Pierre Charles ESCUDIER, brigadier au 2^e Groupe d'Artillerie de Campagne d'Afrique, décédé d'un collapsus cardiaque le 21 février 1918 à l'hôpital n°3 de Lyon (Rhône).
- Georges Félix Alexandre GOIN, sergent au 4^e Bataillon de Chasseurs à pied, tué à l'ennemi le 11 septembre 1917 à Beaumont (Meurthe-et-Moselle).
- Joseph Désiré GOIN, soldat au 131^e Régiment d'Infanterie, disparu au combat le 13 juillet 1915 à Clermont-en-Argonne (Meuse).
- Jean Adrien MASLET, 2nd classe au 12^e Régiment d'Infanterie, tué à l'ennemi le 8 octobre 1918 à Essigny le Petit (Aisne).
- Paul Félix MASLET, 2nd classe au 168^e Régiment d'Infanterie, tué à l'ennemi le 25 juin 1915 lors du combat du Bois le Prêtre (Meurthe-et-Moselle).
- Marie-Henri Joseph ROUILLON, soldat au 80^e Régiment d'Infanterie, tué à l'ennemi le 20 août 1916 à Fleury (Meuse).

DECORATIONS MILITAIRES : MEDAILLE MILITAIRE

- Prosper Théodore Adrien BOUCHERON, gendarme à la 4^{ème} compagnie, Légion d'Afrique.
18 campagnes, 18 ans de service.
- René Stanislas GOIN, soldat au 13^e Régiment de Chasseurs à pied.
Campagnes contre l'Allemagne (4 ans, 11 mois et 23 jours).



Médaille militaire

CROIX DE GUERRE

- Georges Félix Alexandre GOIN, sergent au 4^e Bataillon de Chasseurs à pied.
Croix de Guerre avec étoiles de vermeil, argent et bronze.
- Maxime Désiré MASLET, caporal au 82^e Régiment d'Infanterie.
Croix de Guerre avec étoile de bronze.
- Ernest Maximilien THAUVIN, soldat au 39^e Régiment territorial d'Infanterie.
Croix de Guerre.



Croix de Guerre 14-18

- Louis Emile THAUVIN, soldat au 5^e Escadron du train des équipages militaires.
Croix de Guerre.
- Lucien Firmin THAUVIN, soldat au 168^e Régiment d'Infanterie.
Croix de Guerre avec étoile de bronze.
- Henri Marie Joseph ROUILLON, soldat au 80^e Régiment d'Infanterie.
Croix de Guerre avec étoile de bronze.
- Louis Désiré GOIN, soldat au 4^e Régiment de tirailleurs.
Croix de Guerre des Théâtres d'Opérations Extérieures (TOE) avec palme.

LEGION D'HONNEUR : Chevaliers

- Albert Remy BEAUCAMPS, lieutenant au 16^e Bataillon de Zouaves.
Le 10 novembre 1920.
- Jules Paul Alfred CUIILLIER, lieutenant officier payeur au 9^e Régiment de Zouaves.
Le 13 juillet 1915.
- Georgette Louise Adrienne RAMET, chef du personnel féminin de l'Armée de Mer.
Le 11 octobre 1968.
- Julien Georges RAMET, sous-lieutenant à titre temporaire au 2^e Bataillon
d'Infanterie légère d'Afrique.
1^{er} octobre 1917.



Croix de Guerre TOE



Chevalier de la Légion d'Honneur

Officier

- Jules Paul Alfred CUIILLIER, chef de Bataillon commandant le Bureau de Recrutement du Puy.
Le 3 juillet 1930.



Bibliographie

Ouvrages et articles :

CABOURDIN, G. (1978). *Le remariage*.

Annales de Démographie Historique, Année 1978, 1978, (pp. 305-336).

CHATELAIN, A. (1953). *A propos d'une contrainte sociale au XIXe siècle : Le monde paysan et le livret ouvrier*.

Revue d'Histoire du XIXe siècle – 1848, Année 1953, 15, (pp. 64-71).

DUPAQUIER, J ; KESSLER, D. (1992). *La société française au XIXème siècle*. Fayard, Histoire.

FARCY, J-C. (1992). *Jeunesse rurale et société nationale : le cas de la France au XIXème siècle*.

Revue d'Histoire du XIXe siècle – 1848, Année 1992, 8, (pp. 19-38).

FARCY, J-C. (1983). *Le monde rural face au changement technique : le cas de la Beauce au XIXème siècle*.

Vol. 2, n° 1, LE CHANGEMENT TECHNIQUE CONTEMPORAIN : approches historiques (1er trimestre 1983), p. 161-180 (20 pages)

FARCY, J-C. (1986). *L'artisanat rural dans la Beauce au XIXe siècle*.

Histoire, économie & société, Année 1986, 5-4, (pp. 573-590).

MAYAUD, J-L. (1999). *De la pluri-activité paysanne à une re-définition de la petite exploitation rurale*.

Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest, Année 1999, 106-1, (pp. 231-248).

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE ET DES TRAVAUX PUBLICS. (1867). *Enquête agricole. 2e série, 11e circonscription, Enquête agricole : Enquêtes départementales*.

Ile série, 11e circonscription, Loiret, Aube, Marne, Yonne. Imprimerie impériale (Paris).

ROBINE, M. (1974). *Les archives notariales, complément des registres paroissiaux. Étude de la distribution statistique du délai entre contrat de mariage et mariage aux XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles, dans un village du Bazadais*.

Annales de Démographie Historique, Année 1974, (pp. 59-97).

TEMINE, E. (1987). *La migration européenne en Algérie au XIXe siècle : migration organisée ou migration tolérée*.

Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée, Année 1987, 43, (pp. 31-45).

Sites internet :

- *Ouvriers agricoles en Beauce seconde moitié du XIXe siècle*. (15 janvier 2021). URL : <https://sael28.fr/2021/01/15/ouvriers-agricoles-en-beauce-seconde-moitie-du-xixe-siecle/>
- *La route du blé en Beauce*. URL : http://www.paysloirebeauce.fr/Rub_91/Nos-missions/La-Route-du-Ble-en-Beauce/Presentation.html

- Etudes statistiques Cassini/EHESS. URL : <http://cassini.ehess.fr>
- KONIG, C. *A la découverte de la Beauce*. (11 août 2008). URL : <https://www.futura-sciences.com/planete/dossiers/geographie-beauce-grenier-ble-france-805/page/2/>
- BERNIER, I. *Histoire : 1832, le choléra arrive en France*. (12 mai 2022). URL : <https://www.futura-sciences.com/sciences/questions-reponses/histoire-histoire-1832-cholera-arrive-france-14025/>
- *XIXe siècle : Epidémies de Choléra et de Variole*. URL : <https://inforisques.loiret.fr/memoire-du-risque/xixe-siecle-epidemies-de-cholera-et-de-variole>
- *De la colonisation française en Algérie à l'indépendance : retour sur 132 années de lutte*. (22 février 2022). URL : <https://www.geo.fr/histoire/de-la-colonisation-francaise-en-algerie-a-lindependance-retour-sur-132-annees-de-lutte-208482>
- DU PLESSY, N. *Agriculture, démographie et vie des paysans au XVIIIème siècle*. (4 février 2022). URL : <https://www.histoire-pour-tous.fr/histoire-de-france/3861-agriculture-et-demographie-au-xviiieme-siecle.html>
- LEBORGNE, E. *Valeur de la monnaie de l'Âge Classique au XIX^e siècle*. (19 novembre 2019). URL : <https://www.fabula.org/actualites/93847/valeur-de-la-monnaie-de-l-ge-classique-au-xixe-siecle-par-eric-leborgne-fiche-pratique.html>
- COLONAT, A. *Depuis quand porte-t-on un nom de famille en France ?* (26 septembre 2018). URL : <https://www.science-et-vie.com/questions-reponses/depuis-quand-porte-t-on-un-nom-de-famille-en-france-15164.html#:~:text=Il%20faudra%20attendre%201794%20pour,dans%20les%20livrets%20de%20famille>
- *L'exode rural en France*. Wikipédia. URL : [Exode rural en France — Wikipédia \(wikipedia.org\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Exode_rural_en_France)
- *Histoire du Loiret au XIX^e siècle*. Wikipédia. URL : [Histoire du Loiret au XIXe siècle — Wikipédia \(wikipedia.org\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_du_Loiret_au_XIXe_si%C3%A8cle)
- *IL ETAIT UNE FOIS LA FRANCE RURALE DES ANNEES 1900*. Youtube. URL : https://www.youtube.com/watch?v=aPO8y5ym_sk
- BONCHAMP, L. *Fin du Protectorat français et indépendance du Maroc (1956)*. (13 décembre 2022). URL : <https://www.histoire-pour-tous.fr/dossiers/1735-la-fin-du-protectorat-francais-au-maroc-2-mars-1956.html>

LEXIQUE :

- Généalogie : Science qui a pour objet la descendance et l'ascendance.
- Ascendance : Ligne généalogique par laquelle on remonte de l'enfant aux parents, aux grands-parents.
- Descendance : Ensemble des descendants d'un ou plusieurs individus.
- Génération(s) : Ensemble des individus qui descendent ou remontent d'une personne à des degrés de filiation différents.

Notes : Dans ce mémoire, le point de départ générationnel étant Marguerite Rosalie Adelaïde Boucheron, les générations ascendantes seront notées « G » accompagnés d'un chiffre démarrant à 2 ; et les générations descendantes seront notées « G- » accompagnés d'un chiffre démarrant également à 2. Marguerite, elle, est évidemment notée « G 1 ».

- Collatéral/collatéraux : Membres d'une famille descendants d'un même ancêtre sans descendre les uns des autres (ex. frères, cousins, oncles).
- Aïeul : Grand-père/grand-mère
- Bisaïeul : Arrière grand-père/arrière grand-mère
- Trisaïeul : Père du bisaïeul
- Quatraïeul : Père du trisaïeul
- Quintaïeul : Père du quatraïeul
- Sextaïeul : Père du quintaïeul
- Septaïeul : Père du sextaïeul
- Cadastre : Registre public où figurent les renseignements sur la surface et la valeur des propriétés foncières
- AD45 : Archives Départementales du Loiret (45)
- AD41 : Archives Départementales du Loir-et-Cher (41)
- AD78 : Archives Départementales des Yvelines (78)
- AD75 : Archives Départementales de Paris (75)
- AD64 : Archives Départementales des Pyrénées Atlantique (64)
- AD59 : Archives Départementales du Nord (59)
- AD39 : Archives Départementales du Jura (39)
- ANOM : Archives Nationales d'Outre-Mer
- BMS : Baptêmes, Mariages, Sépultures
- Table décennale : Document contenant pour une commune les naissances, mariages et décès sur une période de 10 ans.

ANNEXES :

Annexe n°1 : Donation et partage de Jean-Jacques MALFRAY – 22 décembre 1843

22 décembre 1843. N° 879.

Tardivement Me Louis François Narcisse
Richard, Notaire à Givet, Canton de Spang, Département
de la Loire, soussigné, en la présence de tant d'assistés
désommes.

A Comparu
Le Sr Jean Jacques Malfray père, ancien Sabotier,
maintenant sans profession, demeurant au Bourg de la Commune
de Chastouville, Veu de Marie Louise Léclerc, Déesse
à Chastouville, le vingt neuf, octobre mil huit cent quarante
un.

Lequel a, par compromis fait Donation
extraordinaire, pure et simple, et à titre de partage d'ascendant
suivant les art. 1075, 1076, et suivans du Code Civil.

A 1° Sr Joseph Alexandre Malfray fils aîné
Sabotier demeurant au Bourg de la Commune de Chastouville,
2° et Sr Jean Jacques Malfray second du nom
aussi Sabotier demeurant au même Bourg.

Par lempresme ilur de son union avec ladite Marie
Louise Léclerc, sa défunte femme seule héritiers pour chacune
moitié de cette dernière leur mère, et seule successeurs du
Donateur; tous deux majeurs, se présens et acceptans
Donateurs également chacun pour moitié.

De tout les Bieus immeubles appartenans
audis Donateur et consistant enquisment de la moitié
indivise et a partage avec le Donateur qui possédait
l'autre moitié, du chef et comme héritiers de leur mère
deux ceux ci après ledit Compromis de la somme un mille
qui a existé entre les deux Malfray, lesquels, et sans
observer par le partie qui tient Sr Malfray un point de
point d'immeuble propre comme aussi qu'il n'a ni dépend
point de la succession de sa défunte femme.

Suit la Masse générale d'ad. de immeubles

Art. 1er Une Maison, située au Bourg de la Commune
de Chastouville consistant en une chambre à feu, chambre froide
ou boutique, fournil, dans lequel est un four, grain, un dépôt
de car anaals, toit à Vachre, grange, toit à porcs, les batimens
couverte, partie en tuile et partie en chaume; ces immeubles
devant les dits batimens; toutes tenans d'amont à la Vierge
Boulé, au par la leur commune à Pierre Pacogui, les de gabours
au chemin qui conduit de Chastouville à Vi. l'ouarn, d'aba à
Jean Blaton, et de l'aba par la leur commune à la Vierge François
Marmessin, de grain d'abonne, tout le aisance & dépendances

Donation
&
Partage.

128.95 (hon. 36.00)
1/2 64.50
de Joseph, Sa 1/2

7 M
No No B
C
2 M
7

Dont acte, fait & passé à Charfouville, en la
 Demeure du Sr Jean Jacques Malgray, fils, d'un mil huit cent
 quarante trois le vingt deux Décembre.

En présence d'un Sr Jean honore Bourguin
 et Francois René Gillet, marchands épiciers tous deux majeurs
 demeurant au bourg de Charfouville, témoins instrumentaires requis.

Et après lecture faite, les parties ont signé avec
 ledits témoins et le notaire.

La lecture du présent acte par le notaire aux parties
 et la signature d'icelles parties ont eu lieu en la présence d'elles
 des témoins sus nommés, conformément à la loi des vingt un jours
 dernier.

jacque malgray Bourguin

Malgray Gillet Malgray
 Richard

deux sous par deux sous
 mots Comon null.

7 m 26
 26
 26

11-20 furent en Malgray la quote jannis 1844
 6- v. C. P. M. pour deux sous par sous
 1-14 pour deux sous de denier d'or par sous
 8-4 3 en France cinquante quotes le pour denier d'or
 1- M. deux sous par sous par sous
 31-74 pour deux sous de denier d'or par sous
 3-17 C. P. M. Bourguin

le 26 gbr 1845, il
 a été restitué
 Reste parca 33 .. 22

N° 1
 Malfray
 Adrien
 et
 Boucheron
 Marie Louise

L'an mil huit cent quatre vingt
 deux. Le neuf décembre, après la
 publication des bans de mariage de
 Malfray Eugène Adrien Gendarme
 fils majeur et légitime de Joseph Alexandre
 Malfray et de Thérèse Marie Bon-
 cheron domiciliés à Oued-Ambou (Sijedav
 de St. Denis du Sig. d'Algérie.

Et demoiselle Marie Louise
 Boucheron fille légitime de ses propres
 Boucheron, et de Jean Catherine Desbory
 domiciliés à St. Denis du Sig. d'Algérie.

J'ay vu et entendu au lieu
 susdésigné en présence de
 vicaires du mariage civil l'un au
 domicile de la célébration nuptiale avec la
 cérémonie prescrite par l'Église.

Présents M. Humbert Jules
 Maréchal des logis, Séphaine Pierre Marie
 Maréchal des logis, Sinsini Xavier, receveur
 des contributions diverses, Chapuis Auguste,
 qui tous ont signé avec nous.

Louise Boucheron
 Eugène Malfray
 A. Chapuis
 Humbert
 Séphaine
 Sinsini

République Française.

Paris, le 12 septembre 1892.

PRÉFECTURE DU LOIRE
15 SEPTEMBRE 1892
REGISTREMENT

Ministère de l'Intérieur
Direction de l'Administration Départementale et Communale.
Service de l'Algérie.
Colonisation.
Immigration en Algérie.
Envoi d'une notice contenant des renseignements intéressant les personnes qui veulent s'établir en Algérie.

Circulaire.

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Préfet, Dans leur dernière session, plusieurs Conseils Généraux ont émis le vœu que le Gouvernement, par tous les moyens possibles et, notamment, par l'insertion dans les Recueils des actes Administratifs des Préfectures ou par la publication de brochures spéciales, fournisse aux personnes désireuses d'émigrer, des renseignements précis sur les conditions de voyage et d'installation dans les diverses colonies, possessions ou pays de protectorat français, et spécialement en Algérie et en Tunisie.

En vue de donner satisfaction à ce vœu, en ce qui concerne l'Algérie qui ressortit à mon Département, j'ai invité M. le Gouverneur Général à mettre à l'étude un projet tendant à la création d'un service particulier de renseignements. Bien que j'aie tout lieu d'espérer que cette utile institution pourra fonctionner dans un avenir prochain, je crois devoir, en attendant, vous faire parvenir quelques exemplaires d'une notice contenant, avec l'indication des avantages accordés aux émigrants qui désirent se rendre dans notre Colonie Africaine, quelques renseignements relatifs aux acquisitions de propriétés immobilières, domaniales ou privées, ainsi qu'aux offres et demandes d'emplois.

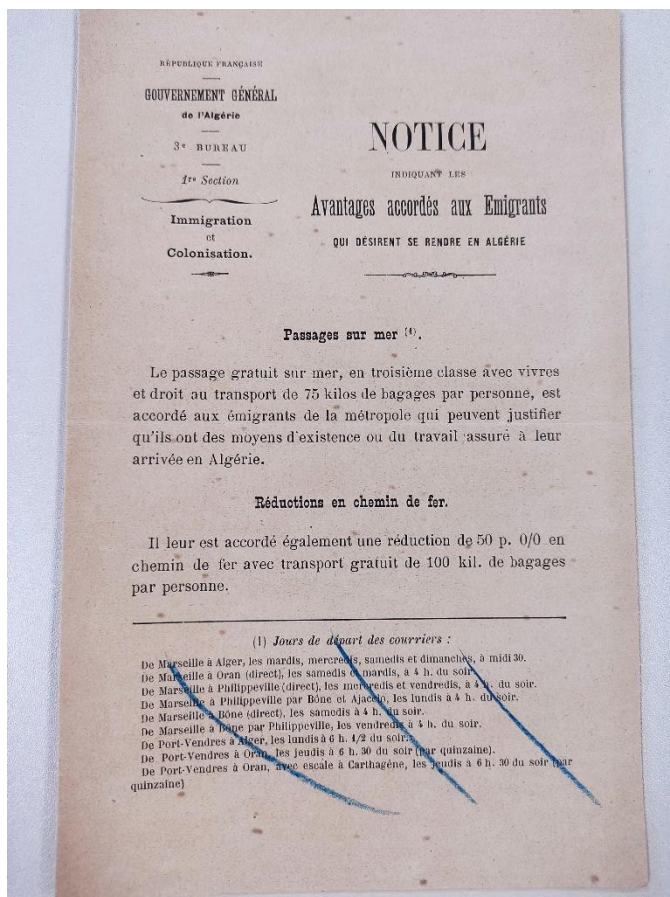
Je vous prie, Monsieur le Préfet, de vouloir bien faire publier ce document dans le Recueil des actes Administratifs de votre Préfecture et en donner communication, si vous le jugez utile, à la presse locale.

Recevez, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

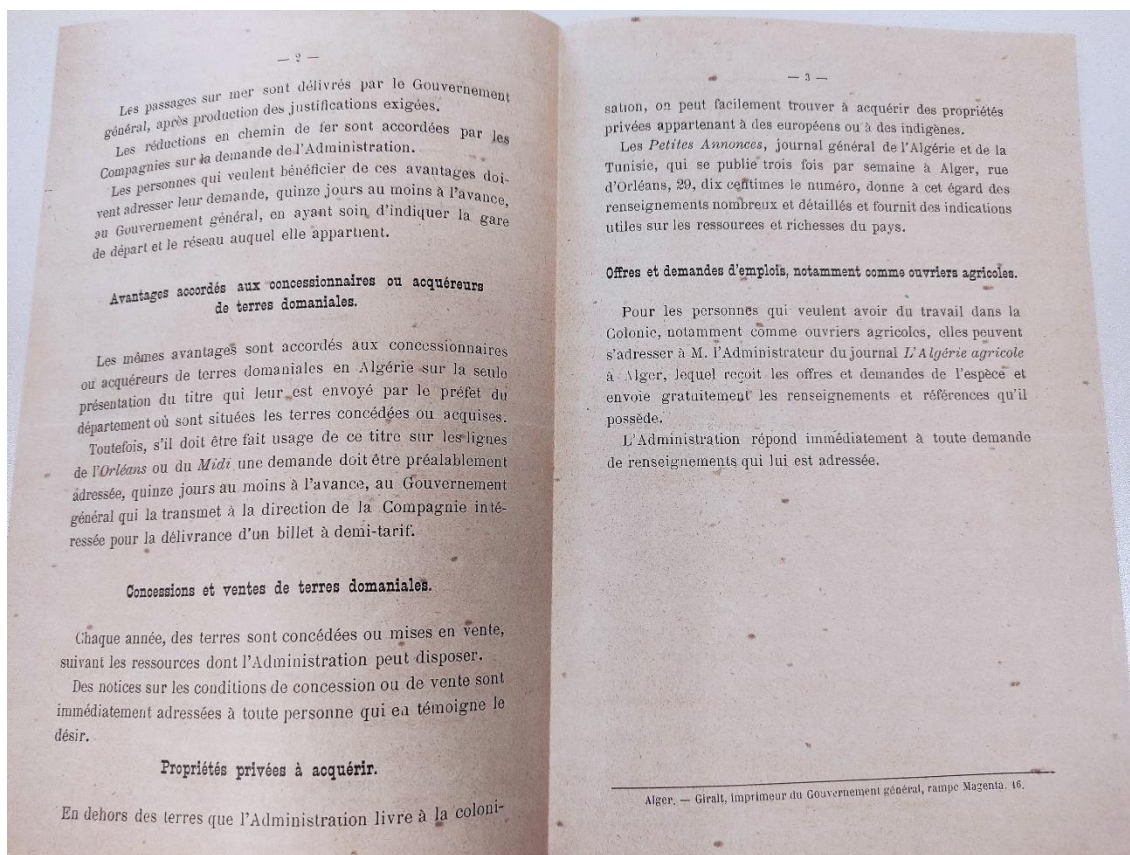
Le Président du Conseil,
Ministre de l'Intérieur,
J. Vuillefroy

Monsieur le Préfet.

Annexe n°4 : Notice indiquant les avantages accordés aux émigrants qui désirent se rendre en Algérie



AD45 8 M 28



COLONISATION DE L'ALGÉRIE

Dans le but de compléter le peuplement de la colonie par l'élément français, le Gouvernement Général de l'Algérie choisit, chaque année, divers territoires qu'il relie par des routes aux centres voisins. Il y amène l'eau indispensable aux besoins des habitants et à l'irrigation ; il y construit les bâtiments publics nécessaires pour constituer un village et il y assure les services administratifs, scolaires et médicaux. Le territoire est divisé en un certain nombre de concessions qui comprennent un lot urbain pour la construction de la maison, un lot de jardin et un ou plusieurs lots de culture. La superficie totale de la concession varie, suivant les lieux, entre 40 et 80 hectares et même au dessus, lorsque cela est reconnu nécessaire.

Conditions et formalités à remplir pour obtenir une Concession

- 1° Etre Français ;
- 2° Etre chef de famille ;
- 3° Avoir des connaissances agricoles ;
- 4° Posséder des ressources suffisantes pour mettre en valeur la concession (minimum : 5.000 francs) ;
- 5° S'engager à résider pendant dix ans sur les terres concédées et à se soumettre aux dispositions édictées par le décret du 13 septembre 1904.

Formulée sur papier timbré, la demande indiquera le centre dans lequel le pétitionnaire désire être placé comme concessionnaire. S'il n'a pas de préférence marquée, il se contentera de désigner le département ou la région qu'il lui plairait davantage d'habiter.

Il produira un extrait, de date récente, de son casier judiciaire et la justification de ses ressources disponibles, au moyen des avertissements du service des Contributions Directes et d'un certificat de l'autorité locale, lequel sera dûment contrôlé.

Lorsque ces ressources consistent, en totalité ou en majeure partie, en immeubles, le pétitionnaire sera tenu de fournir un certificat du Conservateur des hypothèques indiquant les charges qui peuvent grever ces biens.

La déchéance d'un concessionnaire est prononcée lorsqu'il ne remplit pas ses engagements.

Recommandations

Les concessions peuvent permettre à des agriculteurs vivant à l'étroit dans la Métropole, de trouver, à une distance relativement courte de chez eux et sur terre française, une existence plus large et les chances les plus sérieuses d'aisance véritable.

Mais les futurs colons ne sauraient trop se pénétrer de cette idée que si l'Algérie leur offre les moyens de se constituer un patrimoine foncier de valeur, le succès ne peut y être acquis qu'avec de l'énergie et de la persévérance.

Le travail personnel prolongé, la santé physique et la résistance morale, les qualités d'ordre et de prévoyance sont indispensables pour surmonter les difficultés du début et conduire à bien une semblable entreprise.

Le colon doit savoir demander à la terre toutes les ressources qu'elle est en état de produire.

Il faut donc qu'il soit autant que possible rompu à la pratique agricole. Il est tout aussi essentiel pour sa réussite qu'il ait des avances afin de faire face aux dépenses que lui occasionneront son installation, l'achat d'un cheptel et d'un matériel agricole adapté au pays, les salaires de la main-d'œuvre supplémentaire, la nourriture et l'entretien des siens.

Facilités de transport accordées aux Concessionnaires

Les familles à qui des concessions sont accordées, reçoivent un *acte provisoire* pour leur permettre de prendre possession de leurs terres et de bénéficier des facilités de voyage suivantes :

En chemin de fer : Transport à demi-tarif en 3^e classe, de toutes les personnes indiquées sur la feuille de soumission (le concessionnaire, sa famille, ses domestiques de ferme, etc.), et transport gratuit de 100 kilogrammes de bagages par personne.

Ces avantages sont accordés sur la présentation de l'acte provisoire.

Sur les paquebots du service postal partant de Port-Vendres ou de Marseille : Transport gratuit en 3^e classe des mêmes personnes que ci-dessus, et transport gratuit de 80 kilogrammes de bagages par personne.

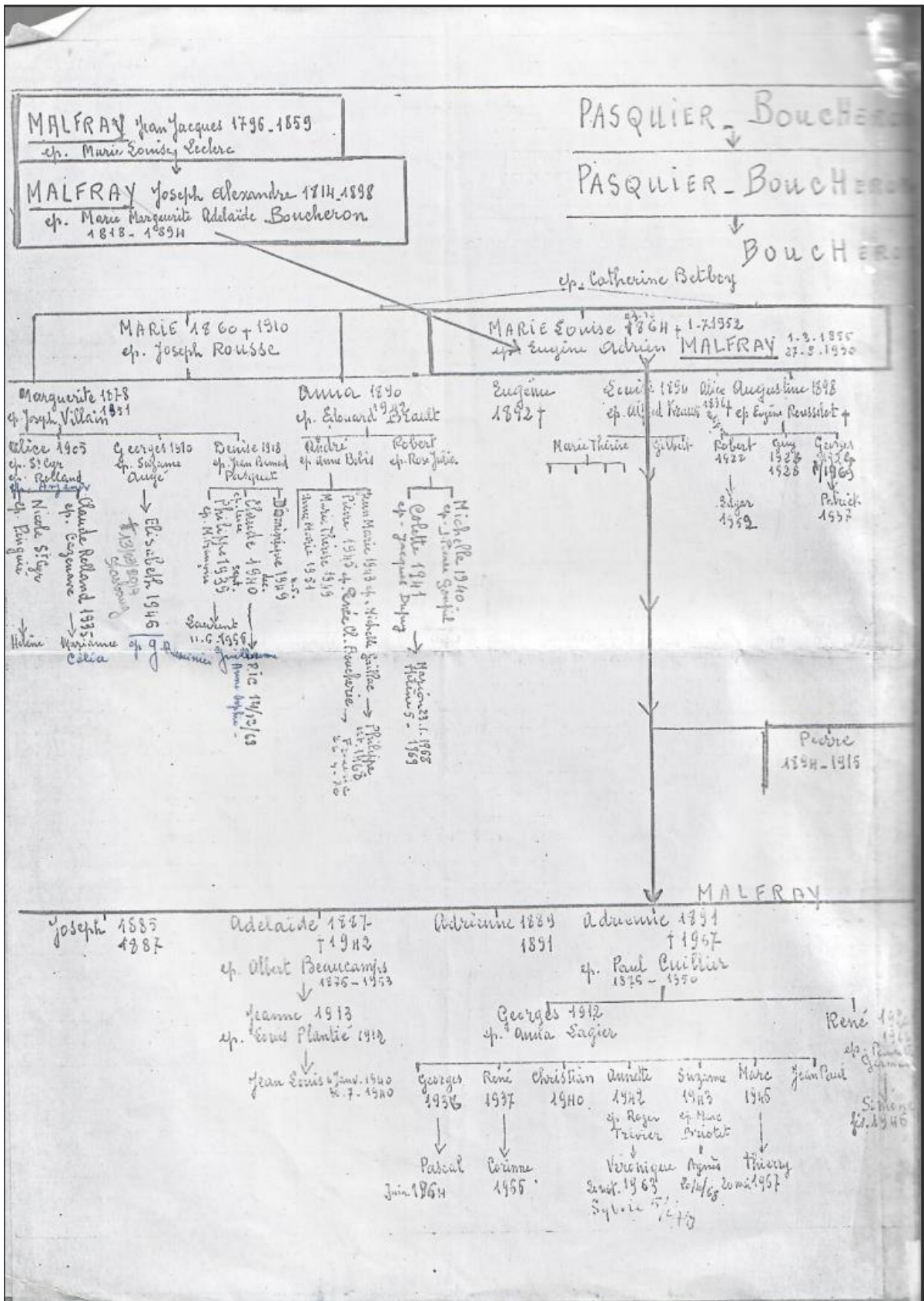
Pour les passages sur mer, il n'y a qu'à s'adresser au Commissaire spécial de police du port de Marseille ou à celui de Port-Vendres, qui, sur le vu de l'acte provisoire, délivre, une réquisition d'embarquement.

Renseignements

Une notice avec plans concernant les créations ou les agrandissements de centres, est adressée aux personnes qui en font la demande au Gouverneur Général de l'Algérie, aux Préfets d'Alger, d'Oran et de Constantine, et à l'Office de l'Algérie à Paris (Galerie d'Orléans, Palais Royal).

Elle est déposée également dans toutes les Préfectures et Sous-Préfectures de France, ainsi que dans les bibliothèques des gares.

Annexe n°6 : Arbre généalogique de la famille réalisé par Elisabeth RASSINIER, dite **Babette**



Jean Jacques épouse Marguerite PARIGUET 1742-1749

Jean Jacques ^{18 déc 1796} 20.11.1831 épouse Marie Madeleine Genevieve BOURREAU

Pasques Théodore Adrien né en 1834 - 1907
2^e mariage

3^e mariage

Genevieve 1872 f 1931
ép. Joseph
ESCAUDIER
1875 - 1925

Adrienne
1875 f 1949
ép. Laurent
Saint Martin

Théodore 1888
ép. Marie Louise Bessières
1887

Boufferon
Yvonne 1908
ép. Deranges
André
ép. Raymonde
Delplan

Jean Michel 1930
Jean Raymond 1938
Alain 1944

Saint Martin

Charles 1836 ép. Suzanne Mouret	Genevieve 1850 ép. Théodore Cressac	Marguerite 1852 ép. Louis Vézy	Laurent 1856 ép. Germaine Cunod de	Maria Louise 1858 ép. Eugène Schelt	Henry 1865 ép. Galbaux
---------------------------------------	---	-----------------------------------	--	---	---------------------------

ESCAUDIER

Jean 1908 ép. Camille Rogee	Suzette 1908 ép. Paul Viallet f 1967	Joseph 1905 f 1964
-----------------------------------	--	-----------------------

Alix 1930
Jean 1935
Jacques 1930
Charles

Madeline 1894

ép. Georges Ramet
1895 - 1955

Georgette ép. Pierre Santos 1914	Georges ép. Yvonne Lemoulin 1917	Odette ép. Roger Latty 25.5.1925	Maria Odette 1950	Maria Georges 1955
---	---	---	-------------------------	--------------------------

Pierre Louis
13.1951
Michelle
1940
ép. Champagne

Genevieve 1896
1950

ép. Camille
Manduech 1892

Andrée 1925 ép. Julien Lisson 1929	Robert 1930	Christiane 1951
--	----------------	--------------------

Eugenie 1898
1899

ép. René
Faller 1899
1903

Blanche 1925 ép. Pierre Mazza	Yvonne 1929 ép. Paul Bis	Renée 1934 ép. Paul Bis
--	-----------------------------------	----------------------------------

Yvonne
1954
Jacqueline
1958
Paul
1955
Fabienne
1952

Suzette 1900
1943

ép. René
Faller 1899
1903

Suzanne 1925 ép. Jean Carlier	Marie 1953
--	---------------

Marie
1951

Eugenie 1900
1907-1911

ép. Augustin
Plantier 1905

Eugenie 1927 ép. Jean Dumortier 1926	Marie 1959	Yvonne 1954	Jean 1951
--	---------------	----------------	--------------

Arme ou Service } INFANTRIE

Modèle 314-1/67

Instruction n° 15500/TPM/1 B du 8 mai 1963

Format : 21 x 29,7

ÉTAT DES SERVICES

Cadre : (s'il y a lieu)

NOM (2) : BOUCHERON

Prénoms : André, Louis

Né le 31 octobre 1914 à Mogador (Maroc) (3)

N° d'identification : _____ (4)

N° d'immatriculation au recrutement : _____ (4) DOSSIER n° : 40986/41

Marié le _____ à _____ (3)

alors domiciliée à _____ (3)

Autorisation donnée le _____ par _____

11 JAN. 1982
DIJON

Indication des services, affectations ou positions diverses (5) (6)	Grades successivement obtenus	Dates correspondant à chacune des inscriptions des colonnes n°s 1 et 2	Observations ou indication des décisions de référence
1	2	3	4
- Appelé de la classe 1934 incorporé au 1er R.T.M. à compter du	2e classe S/Lieutenant	1.10.1936	
- Nommé Lieutenant de réserve à/c du		1.10.37	
- Libéré et R.D.C. le		1.10.38	
- Rappelé sous les drapeaux présent au 2e R.T.M. le		25.03.39	
- Part avec le régiment le		24.10.39	
- Embarqué à CRAN le		30.10.39	
- Débarqué à Marseille le		1.11.39	
- Aux armées le		20.11.39	
- Fait prisonnier à Carvin (Nord) le		26.05.40	
- Interné à l'Oflag IV D jusqu'en décembre 1940			
- Interné à l'Oflag XII B jusqu'en janvier 1941			
- Interné à l'Oflag IV C jusqu'au	(Colobitz)	20.9.41	
- Evadé le		20.09.41	
- Passe la ligne de démarcation le		10.10.41	
- Démobilisé le		15.10.41	
- Nommé Lieutenant de réserve le	Lieutenant de réserve	25.06.40	
- Engagé volontaire pour la durée de la guerre présent au 2e R.T.M. le		5.12.42	X
et affecté au dépôt du bataillon d'instruction le dit jour			

OFF. LAVAUZELLE, 10 1424 U.

(1) Indication du corps ou service.
 (2) Le nom doit être porté en lettres capitales.
 (3) Après l'indication de la commune de naissance, indiquer le département (ou le territoire d'origine).
 (4) Le cas échéant.
 (5) Les services indiqués doivent être dans l'ordre chronologique.
 (6) Un trait en diagonale doit être passé en vue de barrer les parties non remplies du présent état.

Indication des services. Affectations ou positions diverses (1)	Grades successivement obtenus	Dates correspondant à chacune des inscriptions des colonnes n°s 1 et 2	Observations ou indication des décisions de référence
1	2	3	4
- Affecté au 2e bataillon (8e Cie) le		12.12.42	
- Part en campagne avec le régiment le		20.12.42	
- Affecté à la 6e Cie le		16.1.43	
- Affecté à la CCI du régiment le		16.3.43	
- Part avec le régiment. Franchi la			
frontière Algéro-marocaine le		8.7.43	
- Affecté à la 8e Cie le		18.9.43	
- Affecté à la CM 81 le		12.10.43	
- Affecté à la 8e Cie le		12.01.44	
- Blessé à l'ennemi et affecté au			
C.I.A.M.C. le		18.4.44	
- Evacué sur l'Afrique du Nord le		29.5.44	
et affecté à la CHR du BT/2 à			
compter du dit jour			
- Proposé pour la radiation des			
cadres par CR de Casablanca du		10.11.44	
- Affectation au COI n° 6 ratifiée			
(avis mutation du 18.11.44)			
- Blessé à l'ennemi évacué au CIAMC-			
COI n° 6 le		18.11.44	
- Rayé des cadres art. 13 à compter	Capitaine	25.12.44	
du		4.04.45	
- Admis à l'honorariat par D.M.	Capitaine		
n° 16852 IN/R.5 le	honoraire	8.3.46	

N° 20
 Acte de naissance
 Boucheron
 André Adrien Louis

Marié à Port-
 Rautey (Maroc)
 le 27 janvier
 1915 avec Raymond
 Bouise Eugénie
 DELPAN 4 ans, le
 21 août 1911.
 L'Officier d'Etat-Civil

Decédé à
 Dijon (Côte
 d'Or) le
 1er novembre
 1994. Marié
 le 2 décembre
 1994
 L'Officier d'Etat-Civil

L'an mil neuf cent quatorze et le trois
 Novembre à dix heures trente minutes du matin
 Acte de naissance de Boucheron André
 Adrien Louis, du sexe masculin, né à Mogador le
 trente-et-un Octobre mil neuf cent quatorze à cinq heures
 du matin au domicile de ses père et mère ci après nommés ;
 fils de Boucheron Prosper Théodore âgé de vingt-
 cinq ans, Entrepôseur du Monopole des Tabacs, demeurant
 à Mogador et ci devant à Oram, et de Bessière Marie
 Louise Emma Julie, âgée de vingt six ans, sans
 profession, sa légitime épouse demeurant avec lui.
 Dressé par Nous, Joseph Lebi, Consul de France
 à Mogador, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier
 de l'Etat-civil, sur la présentation de l'enfant et la
 déclaration à Nous faite par le père en présence de
 Messieurs Chabert Auguste, âgé de vingt-six ans, Direc-
 teur de l'École Franco-arabe et Pellegrin Léopold,
 âgé de quarante-quatre ans, Expéditionnaire au Consulat
 de France, demeurant tous deux à Mogador, témoins
 qui ont signé avec le déclarant et Nous, après lecture.

Chabert
 Pellegrin
 Boucheron

AUTORISATION POUR APPARAÎTRE DANS UN ECRIT UNIVERSITAIRE

Je soussigné(e)

Nom et prénom : VIALETES Bernard

Demeurant : 8 Rue de la Condemnie 17810 ST Georges des Colonnas

Société / Entité (le cas échéant) :

Autorise Anne-Sophie MESSAGER, étudiante à l'Université de Nîmes – 5 Rue du Docteur Georges Salan CS 13019, 30021 Nîmes – à faire mention et/ou à exploiter mon image dans le cadre d'un travail universitaire réalisé au cours de l'année scolaire 2022-2023 qui pourrait être publié.

De son côté, Anne-Sophie MESSAGER s'interdit expressément de procéder à une exploitation de données susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, à la dignité ou à l'intégrité de ma personne.

La présente autorisation est consentie à titre gratuit.

Fait à ST Georges des Colonnas Le 11/08/2023

lu et Approuvé.



Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

AUTORISATION POUR APPARAÎTRE DANS UN ECRIT UNIVERSITAIRE

Je soussigné(e)

Nom et prénom : BOUCHERON Pierre et Annick

Demeurant : 6 Rue Saint Loup 45130 Charsonville

Société / Entité (le cas échéant) :

Autorise Anne Sophie Messager, étudiante à l'Université de Nîmes – 5 Rue du Docteur Georges Salan CS 13019, 30021 Nîmes – à faire mention et/ou à exploiter mon image dans le cadre d'un travail universitaire réalisé au cours de l'année scolaire 2022-2023 qui pourrait être publié.

De son côté, Anne-Sophie MESSAGER s'interdit expressément de procéder à une exploitation de données susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, à la dignité ou à l'intégrité de ma personne.

La présente autorisation est consentie à titre gratuit.

Fait à Charsonville Le 12 Août 2023

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Lu et approuvé
Annick
Annick Boucheron

Lu et approuvé
Pierre
Pierre Boucheron